



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU



FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUE, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION

Mémoire du master
Spécialité : Economie et Finances locales
Thème :

**Le rôle des acteurs territoriaux dans le développement des activités
sportives et ludiques dans la wilaya de Tizi-Ouzou**

Réalisé par :
-DJAROUN Samir
-TACINE Seddik

Encadré par :
Mr : OUNASSI Hassen

Devant le Jury composé de:

Présidente : Mme. AHMED ZAID Malika.	Professeur.	UMMTO.
Examinatrice : Mme. RAMDINI Samira.	MAA.	UMMTO.
Rapporteur : Mr : OUNASSI Hassene.	MCA.	UMMTO

Promotion 2020

Dédicaces

J'ai l'honneur de dédier ce modeste travail à tous ceux qui me
sont chers :

- ❖ A toute ma famille
- ❖ A tous mes amis

Djaroun Samir

Merci

Dédicaces

J'ai l'honneur de dédier ce modeste travail à tous ceux qui me sont cher

❖ A ma famille toute entière

❖ A mes chers amis

Tacine Seddik

Merci

Liste des abréviations

- **CIFEDEHOP** : Centre International de Formation pour l'Enseignement des Droits de l'Homme et de la Paix.
- **CIO** : Comité International Olympique.
- **CL** : Collectivités Locales.
- **CLS** : Centre de Loisir Scientifique.
- **CNEPS** : Centre National d'Education Physique et Sportive.
- **CNO SA** : Comité National Olympique et Sportif Algérien.
- **CNS** : Centre National des Sports.
- **CNS** : Centre National Scientifique.
- **CREPS** : Centres Régionaux d'Education Physique et Sportive.
- **DJS** : Direction de la Jeunesse et des Sports.
- **EPS** : Education Physique et Sportive.
- **FARE** : Fédération des Animateurs de République Educative.
- **FASS** : Fédération Algérienne du sport Scolaire.
- **FASS U** : Fédération Algérienne du sport Scolaire Universitaire.
- **FNSU** : Fédération National du sport universitaire.
- **FSUA** : Fédération du Sport Universitaire Algérien.
- **GMAF** : Groupes Mixtes d'Animation et de Formation.
- **INFPE** : Institut national de Formation des Personnels de l'Education.
- **ISTS** : Institut des Sciences de la Technologie du Sport.
- **ITE**: Instituts de Technologie de l'Education.
- **JL** : Jeux Ludique.
- **JSK** : Jeunesse Sportive de Kabylie.
- **JST** : Jeux et ports Traditionnels.
- **LOADDT** : Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire.
- **MEF** : Maitre de l'Ecole Fondamentale.
- **MEN** : Ministère de l'Education Nationale.

- **MJS** : Ministère de la Jeunesse et des Sports.
- **MJS**: Ministère de la Jeunesse et des Sport.
- **OCB** : Organisation Communautaire de Base.
- **ODEJ** : L'office des établissements de jeunes.
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale.
- **OPOW** : L'office du parc omnisports de la wilaya.
- **PA**: Professeur Adjoint.
- **PEF** : Professeur d'Enseignement Fondamental.
- **EPS**: Education Physique et Sportive.
- **PME** : Petite et Moyenne Entreprise.
- **SP** : Secteur Privé.
- **SUA** : Sport Scolaire et Universitaire.
- **URSS** : Union des Républiques Soviétiques.

Résumé

Le développement local est devenu la priorité de toute localité après avoir eu la décentralisation qui consiste à un transfert de compétences administratives de l'Etat central vers les collectivités locales.

L'objectif de ce travail est d'apporter un éclairage sur le rôle des acteurs territoriaux dans le développement des activités sportives et ludiques, il existe plusieurs acteurs qui contribuent que ce soit d'une manière directe ou indirecte dans ce développement à savoir l'Etat en général en premier lieu, puis on trouve les autres intervenants comme la DGS qui organise les compétitions et qui veille sur le bon déroulement de ces dernières, et aussi la wilaya qui donne son accord pour l'organisation de différentes compétitions, même l'APC y contribue dans ce développement, aussi la communauté y participe à ce développement. On peut aussi citer d'autres organismes comme : la maison de la culture, le centre de loisir scientifique et les maisons de jeunes. Sont tous des acteurs territoriaux qui agissent dont le bien de la wilaya et aussi dans le but de développer ce secteur dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Aussi l'objectif de ce modeste travail est de multiplier les possibilités de son apport au développement local, cet apport est étudié d'un point de vue de l'impact des infrastructures sportives sur la dynamique de développement territorial, à travers leurs capacités à créer des emplois et de la richesse d'une façon directe ou indirecte.

A l'aide des données collectées et leur exploitation ainsi grâce à une enquête de terrain au niveau de la direction de la jeunesse et des sports de Tizi-Ouzou, nous avons analysé l'apport des infrastructures sportives.

Grace aux infrastructures sportives, les projets de développement local ont connus une certaine prospérité, parce que ces dernières ont un impact soit direct ou indirect avec ces projets de développement local. Dans le secteur social ces infrastructures contribuent au développement des relations humaines, et cela par la création des richesses et de l'emploi.

Mots clés : développement local ; décentralisation ; collectivités locales; l'Etat ; les infrastructures sportives ; la dynamique de développement territoriale ; acteurs territoriaux ; activités sportives et ludiques.

Abstract

Local development has become the priority of any locality after having had decentralization which consists of a transfer of administrative powers from the central State to local communities.

The objective of this work is to shed light on the role of territorial actors in the development of sports and recreational activities, there are several actors who contribute either directly or indirectly to this development, namely the State in general in the first place, then we find the other stakeholders such as the DGS which organizes the competitions and which watches over the smooth running of the latter, and also the wilaya which gives its agreement for the organization of different competitions, even the APC contributes to this development, also the community participates in this development. We can also mention other organizations such as: the house of culture, the scientific leisure center and the youth centers. Are all territorial actors who act for the good of the wilaya and also with the aim of developing this sector in the wilaya of Tizi-Ouzou. Also the objective of this modest work is to multiply the possibilities of its contribution to local development, this contribution is studied from the point of view of the impact of sports infrastructures on the dynamics of territorial development, through their capacities to create jobs and wealth either directly or indirectly.

Using the data collected and their exploitation as well as through a field survey at the level of the direction of youth and sports of Tizi-Ouzou, we analyzed the contribution of sports infrastructure.

Thanks to the sports infrastructures, the local development projects have known certain prosperity, because the latter have an impact either direct or indirect with these local development projects. In the social sector, these infrastructures contribute to the development of human relations, through the creation of wealth and employment.

Keywords: local development; decentralization; local communities; the state; sports infrastructure; the dynamics of territorial development; territorial actors; sports and recreational activities.

ملخص

أصبحت التنمية المحلية أولوية لأي منطقة بعد أن كانت لديها اللامركزية التي تتكون من نقل السلطات الإدارية من الدولة المركزية إلى المجتمعات المحلية. الهدف من هذا العمل هو تسليط الضوء على دور الفاعلين الإقليميين في تطوير الرياضة والأنشطة الترفيهية، فهناك العديد من الجهات الفاعلة التي تساهم بشكل مباشر أو غير مباشر في هذا التطور، وهي الدولة بشكل عام في المقام الأول، ثم نحن العثور على أصحاب المصلحة الآخرين مثل المديرية العامة للفضاء التي تنظم المسابقات والتي تراقب حسن سير هذه الأخيرة، وكذلك الولاية التي تعطي موافقتها على تنظيم مسابقات مختلفة، حتى APC تساهم في هذا التطور، كما يشارك المجتمع في هذا التطور. ويمكن أن نذكر أيضًا منظمات أخرى مثل: دار الثقافة، ومركز الترفيه العلمي، ومراكز الشباب. هم جميع الفاعلين الإقليميين الذين يعملون لصالح الولاية وأيضًا بهدف تطوير هذا القطاع في ولاية تيزي وزو. كما أن الهدف من هذا العمل المتواضع هو مضاعفة إمكانات مساهمته في التنمية المحلية، وتدرس هذه المساهمة من وجهة نظر تأثير البنى التحتية الرياضية على ديناميات التنمية الترابية، من خلال قدرتها على خلق فرص العمل والثروة إما. بطريقة مباشرة أو بطريقة غير مباشرة.

باستخدام البيانات التي تم جمعها واستغلالها وكذلك من خلال مسح ميداني على مستوى اتجاه الشباب والرياضة في تيزي وزو، قمنا بتحليل مساهمة البنية التحتية الرياضية. بفضل البنى التحتية الرياضية، عرفت مشاريع التنمية المحلية ازدهارًا معينًا، لأن هذه الأخيرة لها تأثير مباشر أو غير مباشر على مشاريع التنمية المحلية هذه. في القطاع الاجتماعي، تساهم هذه البنى التحتية في تنمية العلاقات الإنسانية، من خلال خلق الثروة وفرص العمل.

الكلمات المفتاحية: التنمية المحلية؛ اللامركزية. المجتمعات المحلية؛ الولاية؛ البنية التحتية الرياضية ديناميات التنمية الإقليمية. الجهات الفاعلة الإقليمية الأنشطة الرياضية والترفيهية.

Introduction générale

Introduction générale

Au lendemain, de son indépendance l'Algérie essayé d'adopter une économie socialiste centralisée, pour réussir un développement local, mais cette stratégie s'est avérée incompatible avec les ressources disponibles et aussi avec les moyens dont l'Etat disposent. Ce qui a permis à l'Etat de changer de politique afin de réaliser le développement local, etcela en entraînant en jeu la décentralisation. « Elle a pour fin de donner aux collectivités territoriales de base une certaine autonomie leur permettant de définir les normes de leurs actions et de choisir les modalités de leurs interventions»¹. Après avoir été étudié et analysé dans plusieurs domaines et par différents facteurs, c'est dans une approche économique que le développement local est défini et estimé à des résultats positifs.

Après son indépendance, l'Algérie pays émergeant, s'est donnée parmi les objectifs la mission de développer le secteur sportif, vu que ce dernier encourage les jeunes à faire valoir leurs savoir-faire et représenter dignement leur pays dans la scène sportive internationale.

Dans l'Algérie indépendante, le sport, activité corporelle technique, multidimensionnelle, n'est jamais arrivé à se libérer dans son évolution, du parrainage et de la mainmise ou toute influence du politique, ni de l'usage politique qu'en font les décideurs gouvernementaux (les dirigeants politiques du pays)². La question de son autonomie relative ne s'est posée que très tardivement par un début de désengagement de l'Etat de la vie publique en 1989. Suite aux événements d'Octobre 1988, l'Etat était contraint à instaurer le multipartisme et le début de l'expression de la société civile.

Dans les années précédentes, un grand intérêt a été consacré pour l'expression «développement local », par les gouvernements. Ce concept est considéré comme une priorité pour les pays en voie de développement.

Le développement local peut être défini comme une démarche globale (économique, sociale et culturelle). C'est un développement qui fait appel à la participation de nouveaux acteurs (associations, groupes communautaires, syndicats.).

¹ Lauret Tourjansky-Cabart. « Le développement économique », presse universitaires de France.1996, p4

² - ?????????????????

Introduction générale

Chaque projet de développement nécessite la réunion de toutes les conditions nécessaires pour sa pérennité. Parmi ces conditions, l'existence d'infrastructures. (Sportives, hôtels, restaurants, routes, aéroports...).

Dans le contexte algérien, le sport n'est plus seulement une pratique divertissante mais avant tout un lieu d'exercice du pouvoir ; le sport peut alors être examiné comme espace d'expression politique. Le sport, c'est également un discours, un enjeu politique et une idéologie au sens gramscien du terme.

Le sport est l'un des leviers de développement, il fait partie des principales préoccupations de l'Etat, sur lesquelles les collectivités locales interviennent dans le but d'assurer leur bon fonctionnement, il est considéré comme un moyen important dans la promotion de l'image et de la réputation du territoire.

A cet effet, le sport est désormais régulièrement intégré aux stratégies locales de développement, ainsi il trouve aujourd'hui complètement sa place dans ce dispositif.

Notre champ d'étude est basé sur la wilaya de Tizi-Ouzou qui compte 67 communes réparties sur 21 Daïras, après le dernier découpage administratif réalisé en 1984. Elle compte aussi 1 178 333 habitants. En 2016 le chef-lieu de la Wilaya est la Ville de Tizi-Ouzou peuplée d'environ 152 176 habitants.

Notre travail de recherche a pour objectif, la détermination du rôle que jouent les acteurs territoriaux et à l'aide du quels moyens ont pu réaliser le développement local, et analyser la situation des infrastructures sportives et ludiques, et avoir une petite idée sur le tourisme dans la localité de Tizi-Ouzou.

Le choix de notre sujet de mémoire est motivé non seulement par l'actualité de ce dernier qui mérite d'être étudié pour apporter plus de clarté sur ce même sujet, mais aussi sur son importance majeure dans le développement local.

Ce qui nous a poussés à traiter sur le chemin de notre recherche la problématique suivante :

Contribuent-elles les activités sportives et ludiques au développement du territoire ?

Pour répondre à la problématique soulevée, il est important de traiter les questions suivantes :

- 1) qu'est ce que signifie le développement local?
- 2) quel impact ont-elles ces activités dans le développement local de la wilaya de T.O ?
- 3) quel rôle jouent-ils les acteurs territoriaux dans le développement des activités sportives et ludiques ?
- 4) le sport est-il un moyen qui contribue au développement territorial?

En guise de réponse anticipée à la problématique posée, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

H1 : le développement local est un processus d'enrichissement économique, social et culturel, il est aussi un processus qui alimente les dynamiques locales, dans le but est de trouver un équilibre local.

H2: l'intervention de différents acteurs locaux permet l'évolution dans le secteur sportif, et leur implication dans ce domaine donne naissance à une dynamique de développement local.

H3: les infrastructures sportives ont un impact direct sur les activités sportives que se soit d'une manière positive ou d'une manière négative. Ces dernières sont considérées comme un facteur important dans le développement local.

H4 : les infrastructures sportives ont des retombées économiques et sociales au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou.

H5 : le sport est considéré comme un atout de développement territorial, grâce aux avantages et aux différents apports qu'il apporte sur d'autres secteurs et surtout sur l'activité économique.

En vue de vérifier nos hypothèses et répondre à notre problématique, nous avons procédé à cette recherche en développant deux pivots : une partie théorique et une partie pratique.

Dans le volet théorique : la recherche documentaire nous a été essentiellement utile pour le cadre théorique de notre travail. Elle nous a permis de sélectionner des données pertinentes d'un certain nombre de documents que nous avons exploités. Pour bien cerner la notion « rôle des acteurs territoriaux dans le développement des activités sportives et ludiques » nous avons eu recours aux différents ouvrages et mémoires.

Nous avons partagé cette partie en deux chapitres ; le premier chapitre sur la notion de développement local ; le deuxième chapitre sur les activités sportives et ludiques et ainsi sur les acteurs territoriaux.

Introduction générale

Dans le volet pratique : cette partie consiste à mener une étude sur le terrain, nous avons fait plusieurs entretiens au sien de plusieurs administrations publiques et privés pour collecter plus d'informations liées à notre recherche.

Pour arriver à des réponses souhaitées nous avons structuré notre mémoire en trois chapitres :

Le premier chapitre de notre mémoire est basé sur des généralités associées aux concepts développement local, la décentralisation et sur les différents acteurs territoriaux. A cet effet, nous allons donner quelques définitions et notions liés directement aux concepts cités.

Dans le deuxième chapitre de notre travail, nous allons présenter l'évolution des activités sportives et ludiques en Algérie. Nous donnerons la définition de ces activités dites sportives et ludiques, les étapes d'évolution du sport et loisir, et l'évolution du sport en Algérie, nous allons aussi discuter sur des activités et mouvement sportif, le développement de tourisme sportif et aussi des fédérations sportives.

Le troisième chapitre de notre travail de recherche est consacré pour le volet pratique, dans cette partie nous essayons de trouver des réponses aux questions qu'on se pose. Dans ce chapitre nous allons présenter la zone d'étude la wilaya de Tizi-Ouzou, nous allons discuter sur l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques. Tout d'abord, nous donnerons un aperçu géographique de la wilaya, ensuite, nous allons présenter toutes les instances administratives qui nous avons accueillies au cours de notre travail, enfin on va présenter l'impact économique du sport, l'impact direct et indirect des infrastructures sur le développement local, aussi les projets en réalisation dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Pour la réalisation de ce travail de recherche, nous avons eu recours aux :

- Une recherche bibliographique qui nous a permis de collecter les informations publiées par de nombreux auteurs.
- Des entretiens auprès des responsables de différentes instances administratives liées à notre thème de recherche.

Chapitre 01 :
Théorie sur les
acteurs territoriaux et
le développement
local

Introduction au chapitre

Le développement local est un objectif recherché par tous les territoires, cet objectif implique de partir d'une simple hypothèse : la mobilisation des potentialités locales, qui peuvent orienter des dynamiques socio-économiques. Cela implique aussi la qualité des relations qui lient les acteurs dans une localité.

Le développement local est considéré comme un processus qui construit et conforte les dynamiques locales et permet une amélioration de vie commune et du bien-être de tous. Dans ce sens, le développement local est une solution efficace, puisque il se base sur la recherche d'un équilibre local.

Pour assurer la durabilité de ce développement, il est important d'associer les dimensions économiques, sociales et culturelles, qui sont des piliers essentielles dans ce processus.

Section 1 : Notions de développement et acteurs territoriaux :

Dans cette première section on va présenter le développement local en général, qu'est-ce que signifie développement local, quels sont ses objectifs, et quel rôle jouent-elle la décentralisation dans le processus de développement local ?

1. Définition et objectifs de développement local :

1.1. Origine du concept

Le concept du développement local est apparu dans les années 60, par la mobilisation des potentialités locales et l'orientation des dynamiques socio-économiques.

Ce terme « local » s'est associé au terme « développement » pour désigner le développement d'un territoire bien défini, autrement dit au niveau régional.

D'une part, il est une réponse à la mondialisation naissante à l'époque et d'autre part à l'approche frontale de l'aménagement du territoire.

Plusieurs acteurs locaux considèrent que le développement d'un territoire doit prendre en compte les besoins et les aspirations de ses habitants, pour essayer de leur procurer une satisfaction maximale à leurs besoins, et ce afin d'améliorer leur niveau de vie, et de s'assurer que ce développement est en bonne voie.

Dans les années 90, la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT), fixe et détermine de nouvelles normes réglementaires renforçant le développement local¹.

1.2. Définition de développement local

Nous avons pris quelques définitions.

La première définition a été avancée par l'auteur français Jean-Louis Guigou en 1983 : « Le développement local est l'expression de solidarité locale créatrice de nouvelles relations sociales et manifeste la volonté des habitants d'une microrégion de valoriser les richesses locales, ce qui est créateur de développement économique ». ²

Selon Greffe.X (année): « le développement local est un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources et de ses énergies. Il sera donc le produit des efforts de sa population, il mettra en cause l'existence d'un projet de développement

¹ Frédéric TESSON Introduction au cours développement local L2.L3. P21

² GUIGOU J-L, « le développement local : espoirs et freins », Paris, 1983, p95

intégrant ses composantes économiques, sociales et culturelles, il fera d'un espace de contiguïté un espace de solidarité active ».³

Cette définition souligne que le développement local relève de l'amélioration et de l'enrichissement des activités économique.

Selon Bernard Pecqueur : « le développement local propose une grille de lecture de développement qui a vocation à embrasser sous un même regard l'organisation des hommes en vue de produire et de répartir les biens matériels dans une perspective d'évolution mondiale. Le développement local s'inscrit dans la continuité des théories du développement par le bas, où le potentiel local de développement s'oppose au capitalisme dominant. Face à la logique de profit, une logique s'affirme comme mode affirmatif de développement endogène et localisé ».⁴

Pour Bernard Pecqueur, le développement local c'est la valorisation des ressources territoriales par l'action collective des acteurs locaux.

1.3. Les objectifs du développement local :

- Attractivité de territoire
- Elimination des disparités spatiales
- Création d'emplois
- La création des synergies multiples capables de valoriser les richesses locales
- La favorisation des potentiels locaux
- Le renforcement de la capacité économique et le cadre réglementaire et juridique d'une zone
- L'amélioration de l'avenir économique

2. La décentralisation :

2.1. La définition :

La décentralisation consiste en un transfert de pouvoirs de l'Etat vers des personnes morales de droit public distinctes de lui. Elles disposent : d'une autonomie plus au moins grande, selon le degré de décentralisation ; d'un budget propre.⁵

La décentralisation existe lorsque la loi accorde à des organes élus par une collectivité décentralisée, un pouvoir de décision sur tout ou partie des affaires locales.⁶

³ GREFFE.X, « territoire en France », Ed ECONOMICA, 1984, p146

⁴ PECQUEUR.B, cité par Abdelfatah TOUZRI, développement local, acteurs et les dispositifs, revitalisation urbaine dans la commune bruxelloise de Molenbeek-Saint-Jean, Louvain, la-neuve, 2007, P34

⁵ Www. Wikipédia. Décentralisation.com : consulter le 18/12/2021

⁶ ABID Lakhder. Les collectivités locales en Algérie. OPU. 1995. P11

2.2-Les éléments de la décentralisation :

- La reconnaissance d'une catégorie d'affaires locales par opposition aux affaires nationales.
- L'octroi aux collectivités de la personnalité juridique qui entraîne l'autonomie financière, sans lesquelles il serait hors de question qu'elles puissent gérer leurs affaires.

2.3-Les formes de la décentralisation :

- La première concerne les collectivités locales, et dite décentralisation territoriale. Dans ce cas les habitants de la commune ou de la région règlent leurs affaires administratives par l'intermédiaire de leurs représentants élus (l'assemblée populaire communale et son président). Pour veiller à l'indivisibilité de la république, les collectivités locales sont placées sous la surveillance d'un délégué du gouvernement qui est chargé de vérifier la légalité de leurs décisions. Le développement de la démocratie locale implique la promotion de cette forme de décentralisation.
- La seconde forme de décentralisation consiste dans la décentralisation technique ou fonctionnelle par services, elle correspond à la formule de l'établissement public comme l'université, hôpital...

2.4. La décentralisation : une politique de transfert des compétences administratives de l'Etat aux collectivités locales :

La décentralisation a pour objectif la répartition des fonctions administratives entre l'Etat et les autres collectivités publiques.⁷

La centralisation consiste à concentrer la gestion de l'ensemble des affaires administratives d'un pays aux mains des services de l'Etat mais la décentralisation a pour but de transférer certaines fonctions du pouvoir central au profit d'autres personnes administratives territoriales (la commune par exemple).

❖ Les conditions de la mise en œuvre de la décentralisation :

Il faut tout d'abord isoler, parmi les besoins auxquels l'administration doit répondre et qui présentent à titre principal un caractère local. C'est à propos de ceux-ci que le transfert de compétences pourra s'opérer.

⁷ Ibid. P12

Il est exclu en effet de voir l'Etat renoncer à son pouvoir décisionnel sur les questions intéressant l'ensemble de la population ou qui relèvent de ses attributions régaliennes (justice, défense nationale, diplomatie).

- Il convient ensuite de doter les collectivités de la personnalité juridique et d'une autonomie financière afin de leur permettre de disposer de ressources propres nécessaires à leurs actions.
- Il faut enfin que les organes exécutifs de ces collectivités soient élus en leur sein, et qu'ils jouissent d'une réelle autonomie à l'égard du pouvoir central.

3. Les modes de développement local :

On distingue trois modes ;

3.1-L'agglomération :

Se fonde sur une concentration spatiale de différentes activités économiques, qui ne présentent pas une complémentarité. Cette concentration résulte et est créatrice d'économie externes aux entreprises, liées à des économies d'échelle. La particularité de processus d'agglomération est essentiellement caractérisé par la proximité géographique, et qu'il produit des effets externes qui ne répond pas à une logique industrielle ni même n'entraîne des effets de système.

3.2-Le processus de spécialisation :

Le terme de spécialisation a une double signification, le processus par lequel le tissu économique sa structure est fondé sur une logique industrielle favorisant la concentration géographique d'activités complémentaires. Un tel processus correspond donc au recouvrement de proximités géographiques et organisationnelles.

3.3-Le processus de spécification :

Caractérise un territoire qui dispose, grâce à la proximité institutionnelle entre les acteurs, d'un mode de coordination entre les agents économiques qui outre les effets de proximité organisationnelle, permet une flexibilité dans le déploiement des ressources, des activités et des compétences sans faire éclater le contexte territorial. D'une façon différente des processus d'agglomération et de spécialisation, le processus de spécification ne repose pas seulement sur l'existence d'économie externe, mais aussi sur celle de structure apte à internaliser celles qui déterminent le développement du tissu économique local.

Ces trois processus montrent qu'il y'a un mode plus important que l'autre.

La construction entre le type de proximité et la diversité des acteurs engagés présente trois circuits différents :

- ✓ **De l'agglomération à la spécialisation** : ce passage d'une économie d'agglomération varie à une spécialisation se fait en attirant des activités similaires ou complémentaires en terme de fonction de marché ou de produit
- ✓ **De la spécialisation à la spécification** : ce passage de la spécialisation à la spécification peut se produire par la diversification maîtrise des activités.
- ✓ **De l'agglomération à la spécification** : ils ont un caractère de diversification d'activités, il est important de signaler une différence entre les deux, la densité institutionnelle qui figure dans le mode de spécification permet d'exploiter les complémentarités entre les activités⁸.

4. Les composantes du développement local :

4.1- Le territoire :

Selon Claude Courlet (2001) : « le territoire apparaît comme une construction collective, à la fois produit et condition de processus de production de ressources spécifiques »⁹.

4.2- Les acteurs :

Pour assurer la réussite d'un tel développement local nécessite la collaboration de tous les opérateurs et intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes énergies, sont générés par les acteurs du territoire qui se différencient sur les plans économiques et sociales y compris la logique adoptée. Sur ce point, Lorthiois (1996)¹⁰ considère trois types d'acteurs:

⁸J.P.GILLY, J.PERRAT, « entre gouvernance locale et régulation globale » colloque économie méditerrané monde arabe Sousse 20-21 septembre 2002, P.4-5.

⁹ COURLET Claude, « territoire et régions : les grands oubliés du développement économique » L'Harmattan, Paris, 2001, P.34.

¹⁰ LORTHIOIS.J. (1996), « le développement local : quelques éléments théoriques et pratiques » communication au colloque international : « Articulation Espace-Local-Espace mondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, Laboratoire Recherche et développement, P.12.

4.2.1-Les acteurs institutionnels :

Regroupent tous les acteurs ayant un pouvoir légitime et élu démocratique. Autrement dit, l'ensemble des acteurs relevant des collectivités, qu'elles soient centrales, déconcentrées ou décentralisées, ils regroupent l'Etat et ses structures déconcentrées, les collectivités locales et leurs services techniques, les organismes publics et semi publics.

4.2.2-La communauté :

Elle regroupe l'ensemble des individus vivant et agissant sur un territoire donné, et partagent des valeurs, de normes, des responsabilités, des handicaps, des chances, des relations avec l'environnement, et les même problèmes. En outre, la communauté est «un regroupement organisé sur un territoire naturellement et historiquement constitué »¹¹.

4.2.3-Les acteurs économiques :

Ils désignent l'ensemble des entrepreneurs et opérateurs économiques qui, à travers les PME, contribuent à alimenter et entretenir l'appareil productif local, et ce en investissant, en consommant, en produisant, en offrant des services et poste d'emplois etc. la notion PME n'exclut pas ici la participation des banques et des bailleurs de fonds vu leurs rôle important dans le financement des projets.

4.3-Un processus de mobilisation des acteurs :

Afin de garantir la réussite de développement local, ça nécessite la participation des acteurs au projet de développement et leur mobilisation, cela se fait en deux pratiques :

4.3.1-Le partenariat :

Il signifie l'expression d'une volonté collective d'agir ensemble en vue de créer de nouvelles pratiques, de nouvelles actions. Le partenariat permet de réduire le cloisonnement entre les acteurs et de faire ressortir beaucoup plus les complémentarités entre eux. Il permet surtout d'allier les approches transversale (acteurs du même secteur et niveau) et verticale (acteurs de différents secteurs et niveaux).

4.3.2-La participation active de la population :

La population joue un rôle très important dans le processus de développement local. Elle doit l'accompagner tout au long des différentes phases, du diagnostic à l'évaluation des actions, en passant par l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du projet. Cette participation est d'autant plus importante qu'il existe au sein du territoire une démocratie participative.

¹¹ PREVOST Paul, « le développement local : contexte et définition », Cahiers de recherche IREC01-03, institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke IRECUS, P.18.

4.4-Un croisement des logiques économiques, sociales et politiques :

Le projet de développement local naît à partir de l'association de trois approches : économique, sociale et politique. Ceci s'explique, une part, par la multiplicité des acteurs participant au projet, et par conséquent, la multiplicité des dimensions et des visions. D'autre part, ce croisement de logiques reflète le caractère global du développement, qui considère la nécessité d'allier les approches transversales et complémentaires (horizontal et verticale). Le croisement de logiques s'illustre notamment par :

- L'association des compétences des différents acteurs et la synergie de leurs actions.
- La considération du territoire comme un système composé de plusieurs sous-systèmes (économiques, sociaux et politiques).
- Enfin, la valorisation des complémentarités entre les actions provenant des niveaux national, régional et local, et provenant de différents secteurs.

4.5-L'articulation du local à son environnement :

L'environnement comporte en plus des entreprises, d'autres acteurs (institutions publiques, administrations, population, associations,...). L'environnement local, ce trouve dans l'environnement global, plus grand, qui englobe, et avec lequel il entretient des relations particulières. Au niveau local ces relations sont de deux ordres. La première ; sont les relations internes à l'environnement local qui représente les relations qu'entretiennent les acteurs du territoire entre eux. Sont des relations « exclusivement internes » au territoire qui entretiennent sa cohésion et sa solidarité. La deuxième ; sont les relations externes à l'environnement local, elles concernent les relations entre les territoires. C'est ici que s'appréhende le local par rapport au global dans lequel il est contenu avec d'autres territoires. Ces relations se traduisent par une coopération intercommunale, qui permet de développer un système d'échange très intense entre les territoires.

Section 2 : La notion d'acteurs territoriaux

Le développement local est un processus qui nécessite l'implication de différents acteurs, afin d'assurer un avancement positif des actions menées, pour la réussite de ce projet de développement.

1. Définition de la notion d'acteurs :

Les acteurs territoriaux sont en mesure d'initier de nouveaux courants. En plus de jouer un rôle prépondérant dans la construction de leur territoire et dans la construction et la création de nouvelles idées, ils influencent sur les dynamiques dans le but de regrouper les intérêts et les forces individuelles autour des objectifs partagés qui constituent des points communs pour le développement local. Selon George Simmel « l'acteur se construit progressivement dans l'interaction. Il peut avoir des stratégies ou une conduite active mais on les réfère à un contexte donné, pas à ses caractéristiques initiales »¹²

Les acteurs sont des éléments qui agissent dans l'espace géographique. Il s'agit des individus, des groupes, des entreprises, des collectivités territoriales et de l'Etat. Ces acteurs agissent sur l'espace qu'ils contribuent à modifier. Parfois, ces acteurs peuvent rentrer en conflit¹³.

2. Les différents acteurs territoriaux

2.1-Le secteur privé

Le secteur privé regroupe toutes les organisations et entreprises qui ne sont pas gérées par l'Etat. Mis à part les entreprises commerciales, les associations sans but lucratif. Le secteur privé se constitue principalement : d'entreprises privées, des fonds d'investissement et des banques à capitaux privés, des organisations, les coopératives et la mutuelle santé.

Les entités du secteur privé reposent ainsi entre les mains d'entreprises privées ou particulières, à titre d'exemple, Coca-Cola, McDonald sont des entreprises appartenant au secteur privé.

¹² Cité par NAIT-CHABANE Abdelatif, « gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la wilaya de Bejaia », mémoire de magister en Science Economiques, UMAB, 2010, p58.

¹³ [Www.définition](#) d'acteurs territoriaux. Consulté le 9/02/2022.

Les entreprises privées émettent des actions. Cependant, ce procédé ne s'effectue pas par le biais d'un marché boursier public. De ce fait, elles n'ont pas besoin de se conformer aux différentes normes de publication et de dépôt comme c'est le cas pour les sociétés ouvertes. De plus, leurs actions sont moins liquides et sont difficiles à estimer par rapport à ces dernières.

Il s'agit ainsi des entrepreneurs privés, comme les petites et moyennes entreprises (PME), qui agissent dans l'intérêt collectif, ce qui permet de développer de l'économie locale.

2.1.1-Les PMI

Les petites et moyennes entreprises sont un élément indispensable dans le développement économique local. La dynamique du développement territorial dépend de la capacité locale d'entreprendre. La multiplication de PME est un élément clé et un avantage pour une dynamique de développement.

2.2-L'Etat

L'Etat est un ensemble de personnes vivant sur un territoire déterminé et soumis à un gouvernement. C'est une forme d'organisation que la société utilise pour s'orienter et se gérer. L'Etat désigne également un ensemble de personnes qui acceptent de s'imposer un ordre sous certaines conditions.

Au plan juridique, « l'Etat peut être considéré comme l'ensemble des pouvoirs d'autorité et de contrainte collective que la nation possède sur les citoyens et les individus en vue de faire prévaloir ce qu'on appelle l'intérêt général, et avec une nuance éthique le bien public ou le bien commun »¹⁴.

Un Etat souverain est vu comme délimité par des frontières territoriales établies, à l'intérieur desquelles ses lois s'appliquent à une population permanente, et comme constitué d'institutions par lesquelles il exerce une autorité et un pouvoir effectif. La légitimité de cette autorité repose sur : la souveraineté du peuple ou de la nation.

La décentralisation a permis aux collectivités territoriales de détenir un pouvoir de décision, mais ont toujours un partenaire principal qui est l'Etat.

L'Etat est le concepteur des différentes politiques publiques liées au développement local.

¹⁴ George Burdeau, traité de science politique, 1950.

2.3-Les organisations de la société civile (ONG, OCB, Association,...)

Une société civile organisée est une structure organisationnelle dont les membres servent l'intérêt général au moyen d'un processus démocratique et jouent un rôle de médiateur entre les pouvoirs publics et les citoyens.

L'expression, Organisation de la Société Civile inclut les organisations non gouvernementales, Organisations Communautaire de Base, les associations, les fondations publiques et privées, ainsi que les acteurs économiques dont les missions principales les définissent comme des entreprises sociales.

Ces organisations ont une fonction de garantir l'intérêt général, elles ont un but non lucratif. Il s'agit des groupements de solidarités et d'organisation communautaires, des coopératives et de différentes associations.

Ces organisations participent directement au développement local, en associant leur rôle avec les agissements de l'Etat et les différentes actions des autres acteurs locaux.

2.4-Les collectivités locales

Une collectivité locale est une personne morale de droit public qui exerce des compétences générales sur un territoire donné. La collectivité bénéficie d'une autonomie administrative en disposant de son propre personnel et de son propre budget. Elle détient des compétences qui lui sont confiés par le législateur.

L'Etat a transféré le pouvoir décisionnel aux collectivités locales, afin que celles-ci puissent accomplir leurs missions : la gestion des ressources ; la gestion des compétences au niveau local pour promouvoir le bien-être économique, social et culturel.

2.5-La communauté

La communauté selon Prevost Paul : « un regroupement organisé sur un territoire naturellement et historiquement constitué ».¹⁵

C'est l'ensemble de personnes et d'individus vivant sur un même territoire et qui partagent les mêmes valeurs, normes, responsabilités et relations avec leur environnement.

Elle est aussi composée d'institutions, d'entreprises et de ressources qui permet une certaine cohérence économique et sociale.

3. Le rôle et implication des acteurs locaux :

3.1-Implication des acteurs locaux :

Pour la réussite de développement local nécessite la collaboration de tous les intervenants au niveau local et la mobilisation de toutes énergies, ainsi deux groupes d'acteurs, qui sont publics et privés.

3.1.1-Les acteurs publics

- **Les collectivités locales** : regroupent les communes et wilaya, elles agissent par l'intermédiaire des assemblées communales. Ces collectivités sont considérées comme un levier puissant du développement local.
- **L'Etat** : représente les différents organes centraux de pouvoir public, en outre le gouvernement. C'est un des acteurs important dans le développement local.

3.1.2-Les acteurs privés

Il existe aussi les petites et moyennes entreprises qui représentent un tissu productif à leurs atouts et aux potentialités qu'elles offrent au développement local. Les acteurs privés regroupent les entreprises, les banques, les associations,...etc.

3.1.3-Les autres acteurs :

- Les organisations multilatérales : agences des nations unies, banque mondiale.
- La coopération décentralisée, qui commence à être un moyen privilégié le transfert de connaissances¹⁶.

3.2-Le rôle des acteurs locaux dans la construction de leur localité

Les acteurs locaux sont les éléments dynamiques d'une démarche ascendante en développement territorial, autrement dit, la mise en valeur des forces particulières et distinctes à une localité afin d'assurer l'essor du potentiel des acteurs qu'elle regroupe : les individus, les entreprises, la communauté, les organisations et les savoirs culturels et naturels. Ces acteurs ont une capacité à mobiliser les ressources locales afin d'atteindre les objectifs de leur collectivité.

A chaque changement, la réorganisation est nécessaire des schémas d'interaction, la définition de nouveaux rôles et la gestion des incertitudes qui découlent de certains changement.

¹⁵ PREVOST Paul, « le développement local : contexte et définition cahiers de recherches, IRIC 01-03, Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'université de Sherbrooke (IRECUS), P.18

¹⁶ Mémoire présenté par Ouahabi Souad « le rôle des acteurs locaux dans le développement local : cas de la commune de Feraoun », Université Abderrahmane Mira de Bejaia, P. 27. 2014.

4. Les stratégies d'acteurs locaux et dynamiques des territoires :

Pour identifier les dynamiques de développement possible d'un territoire, il est nécessaire d'étudier la nature des ressources spécifiques locales et la façon optimale dont elles peuvent être mobilisées pour faire face aux crises internes ou externes. Ce qui permet de spécifier la nature, le rôle et le type d'actions des acteurs locaux.

4.1-La mise en réseaux des acteurs locaux :

4.1.1-L'évolution des réseaux :

Selon NEUSCHW Ander. 1991, un réseau est une structure vivante dans mesure où il naît, grandit, se transforme, s'adapte, des branches disparaissent, d'autres apparaissent continuellement. Le réseau est en perpétuelle évolution et chaque confrontation à un avis extérieur voire à une opinion interne peut le déstabiliser. De même, le départ ou l'arrivée permanente d'acteurs le modifie et le façonne. Pour rester stable, cette organisation adopte un comportement dynamique qui se manifeste par les nombreuses créations et ruptures de liens entre acteurs.

Alors le réseau se définit comme suit : « le réseau est un dispositif au service de l'action collective, un lieu d'expérimentation des ressources de créativité et de réactivité sociales. »

Selon D. Maillat (1995), « suppose un système de relation entre différents acteurs, basé sur un système de confiance et de connaissances mutuelles ainsi que de réciprocités et de priorités. Le réseau est un mode d'organisation des transactions qui se développe dans le temps, il n'est pas figé mais évolutif. Ce sont des structures formelles et informelles qui relient les acteurs, les renforcent, les rapprochent les uns des autres en créant entre eux une complicité grâce à laquelle ils sont beaucoup plus forts que s'ils étaient isolés. » 41

4.1.2-Le rôle des réseaux : les réseaux d'acteurs sont considérés dans cette étude comme des moyens de mobiliser la société civile et les acteurs économiques dans l'optique de mettre en place une gestion intégrée de la zone côtière. La concertation, un des principes-clés, permet d'aboutir à des projets partagés et acceptés par une majorité de citoyens. La place des réseaux dans la concertation est donc à étudier. En outre, fait largement appel à la notion de territoire, de cadre géographique d'application et il est intéressant d'évaluer le rôle du réseau en interaction avec le territoire.

4.1.3-Intérêt du concept :

- **Représentation dans l'espace-temps d'une réalité logique** : le réseau est une forme ou structure particulièrement pertinente pour décrire à la fois la structure et le fonctionnement d'un ensemble où règne une division et/ou une répartition des tâches et des rôles.
- **Représentation du caractère systémique** : l'emploi d'une description sous forme logique facilite la compréhension des interactions réciproques unissant les composants concernés.
- **Emergence et compréhension des fonctions spécifiques au réseau** : le fait d'être en réseau peut induire une fonction que ses sous-parties ne possèdent pas. On qualifie d'émergence le processus d'apparition de cette fonction¹⁷.

¹⁷ Ibid. P.31.

Conclusion au chapitre

Le développement local est un processus d'enrichissement économique, social et culturel de la commune. Il est considéré comme étant l'affaire de tous pas d'un seul acteur, mais c'est la mobilisation de tous les acteurs qui permet sa concrétisation. C'est un nouveau modèle de développement qui donne plus d'importance à la dimension local pour encourage les initiatives et la participation des acteurs locaux, le développement local est vu comme une solution pour les régions les plus défavorisées. S'il porte sur le long terme, le développement local devient développement durable.

L'Algérie possède des richesses naturelles, historiques, et archéologiques qui méritent d'être découvertes, ces atouts lui permettent de devenir une destination primordiale de tourisme littoral, tourisme historique et culturel... etc. qui peuvent se révéler favorables à une dynamique de développement local.

L'Algérie s'est lancée dans ce processus de développement local, après la prise de conscience de la nécessité pour la relance de l'économie nationale.

Chapitre 02 :
Evolution des
activités sportives
et ludiques en
Algérie

Introduction au chapitre

L'appréhension du phénomène sportif en Algérie, l'histoire de son mouvement ne peuvent être objectivement comprises que ramenées au processus général suivi par la société sur divers plans.

Dans un système éducatif où domine l'intellectualisme et où le niveau régresse, nous avons besoin d'un renouveau favorable aux méthodes actives. A ce propos, l'éducation physique et sportive offre aux élèves des situations d'expression variée, corporelle, verbale, émotionnelle, relationnelle, ce qui n'est pas le cas en salle de classe, où ils restent généralement assis et silencieux. L'EPS (Education Physique et Sportive) répond en effet aux objectifs d'une pédagogie active et dynamique grâce à la nature des activités qu'elle propose, à base de jeux et de mouvements, à une organisation en équipes, et à des compétitions fréquentes sur des espaces plus ou moins grand ; ce qui permet une grande liberté d'évolution motrice, une expression multiple et la confrontation directe des capacités et compétences des élèves.

En ne considérant, en premier lieu, que des aspects de l'ordre et l'équilibre psychique, la seule «porte de secours » permettant aux élèves de se défouler et de se libérer du stress et des nombreux cours théoriques reste donc l'EPS, ou à défaut, des activités d'animations sportive à l'école.

L'EPS n'est pas suffisamment prise en considération en Algérie et a même régressé dans le système éducatif : deux séances de 45 minutes par semaine d'enseignement retombées à une fois et très peu assurée en fait à l'école primaire, 2 heures par semaine dans les enseignements moyen et secondaire.

Section1 : Théorie sur les activités sportives et ludiques

Le sport, est une réalité sociale nettement affirmée et planétarisée de nos jours. Il est fait de la modernité. Il peut être par l'intermédiaire du corps du sportif, envisagé comme un "analyseur original" marqué par un certain impérialisme de la techno-science.¹

1. Définition des activités sportives

Pour ce qui est des activités sportives, la loi n°13-05 les définit comme toutes activités physiques et sportives, éléments fondamentaux de l'éducation, contribuent à l'épanouissement physique et intellectuel des citoyens et à la préservation de leur santé. Les activités physiques et sportives constituent un facteur de promotion et d'épanouissement de la jeunesse et de renforcement de la cohésion sociale.²

La pratique des activités physiques et sportives est un droit reconnu à tous les citoyens sans distinction.

1.1-Les types d'activités physiques et sportives :

Les activités physiques et sportives sont différenciées par leur nature, leur intensité, leurs programmes, leurs objectifs et les conditions de leur mise en œuvre. Elles sont organisées comme suit :³

1.1.1-L'éducation physique et sportive

Selon l'article 14- l'éducation physique et sportive est une matière d'enseignement qui a pour objectif de développer chez l'enfant, par le mouvement et la maîtrise du corps, ses conduites psychomotrices mentales et sociales⁴.

Selon l'article 15-l'enseignement de l'éducation physique et sportive est obligatoire à tous les niveaux de l'éducation nationale et de la formation et de l'enseignement professionnels. Elle est sanctionnée par des épreuves d'évaluation.

¹ Patrick Vassort, Le sport ou la passion de détruire, Lormont, Le Bord de l'eau, coll. « Altérité critique Sport », 2015, P69

² Loi n° 13-05 du 14 Ramadhan 1434 correspondant au 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, journal officiel de la république algérienne n° 39 du 31 juillet 2013, p 4.

³ibid p 5.

⁴ Article N°14 de Loi n° 13-05 du 14 Ramadhan 1434 correspondant au 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, journal officiel de la république algérienne n° 39 du 31 juillet 2013.

Son enseignement est dispensé sous la responsabilité du ministre chargé de l'éducation nationale et du ministre chargé de la formation et de l'enseignement professionnels.

Les programmes, les contenus et les méthodes de l'éducation physique et sportive ainsi que les modalités de leur mise en œuvre sont définis en coordination par les ministres concernés et le ministre de la jeunesse et des sports⁵.

1.1.2-Le sport scolaire et le sport universitaire

Selon l'article. 22, le sport scolaire et le sport universitaire consistent en l'organisation et l'animation de la pratique des activités sportives au sein des établissements d'éducation nationale, d'enseignement supérieur de formation et d'enseignement professionnels.

Les sports au sein des milieux suscités sont organisés selon un système de compétition dans les associations sportives scolaires et universitaires et en milieu de formation professionnelle gérées par leurs fédérations sportives respectives⁶.

Selon l'article 23, la fédération du sport scolaire et la fédération du sport universitaire sont chargées, notamment d'organiser, d'animer et de développer les programmes sportifs en milieu scolaire et universitaire. Elles gèrent leurs propres systèmes de compétition.

Elles participent à l'identification et au suivi des talents sportifs en coordination avec les fédérations sportives nationales spécialisées.

Les programmes techniques et d'action des fédérations du sport scolaire et du sport universitaire sont arrêtés en coordination avec les fédérations sportives nationales spécialisées⁷.

1.1.3-Le sport militaire

Selon l'article. 25, le sport militaire consiste en la mobilisation, la préparation et la densification de la pratique obligatoire de l'activité physique et sportive nécessaire à la formation militaire, promotionnelle, récréative compétitive au niveau de toutes les structures de l'Armée Nationale Populaire conformément aux règlements en vigueur et aux règlements des institutions sportives militaires internationales⁸.

Selon l'article. 26, le sport militaire fait partie du mouvement sportif national et contribue à sa promotion et à son développement⁹.

⁵ Article N°15

⁶ Article N°22

⁷ Article N°23

⁸ Article N°25

⁹ Article N°26

Selon l'article. 27, le sport militaire est organisé et animé selon un système de compétition spécifique¹⁰.

1.1.4-Le sport pour personnes handicapées

Selon l'article. 35, le sport pour personnes handicapées consiste en la pratique d'activités physiques et sportives récréatives, de compétition et de loisirs spécifiques adaptées visant la réhabilitation physique de personnes présentant des déficiences ou incapacités, dans le but de leur intégration sociale.

Ces activités sont exercées au sein des établissements spécialisés pour ces personnes et ce au sein des établissements d'éducation, d'enseignement supérieur, et de formation et d'enseignement professionnels, et en tous autres milieux ainsi que la participation aux compétitions sportives internationales¹¹.

Selon l'article. 36, le sport pour personnes handicapées est organisé et animé par les fédérations sportives nationales concernées.

La création d'associations sportives chargées de l'animation en milieux de personnes handicapées est obligatoire.

Les conditions de création, la composition et les modalités d'organisation et de fonctionnement des associations sportives citées à l'alinéa 2 ci-dessus, sont fixées par voie réglementaire¹².

1.1.5-Le sport de compétition

Selon l'article. 37, le sport de compétition consiste en la préparation et la participation à des compétitions sportives organisées par référence aux règlements des institutions sportives internationales.

Il vise la mobilisation, l'éducation et l'intégration sociale de la jeunesse à travers une saine compétition.

Il constitue un milieu privilégié de détection, de sélection et d'émergence de jeunes talents sportifs.

Il constitue également un cadre adéquat de diffusion des principes de l'éthique sportive des valeurs de tolérance et de lutte contre la violence¹³.

Selon l'article. 38, le sport de compétition s'articule autour d'un système hiérarchisé, par niveau de pratique et par catégorie d'âge ou de sexe.

¹⁰ Article N°27

¹¹ Article N°35

¹² Article N°36

¹³ Article N°37

Il est organisé au sein des associations et clubs sportifs selon des formes appropriées, adaptées aux exigences et contraintes spécifiques aux différents secteurs d'activités¹⁴.

Selon l'article. 39, le sport de compétition est organisé et animé par les fédérations sportives nationales¹⁵.

1.1.6-Le sport d'élite et de haut niveau

Selon l'article. 40, le sport d'élite et de haut niveau consiste en la préparation et la participation à des compétitions spécialisées visant la réalisation de performances évaluées par référence aux normes techniques nationales, internationales et mondiales.

Le sport d'élite et de haut niveau est organisé en plusieurs paliers différenciés par le niveau des performances réalisées aux plans national, international et mondial¹⁶.

Selon l'article. 41, le développement du sport d'élite et de haut niveau favorise l'émergence de jeunes talents sportifs et implique leur prise en charge¹⁷.

Selon l'article. 42, l'Etat favorise la promotion du sport d'élite et de haut niveau à travers la mise en place de pôles de développement au niveau du territoire national et ce, sur la base de la carte nationale de développement sportif¹⁸.

1.1.7-Le sport pour tous

Selon l'article. 48, le sport pour tous consiste en l'organisation et l'animation d'activités sportives et de loisirs sportifs récréatifs libres ou organisés au profit du plus grand nombre de citoyens sans distinction.

Le sport pour tous se déroule de façon libre ou organisée dans un esprit ludique. Il constitue un facteur important pour :

- La prévention et la promotion de la santé publique ;
- La récréation physique ;
- L'occupation du temps libre ;
- L'insertion sociale des jeunes et la lutte contre les fléaux sociaux, notamment dans le cadre de programmes incitatifs de proximité à l'échelon des quartiers et des communes au profit des jeunes et de l'organisation de compétitions sportives d'animation inter-quartiers et intercommunales¹⁹.

¹⁴ Article N°38

¹⁵ Article N°39

¹⁶ Article N°40

¹⁷ Article N°41

¹⁸ Article N°42

¹⁹ Article N°48

Selon l'article. 49.- Le sport pour tous est organisé dans les associations de quartiers, les ligues sportives communales et les ligues de wilaya regroupées au sein d'une fédération sportive nationale du sport pour tous.

La fédération nationale du sport pour tous est chargée d'organiser, d'animer et de développer les programmes sportifs au profit des différentes catégories de citoyens²⁰.

1.1.8-Le sport dans le monde du travail

Selon l'article. 52, le sport dans le monde du travail consiste en la pratique d'activités physique et sportives et de loisirs visant notamment la préservation, l'entretien et l'amélioration des capacités physiques et morales des travailleurs ainsi que la prévention des risques et accidentssusceptibles de survenir en milieu professionnel²¹.

Selon l'article. 53, la fédération nationale du sport et travail est chargée d'arrêter les programmes sportifs en milieu de travail et d'organiser, d'animer et de développer les activités et les compétitions sportives au profit des travailleurs²².

1.1.9-Les jeux et sports traditionnels

Art. 55. – Les jeux et sports traditionnels sont des activités physiques et sportives puisées du patrimoine culturel national et visent le renforcement des capacités physiques et l'épanouissement intellectuel et culturel des citoyens.

L'Etat et les collectivités locales ainsi que toute personne physique ou morale de droit public ou privé veillent à la préservation, au développement et à la valorisation des jeux et sports traditionnels²³.

Selon l'article. 56, les jeux et sports traditionnels sont organisés dans les associations et clubs sportifs, les ligues de wilayas regroupés au sein de la fédération nationale des jeux et sports traditionnels.

La fédération nationale des jeux et sports traditionnels est chargée notamment de veiller à la pérennité, la sauvegarde, l'organisation, la promotion et la valorisation des jeux et sports traditionnels à travers le territoire national.

Elle est chargée également, d'organiser des manifestations et festivals des jeux et sports traditionnels²⁴.

²⁰ Article N°49

²¹ Article N°52

²² Article N°53

²³ Article N°55

²⁴ Article N°56

2. Définition des activités ludiques

Le terme ludique vient du mot latin « ludus » qui veut dire jeu. Le terme ludique est intervenu en didactique des langues comme moyen idéal pour terminer une activité tout en s'amusant ainsi de rendre l'apprenant plus actif et l'aider à mieux mémoriser les nouveaux acquis.

Le dictionnaire didactique de français, définit l'activité ludique comme suite : « activité d'apprentissage dite ludique, est guidée par des règles de jeu et pratiquée par le plaisir qu'elle procure ».²⁵

Selon B.CORD Maunoury, les activités ludiques sont : des « activités qui relèvent du jeu, c'est-à-dire, elles sont organisées par un système de règles définissant un succès ou échec ».²⁶

D'après DE GRANDMONT le jeu est considéré comme : « une action librement consentie avec un début et une fin, sans contraintes autres que celles dictées par le joueur ».²⁷

Il ajoute que les jeux proposent « le désir et la volonté de se concentrer sur un problème afin de le résoudre ».²⁸

A travers ces définitions, on peut dire que, les jeux et les activités ludiques signifient les activités de plaisir qui comportent un gagnant et un perdant soumises à des règles conventionnelles.

Dans la pédagogie, les activités ludiques sont des supports didactiques et éducatifs où l'apprenant prend plaisir dans son développement du savoir et manifestant sa créativité.

2.1-Les différents types d'activités ludiques :

2.1.1-Le jeu linguistique :

Selon J.P Cuq et Gruca « le jeu linguistique, qui regroupent les jeux grammaticaux, morphologique, ou syntaxiques, lexicaux, phonétiques et orthographe ».²⁹

Ce jeu a été émergé au milieu des poètes et des littéraires, c'est un jeu qui permet d'apprendre la langue à partir des lettres et de découvrir les structures ainsi bien d'intégrer et mémoriser les règles. A l'égare de « mots croisés », ce jeu comporte des définitions horizontales et verticales qui se croisent visant à trouver les mots d'une grille, d'où le nom « mots croisés ».

²⁵ CUQ. J.P, Dictionnaire de didactique du français, Paris, 2003, P.16

²⁶ Edufrance.com

²⁷ DE GRANDMONT. Nicole, pédagogie du jeu, jouer pour apprendre, De Boeck, Paris, 1997, P, 83

²⁸ Ibid. P, 83

²⁹ J.P Cuq et GRUCA, cours de didactiques du français langue étrangère et seconde, 2003, Grenoble : presses universitaire de Grenoble. P.457

2.1.2-Le jeu de créativité :

Ce jeu consiste à une forme de devinettes. La capacité des participants à imaginer et à réfléchir pour trouver des mots adéquats.

2.1.3-Le jeu culturel :

Ce type de jeu consiste à enrichir les participants de coté culturel par l'apprentissage de langues en leurs permettant de découvrir les différentes cultures.

Selon le dictionnaire du français langue étrangère et seconde : « les jeux culturels qui font d'avantage référence à la culture et aux connaissances de l'apprenant ». ³⁰

2.1.4-Les jeux dérivés du théâtre :

« Les jeux qui transforment la salle de classe en scène théâtrale, les apprenants en acteur, et qui reposent sur l'improvisations, la dramatisation, la directivité ». ³¹

Ce jeu permet de développer la compétence communicative et au même temps la créativité des participants.

3. L'évolution du sport en Algérie

A partir de 1963, quelques-uns parmi les enseignants d'EPS algériens existants (14) sont employés à dynamiser des écoles populaires de sport (09 dénombrées, existant dans ou à proximité d'écoles primaires implantées dans différents départements)³². Ces pionniers de l'EPS à l'indépendance de l'Algérie, au grade de moniteur ou maître, sont rejoints par quelques moniteurs ayant reçu une formation de courte durée; mais les besoins deviennent rapidement impossibles à couvrir. Dans un bilan daté du 13/02/19675, on remarquera déjà une certaine forme de régression de l'institution éducative dans la prise en charge de l'EPS:

L'enseignement de l'EPS ne figure déjà plus dans les horaires des écoles primaires, parce que les moniteurs sont en nombre insuffisant (450 d'après le bilan précédent, qui seront répartis entre secteur jeunesse et sports, collèges et lycées) ; et en raison de la politique de généralisation de l'enseignement, la priorité est accordée à la formation accélérée des instructeurs et maîtres de l'école primaire, qui ne reçoivent aucune préparation pour enseigner l'EPS.

³⁰ Le dictionnaire du français langue étrangère et seconde

³¹ J.P.CUQ et GRUCA, op.cit. P.458

³² Document « Rapport concernant les réunions départementales des moniteurs d'EPS des Ecolespopulaires de sport », 30 décembre 1963. P 37

Dans les lycées, il était prévu trois séances d'EPS d'une heure chacune par semaine, complétées par deux heures d'activités sportives d'animation, soit un total hebdomadaire de cinq heures d'activités physiques et sportives pour tous les élèves intéressés, plus la possibilité aux « volontaires » de s'adonner au sport scolaire (de compétition). « Ils participent le jeudi après-midi, pendant trois heures, aux activités (entraînements et matches) du SUA » (Fédération du Sport Universitaire Algérien à cette époque, et qui sera scindée plus tard en deux fédérations, l'une de Sport scolaire et l'autre universitaire). Malheureusement, des exigences matérielles et d'encadrement humain, et des difficultés de charge horaire notamment, vont amener au choix d'adaptations restrictives: les horaires d'EPS seront regroupés en une seule séance de deux heures; ce palliatif considéré comme provisoire à l'origine deviendra de fait officiel et constituera une des données de base dans l'élaboration des programmes d'enseignement³³.

En 1968 commence cependant une formation d'envergure nationale dans les corps de maîtres, professeurs adjoints et professeurs d'EPS, qui seront versés dans le milieu portif, les collèges et lycées. La formation de professeurs d'EPS, d'une durée de quatre années après le baccalauréat, effectuée au Centre National d'Education Physique et Sportive (CNEPS) à Alger, tente de répondre aux besoins de l'enseignement secondaire en formant des professeurs polyvalents et aux besoins du milieu sportif civil en préparant des entraîneurs spécialistes par activité sportive. Le ministère de la Jeunesse et des Sports tente de répondre également aux besoins des différents niveaux scolaires par la formation aux grades de moniteurs, maîtres, professeurs-adjoints dans les Centres Régionaux d'EPS (CREPS), à Alger-Centre, Oran, Annaba, Constantine, Alger-le Caroubier, Laghouat et Chlef. Un premier texte officiel relatif à l'EPS scolaire viendra en 1970 clarifier les objectifs et les contenus d'enseignement³⁴. Ces premières instructions insistent sur l'intégration de l'EPS au système éducatif pour tous les paliers de l'enseignement.

³³ Bilan dressé au MJS, daté du 13/02/1967, intitulé « L'enseignement de l'éducation physique et des sports dans les écoles et les lycées ».

³⁴ Ministère de la jeunesse et des sports, septembre 1970. Les « instructions officielles pour l'organisation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive en Algérie ».

C'est seulement au bout de quatre années après la parution de ce texte, durant l'année scolaire 1974/75, qu'une opération avec l'intention d'une généralisation progressive de l'EPS à l'école primaire est menée dans le cadre d'une commission mixte impliquant le Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et le Ministère de l'Education Nationale (MEN)³⁵.

Le programme d'éducation physique est préparé par de jeunes professeurs sortants du CNEPS (nous en faisons partie) ; il est appliqué lors d'une première expérimentation dans 400 écoles à travers le territoire national, le nombre d'écoles concernées devant doubler chaque année. Les corps spécialisés en EPS restant toujours très insuffisants, l'expérience est faite avec les instituteurs de l'école primaire.

Centralisée au niveau du MJS à partir de 1975/1976, suivie sur le terrain par des Groupes Mixtes d'Animation et de Formation (GMAF), dans quelques wilayas, l'opération est abandonnée en 1979, date à laquelle la gestion de l'EPS passe du MJS au MEN. Seul gain apparent de l'expérience : la formation des maîtres de l'école primaire, censés prendre en charge tous les enseignements, y compris l'EPS, comprendra deux heures hebdomadaires de formation dans cette discipline ; mais l'horaire sera révisé à la baisse en 1980.

Pourtant, peu avant l'école fondamentale, les jeux méditerranéens d'Alger en 1975, première grande manifestation sportive d'envergure internationale organisée par l'Algérie, avaient constitué une sorte de levier du mouvement sportif national. En 1976, apparaîtra le premier texte officiel fixant le cadre législatif et organisationnel de cette politique³⁶. Le système éducatif est particulièrement valorisé dans ce qu'on appellera le Code de l'EPS, par la projection d'objectifs éducatifs à travers l'enseignement de l'EPS et d'objectifs de performance sportive à travers le Sport scolaire. Par exemple, la priorité sera donnée dans l'occupation des terrains de sport au milieu scolaire pour l'enseignement et les compétitions des élèves des établissements scolaires dans le cadre d'un programme national. Ce programme est élaboré et suivi dans son exécution par la Fédération algérienne des Sports Scolaire et Universitaire (FASSU), qui sera plus tard scindée en deux, la Fédération Algérienne du Sport Scolaire (FASS), agréée en 1979 et la Fédération Nationale du Sport Universitaire (FNSU).

³⁵ Les deux ministères concernés MEN et MJS, installent une « Commission Mixte de Conception » et des « Groupe mixtes d'animation et de formation » (GMAF) regroupés en séminaire national du 18 au 21/11/1974, au CNEPS à Alger.

³⁶ Ordonnance n° 76-81 DU 23/10/1976 portant Code de l'Education Physique et Sportive.

Les difficultés d'application de ces priorités accordées à l'EPS scolaire seront pratiquement insurmontables : terrains extérieurs non surveillés, envahis par de jeunes désœuvrés; réticences de chefs d'établissements contre la pratique éducative sportive à l'extérieur des établissements scolaires; refus de compétiteurs civils de libérer les terrains...

L'année 1975/1976 constituera pourtant un tournant positif également dans la formation des professeurs d'EPS, appelés à travailler en principe dans l'enseignement Secondaire ou dans le secteur du sport de compétition : cette formation est transférée du CNEPS au Centre National des Sports (CNS), au milieu du complexe olympique de Delly- Ibrahim, nouvellement créé, qui accueillera des professeurs venus par exemple de l'université d'Alger, pour renforcer l'encadrement. Mais dix années après son démarrage en 1968, cette première expérience de formation de professeurs d'EPS de l'Algérie indépendante a été arrêtée en 1979 dans le secteur de la jeunesse et des sports.

Après le CNEPS (1968/1975), transféré au sport militaire, le Centre National des Sports aura duré à peine quatre années (1975 à 1978) avant de devenir Institut des Sciences et de la Technologie du Sport (ISTS); ce dernier est alors spécialisé dans la formation de Conseillers du Sport, appelés en principe à encadrer les associations sportives civiles et le sport de performance.

Un renforcement en faveur du sport de performance s'est plus ou moins clairement produit alors, à partir de l'année 1979. Les choix de formation s'orientent nettement vers l'école des pays de l'Est et le sport de performance ; la coopération s'établira avec l'URSS, l'Allemagne de l'Est et Cuba, où seront recrutés la plupart des encadreurs. Les professeurs d'EPS algériens formés durant les années 1970 et gérés à partir de 1979 par le MEN seront en nombre très réduit; et l'enseignement secondaire sera encadré par une majorité d'anciens maîtres et professeurs-adjoints d'EPS; ils seront rejoints progressivement par les nouveaux PEF à partir des années 1980 à l'Education Nationale³⁷, en prévision de l'enseignement moyen, et des professeurs-adjoints ou PA/ EPS formés par le Secrétariat d'Etat à l'enseignement secondaire.

³⁷ Décret n° 82-511 du 25/12/1982 portant statut particulier des Professeur de l'Enseignement Fondamental.

La reprise en main par l'Education nationale de la formation des enseignants d'EPS, destinés au système éducatif se fera dans des conditions très difficiles au début des années 1980 (formation effectuée par le MJS jusqu'en 1979). Le secteur de l'éducation bénéficiera de deux CREPS, ceux d'Annaba et de Chlef. La formation est effectuée dans les deux CREPS puis étendue dans les Instituts de Technologie de l'Education (ITE) pour les Professeurs d'Enseignement Fondamental (PEF/EPS) destinés à l'école fondamentale du 3ème cycle. Quant au Secrétariat d'Etat à l'enseignement secondaire, créé en 1980 et qui durera à peine trois ans, il lancera la formation de Professeurs-Adjoints ou PA/EPS dans des lycées parfois, à défaut de centres de formation adéquats. La formation de licenciés en EPS sera quant à elle reprise par l'enseignement supérieur d'abord dans un seul Institut à Alger avant de s'étendre à Constantine puis Oran en 1985 (transférée à Mostaganem en 1987/88). Le recrutement d'enseignants de niveau universitaire pour l'enseignement secondaire a donc été «gelé» pratiquement pendant une dizaine d'années, entre l'année 1978 (passation de la gestion de l'EPS à l'éducation nationale), et la sortie des premières promotions universitaires dans la deuxième moitié des années 1980.

Nous pouvons dire sans risque de nous tromper que l'EPS en Algérie a vu de grands espoirs se dessiner au début des années 1970 (avec l'expérience d'intégration de l'EPS à l'école primaire, les Jeux Méditerranéens d'Alger, le Code de l'EPS, la formation des PES); mais rapidement, au bout d'une dizaine d'années à peine, elle a reçu un coup d'arrêt préjudiciable, quand:

Le CNS a fermé ses portes à la formation des enseignants d'EPS en 1978: Le choix de transformer ce dernier centre en Institut des sciences et de la technologie du sport, spécialisé dans la formation des conseillers du sport, appelés en principe à encadrer le sport de compétition, n'a pas réellement permis au mouvement sportif national de s'affirmer à ce jour. Mais l'encadrement de l'enseignement de l'EPS et du sport scolaire s'en est trouvé diminué et retardé, l'université reprenant difficilement le relais pour la formation de licenciés en très petit nombre dans les années 1980, progressivement augmenté pour ne décoller vraiment au plan quantitatif que vingt ans plus tard, au début des années 2000;

L'école fondamentale a démarré en 1980 : Les débuts étaient considérés alors comme une « révolution » du système éducatif Algérien, mais les programmes sont révisés à la hâte, du moins pour ce qui concerne l'éducation physique; les contenus d'enseignement préparés ne seront d'ailleurs pris en compte qu'en partie et l'expérience d'intégration de l'EPS à l'école primaire, commencée en 1974, est pratiquement annihilée en 1980/81, à l'aube de l'école

fondamentale: Il n'y aura plus aucune dotation en matériel et encore moins en infrastructures sportives jusqu'à 2010/2011³⁸. La formation des maitres passera dans cette matière de deux heures hebdomadaires à une heure ! L'horaire des élèves de l'école primaire, passera de deux (02) séances de 45 minutes à une par semaine très rarement assurée;

Ce dont on se souviendra rapidement avec nostalgie comme étant la première loi fondamentale organisant le mouvement sportif national, le « Code de l'EPS », n'aura été presque qu'un rêve sans lendemain, puisque très peu suivi d'application. Pratiquement le même sort sera d'ailleurs réservé à toutes les lois qui suivront, nombreuses mais peu opérationnelles: après l'ordonnance n° 76-81 du 23/10/1976 portant Code de l'EPS, viendra la loi N°89-03 du 14/02/1989 relative à l'organisation et au développement du Système national de culture physique et sportive. « Il est précisé que les dispositions de la présente loi prendront effet (...) au plus tard le 31/12/1991... ». Mais « En 1992, douze décrets et deux arrêtés interministériels et trois arrêtés ministériels ont été publiés au Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, soit moins de la moitié des textes prévus»³⁹. Et d'autres lois viendront encore, qui seront de peu d'effet. Dans la réalité, l'EPS à l'école primaire est abandonnée au sort d'une formation d'instituteurs où cette matière disparaît pratiquement du cursus; arrivés sur le terrain, ils fuient l'application du programme en invoquant diverses causes parfois subjectives (port du voile chez certaines institutrices...), d'autres fois objectives (manque de terrains ou de matériel...). Quant à la situation qui prévalait dans le 3e cycle de l'école fondamentale et dans l'enseignement secondaire, elle est décrite comme suit dans un article que nous avons publié en 1999⁴⁰ : « Si les deux heures d'activité physique et sportive hebdomadaires sont effectivement assurées dans la majorité des classes, si l'encadrement existe, par contre l'infrastructure et le matériel didactique sont insuffisants. Dans les établissements nouvellement construits, les « installations sportives » occupent les plans de réalisation, mais presque jamais le terrain! Les excuses sont vite trouvées, par exemple dans des budgets insuffisants pour les locaux scolaires.

³⁸ D'après un document préparé au MJS, intitulé « la redynamisation de la pratique sportive en milieu scolaire », le 03/07/2011 à Sétif.

³⁹Fates, Y. (2009), « *Sport et politique en Algérie* », Paris, l'Harmattan, p. 102.

⁴⁰Yahiaoui, B. (1999), « L'éducation sportive à l'école: Entre le virtuel et le réel », in *Pratiques Psychologiques*, Alger, éd. INSP, n° 1 (Vol.1), p. 138-141.

« En ce qui concerne l'enseignement secondaire, le nombre d'enseignants ayant reçu une formation universitaire est très réduite (...) et la majorité des enseignants du secondaire sont des professeurs d'enseignement fondamental, d'anciens maîtres et des professeurs-adjoints (...). Nombre d'entre ces enseignants ont été formés dans les lycées, faute de moyens, alors que des instituts des sciences et de la technologie du sport (à Alger et Oran notamment) souffrent de ne pas pouvoir rentabiliser leurs installations ».

4. Situation actuelle de l'EPS

4.1. Des activités physiques et sportives insuffisantes

Nous restons attachés depuis le début des années 1970 aux pratiques traditionnelles dans les enseignements moyen et secondaire dans l'ensemble du pays : deux heures hebdomadaires d'EPS sont prévues par classe. Actuellement, les postes d'enseignement sont couverts au niveau national à 98% dans les collèges et à 99% dans les lycées, d'après un bilan effectué par les inspecteurs pédagogiques en 2011/2012. Mais en fin de premier trimestre de l'année scolaire 2012/2013, nous apprenions par quelques-uns de ces mêmes inspecteurs que des postes d'enseignement ont été retirés à l'EPS pour combler le manque de postes dans d'autres matières considérées habituellement comme prioritaires. S'agissait-il d'une recommandation de la tutelle? Car comment croire que des proviseurs pouvaient décider d'un commun accord à travers le pays de parer au plus pressé de cette manière, et couvrir ainsi les lacunes d'une administration agissant sans planification? Les lycéens sont ainsi privés d'activités qui répondent à des besoins fondamentaux : pouvoir dépenser leur énergie, se libérer du stress lié à des pressions multiples, valoriser leurs aptitudes physiques et développer leur motricité...

Après on se demandera pourquoi les adolescents deviennent si agressifs ou violents⁴¹? Nous apprenions à la rentrée du deuxième trimestre, en janvier 2013, que de nouveaux postes sont ouverts heureusement! Ce qui ne dédouane pas les responsables d'un acte improvisé, traduisant un état d'esprit négatif vis-à-vis de l'EPS, aux retombées certainement malheureuses sur beaucoup d'acteurs de l'éducation, sur les enseignants, les adolescents, les parents...

⁴¹Selon les publications suivantes :

- Yahiaoui, B. (2003), « L'agressivité canalisée dans la pratique sportive – Facteur d'équilibre ou d'exagération de la violence ? », Alger, (INSP), n° 2-3, Vol.1, p. 17-21.
- Yahiaoui, B. (2010), « L'Education Physique et Sportive à l'adolescence – Objectifs éducatifs du domaine socio-affectif », Alger, (SARP), n° 16/17 (2009/2010), p. 186-220.

Quant aux enfants algériens à l'école primaire, leur situation est pire. Ils vivent un paradoxe peut-être unique au monde: il existe bien un programme d'EPS et un horaire de quarante-cinq minutes par semaine, mais les séances ne sont pas assurées, sauf cas rares d'enseignants dévoués. Avec l'allègement horaire intervenu durant l'année scolaire 2011/2012, « les enseignants devraient remettre la craie plus tôt que d'habitude pour initier les élèves à des activités culturelles et sportives. A un certain moment, la crainte était grande de la part des parents de voir leurs enfants contraints de rentrer dès le début d'après-midi à la maison sans garantie de pouvoir réunir toute la famille, notamment lorsque la mère et le père sont encore au travail »⁴². Ces craintes se sont avérées justifiées puisque la plupart des écoles libèrent leurs élèves à quatorze heures trente depuis la rentrée 2012/2013, sans possibilité de prise en charge pour les activités culturelles et sportives attendues.

Les responsables des secteurs aussi bien de l'Education que de la Jeunesse et des sports ont tendance à masquer cette réalité d'un enseignement quasi-inexistant de l'EPS à l'école primaire, les uns en arguant du fait de l'existence de programmes officiels d'enseignement en la matière (oubliant de dire qu'ils ne sont pas appliqués), les autres de quelques activités d'animation ponctuelles ou locales, où les enfants bougent très peu d'ailleurs! L'argument est servi même à des occasions de manifestations sportives ou «scientifiques» internationales: la dernière en date où nous étions présents est ce colloque international organisé conjointement par le ministère de la Jeunesse et des sports et la Ligue des pays arabes à Sétif, du 19 au 22/03/2012, autour du thème : « Le sport et l'enfant dans le monde arabe ». Des intervenants voulant dénoncer les carences de l'EPS et du Sport à l'école primaire ont été vertement rappelés à l'ordre devant des invités arabes enclins plus ou moins tous à présenter des travaux académiques sans réelle mesure de la réalité amère dans leurs pays respectifs.

⁴²Mesbah, A., « 8 millions d'élèves pour la rentrée 2011/2012–A l'école de Benbouzid », le quotidien *L'Expression* du 10/09/2011, consulté sur site web:<http://www.l'expressiondz.com/autres/dossiers/13864>.

Le lecteur aura déjà remarqué à travers les observations précédentes que les adolescents algériens qui arrivent au niveau de l'enseignement secondaire n'ont reçu ni éducation psychomotrice à la maternelle ni éducation physique à l'école primaire ! Quelques très rares élèves ont à peine bénéficié de quarante-cinq minutes d'activités physiques hebdomadaires, programmées sous forme de jeux dans l'enseignement primaire. Et beaucoup ont fréquenté un cours d'EPS insuffisant en quantité horaire avant le lycée, dans l'enseignement moyen : Les deux heures hebdomadaires qui y sont prévues ne sont pas toujours assurées de manière régulière dans tous les collèges. Et très peu d'élèves ont pratiqué du sport en dehors des établissements scolaires : dans des travaux effectués en 1980⁴³, sur un effectif total de 90 élèves de deux divisions, nous dénombrions 12 élèves (dont 03 filles) faisant du sport en dehors du lycée; ce n'est guère plus brillant aujourd'hui. Mis à part le lycée, les adolescents trouvent très peu de lieux et de programmes d'activités physiques dans les institutions d'éducation ou de la formation de l'Etat. Et si dans le secteur de la formation professionnelle, il y a plus d'apprentissages à caractère technique et pratique, l'EPS y est éliminée des programmes ! Quant aux clubs et associations sportifs, ils font de l'élitisme même à la base, chez les plus jeunes ; l'objectif prioritaire étant la préparation à la performance.

Dans les collèges et lycées, les familles d'APS les plus courantes sont : l'athlétisme et les sports collectifs. Les deux heures hebdomadaires obéissent à une distribution temporelle mettant généralement un sport individuel (course, saut ou lancer) en première heure et un sport collectif (hand-ball, basket-ball, volley-ball, plus rarement du football) en deuxième heure. Par le moyen de ces activités, les objectifs assignés à l'EPS scolaire tendent donc essentiellement vers l'apprentissage de savoir-faire moteurs dans différentes spécialités sportives. Ces apprentissages et le développement de la condition physique ont besoin en fait d'un horaire beaucoup plus conséquent (un minimum de trois séances par semaine ou tous les deux jours).

⁴³ La Conférence Nationale sur la Redynamisation du Sport Scolaire, organisée par la Commission Technique Mixte le 03 juillet à Sétif, en marge des premiers Jeux Nationaux des classes sport-étude.

Il faut remarquer enfin qu'en dehors des activités athlétiques et des sports collectifs, les programmes officiels algériens retiennent une troisième famille, les activités gymniques (exercices au sol et à différents agrès). Ces activités sont en fait très peu enseignées en raison essentiellement de la rareté, de l'inexistence même dans de nombreuses wilayas, de salles et de matériel appropriés. D'autres motifs de l'absence de la gymnastique dans les lycées viennent se greffer sur celui du manque de moyens infrastructurels et matériels : la formation rudimentaire des enseignants, plus particulièrement les nouvelles générations, sorties d'instituts universitaires où les installations sportives sont parfois très insuffisantes. Il existe aussi des résistances « sourdes » visant surtout la participation des filles à des exercices qui mettent en valeur les formes et mouvements corporels. Quelques-uns parmi les élèves et même les enseignants parlent d'une nécessaire séparation entre filles et garçons à l'occasion des exercices de gymnastique ; et des enseignants passent parfois sous silence l'existence dans l'établissement de moyens matériels de la gymnastique pour ne pas l'enseigner, par crainte de problèmes émanant des élèves ou de l'environnement institutionnel et social.

On voit ainsi que l'EPS est une matière scolaire « sensible » au climat idéologique et aux attitudes misogynes dans une société conservatrice, ou livrée aux conséquences régressives de la « décennie noire ». Dans certaines régions, les lycéennes avaient peur en effet de participer en EPS dans les années 1990. Dans un rapport que nous avons adressé en tant qu'inspecteur pédagogique au ministère de l'Education nationale en 1998⁴⁴, il était noté que 32% d'élèves filles étaient dispensées dans une wilaya du centre ouest du pays; et nous remarquons que: « en plus de la complaisance, parfois forcée par l'intervention de parents auprès de médecins ou même de chefs d'établissements, il est indéniable que le climat de crise sociale a un impact très négatif sur la participation des filles aux cours d'EPS ». Nous n'en sommes pas encore sortis en 2012 puisque les filles reviennent timidement à l'EPS: elles sont relativement plus présentes aux cours mais ne participent pas toutes aux activités pratiques. Malgré les obstacles, les filles semblent trouver du plaisir à être présentes en cours d'EPS, même si elles ont parfois tendance à choisir de ne pas participer aux activités, pour des motifs plus ou moins complexes, pouvant être liés au milieu social en général, mais impliquant parfois la personne elle-même face à son image corporelle (qu'elle préfère ne pas «exposer» pour des raisons de poids...), l'entourage familial (qui interdit parfois la participation), des indispositions liées à la survenue des règles menstruelles...

⁴⁴ Site web du Foreps, <http://www.foreps.blogspot.com>.

Par ailleurs, chez la majorité des membres de l'institution scolaire, élèves et encadrement, la réinstauration des épreuves d'éducation physique au BEM et baccalauréat à partir de 2005 a suscité plus de détermination et de discipline, amenant à faire plus d'efforts dans la fourniture des moyens pédagogiques, l'organisation et le suivi des cours d'EPS. Les adolescents eux-mêmes participaient parfois à creuser des fosses de réception au saut en longueur, à nettoyer des salles de gymnastique quand elles existent... Malheureusement cet intérêt pour l'EPS semble de nouveau remis en cause, entaché paradoxalement par l'organisation des examens: de moyen de valorisation de l'EPS, ces épreuves d'examens sont devenues une «bouée de sauvetage» pour relever la moyenne générale, en instaurant un barème de notation trop facile, «aidant» ainsi à cacher les lacunes du système et la faiblesse du niveau scolaire.

4.2. Une infrastructure et des moyens matériels insignifiants

Les écoles primaires d'Algérie ont en général des courtes à peine assez grandes pour permettre de respirer et bouger un peu pendant la récréation, dans un pays immense où les espaces sont encore déserts ! Et la seule grande dotation en matériel pédagogique de l'histoire de l'EPS à l'école primaire a été celle accompagnant l' « Opération 400 écoles » en 1974/75, cette première tentative de généralisation de l'EPS à l'école avortée, déjà présentée dans la partie historique. Depuis, la seule avancée a consisté à recouvrir ces courtes d'un tapis de béton parfois mal dosé et crevassé, pouvant être dangereux pour des enfants trop pleins d'énergie, qui se lancent parfois dans des courses effrénées pendant les récréations. Quant aux moyens didactiques de l'EPS, une opération de dotation timide encore se dessine à travers la distribution de matériel à 3200 écoles primaires entre 2010 et 2012⁴⁵, dans le cadre essentiellement de l'animation sportive.

Dans les collèges et les lycées, les adolescents évoluent souvent sur des terrains caillouteux, boueux ou poussiéreux suivant les saisons. Cependant, le début de l'application de la réforme du système éducatif, et surtout l'organisation des examens d'EPS au Baccalauréat à partir de 2005, a poussé les autorités d'abord à aménager des ateliers simples pour les activités programmées : pistes de vitesse (60 mètres, difficilement trouvés dans beaucoup d'établissements à l'espace réduit, surtout dans les grandes villes), aires de saut ne respectant pas toujours les règles officielles et de sécurité (pas de planche d'appel, bordures de fosses de réception en béton, dimensions officielles non respectées...).

⁴⁵ D'après le document: « Point de situation de la dotation en matériel sportif des écoles primaires à la date du 21/08/2011 ».

Une campagne relativement mieux organisée débutera durant l'année scolaire 2007/2008, pour l'installation de terrains dans les collèges et lycées : 56% des établissements moyens et secondaires en ont bénéficié d'après l'évaluation effectuée en février 2012. Les plus heureux des lycées ont bénéficié de construction de gymnases. Malheureusement beaucoup de ces salles n'ont pour gymnastique ou sport que le nom ! Car la plupart n'obéissent pas aux normes de pratique de plusieurs activités sportives, parce que trop petites, et dépourvues de matériel. Certaines salles dont la finition laisse à désirer, non réceptionnées d'ailleurs pour cause de malfaçons, offriront des toitures béantes par endroits, ouvertes aux intempéries et aux oiseaux. Et dans la plupart des cas, aucune dotation matérielle n'a suivi la construction de la salle; des cas très rares sont dotés en partie par le secteur de la Jeunesse et des sports. Beaucoup de salles restent ainsi fermées, non réceptionnées parce que non terminées, ou peu utilisées parce que tout simplement sans matériel ou impossibles à entretenir régulièrement. Certaines salles deviendront des ateliers de L'éducation physique et sportive scolaire en Algérie, dépôt de mobilier scolaire avant même d'avoir servi à des activités sportives (gymnases du lycée polyvalent Adda Benaouda à Relizane, du lycée Maliha Hamidou à Aïn-Témouchent...); d'autres sont carrément laissées à l'abandon et détériorées avant même d'avoir servi (gymnase du lycée colonel Lotfi à El-Amria, wilaya de Aïn-Témouchent).

Très peu d'installations sportives obéissent aux normes officielles; 75% des établissements moyens et secondaires auraient cependant des installations fonctionnelles, mais celles-ci ont pour la plupart besoin de réfection, car il n'y a pas de maintenance régulière, ni même d'entretien. L'infrastructure se résume, en général, dans la plupart des établissements à un espace similaire à celui d'un terrain de handball, ou de basket-ball, aménagé de façon rudimentaire et accompagné au mieux d'une piste de course autour, et d'une aire avoisinante prévue pour les lancers. 15% des établissements utilisent des installations extérieures parce qu'ils n'ont qu'une courette trop proche ou au milieu des classes; quant aux vestiaires, 54% des établissements moyens et secondaires n'en possèdent pas du tout, d'après toujours l'évaluation des inspecteurs.

Quant aux moyens matériels, ils restent très insuffisants : quelques balles et ballons, sifflets et chronomètres pour les enseignants, des poids de lancer, des haies, parfois un décamètre pour mesurer les performances de sauts et lancers.

Un petit budget est alloué dans le cadre des activités sportives scolaires, appuyé par une partie des redevances d'inscription scolaire des élèves; parfois un chapitre de dépenses à caractère pédagogique prévu pour l'ensemble des matières d'enseignement est utilisé aussi pour l'EPS, mais pas dans tous les établissements⁴⁶; bien que l'EPS soit considérée comme faisant partie intégrante du système éducatif dès les premières instructions officielles de 1970, certains administrateurs la perçoivent toujours comme un moyen d'animation, au mieux comme un moyen de détection et de sélection pour les compétitions sportives scolaires représentant leurs établissements. Les ligues de wilaya des sports scolaires ont tendance à les encourager dans ce sens, par exemple par l'attribution de matériel uniquement en fonction des résultats obtenus.

4.3- Un encadrement pédagogique dont la formation est disparate

La formation des enseignants reste très dispersée, inégale aussi bien pour un même niveau scolaire, que d'un niveau à l'autre⁴⁷:

A l'école primaire, les instituteurs sont censés encadrer l'ensemble des enseignements, y compris l'EPS, mais très peu d'entre eux appliquent les directives; les inspecteurs de l'enseignement primaire eux-mêmes se plaignent d'un manque de formation susceptible de les aider à effectuer le contrôle pédagogique des enseignants. Ce problème existe, celui de la pauvreté des infrastructures et moyens didactiques aussi, mais ils ne constituent pas la seule explication. La réalité semble en fait beaucoup plus complexe, liée en partie à la résistance d'une frange conservatrice de la société, à travers le refus d'instituteurs et institutrices attirés à l'école primaire plus par le salaire que par des convictions à caractère éducatif, ou souffrant d'un manque de formation réel. Beaucoup d'institutrices par exemple se réfugient derrière l'excuse du port du hidjab, tendant ainsi à incriminer des traditions religieuses qui, au contraire, glorifient l'éducation par les activités physiques : « Apprenez à vos enfants la natation, le lancer et l'équitation ».

⁴⁶ Evaluation effectuée par les inspecteurs de l'éducation nationale chargée de l'EPS.

⁴⁷ Meirieu, P(1999), L'éducation aux droits humains. Intervention lors du congrès CIFEDEHOP, Genève. Site web: <https://www.Eipcifdhop.org/publications/thématiques5/Meirieu.htm>.

L'encadrement de l'enseignement moyen est assuré par des Professeurs d'Enseignement Moyen (PEM) et des Professeurs d'Enseignement Fondamentale (PEF). Les premiers ont été recrutés avec un niveau de licence, pour la plupart; ils sont relativement nouveaux mais deviennent rapidement plus nombreux (56,60%). Les PEF (43,32%), plus anciens, ont été recrutés avec un niveau de classe terminale, ils ont suivi une formation professionnelle d'une puis deux années dans les anciens ITE, ou bien sont issus des corps encore plus anciens de la Jeunesse et des sports (maîtres et moniteurs intégrés par stages de promotion interne) ; il existe aussi quelques contractuels licenciés et une dizaine Maîtres de l'Ecole Fondamentale (MEF). Il faut remarquer que les femmes sont très peu nombreuses dans le métier d'enseignant d'EPS, qu'il s'agisse de l'enseignement moyen ou du secondaire.

Les enseignants du cycle d'enseignement secondaire sont généralement des PES, à 76%, recrutés avec un niveau universitaire de licence. Il existe aussi une quantité non négligeable d'anciens maîtres et professeurs-adjoints formés dans les CREPS dans le secteur de la Jeunesse et des Sports jusqu'en 1979. Ils seront intégrés dans les corps des PEF puis des PEM, une formalité faite pour satisfaire aux classements de la fonction publique, et resteront pour la plupart dans l'enseignement secondaire jusqu'en fin de carrière (les postes occupés dans l'enseignement secondaire le sont encore à 20,44% de PEF et PEM, et 3,51% de contractuels licenciés). Quelques-uns rejoindront à un âge avancé l'enseignement moyen, parce qu'ils seront remplacés dans certaines wilayas par des licenciés depuis le début de la réforme de 2003. Remarquons ici que les professeurs-adjoints ont reçu dans les anciens CREPS une formation en prévision de l'affectation dans l'enseignement secondaire, faite dans des conditions matérielles et d'encadrement plus appropriées que des formations reçues dans des ITE parfois avec peu de moyens. L'affectation de quelques-uns de ces anciens professeurs-adjoints vers l'enseignement moyen pour libérer des postes de PES a été ressentie comme une injustice. Ce phénomène a constitué un autre frein au développement de l'EPS dans l'enseignement secondaire, puisque ces mêmes professeurs-adjoints pouvaient transmettre aux nouveaux PES les fruits d'une expérience pédagogique non négligeable.

Les postes d'enseignement des établissements secondaires sont en 2011/2012 pratiquement couverts dans leur ensemble (à 99%) en enseignants ayant reçu une formation en EPS. Cette formation est cependant disparate, effectuée à des niveaux différents suivant les époques et les secteurs concernés. Cependant, de nouveaux centres de formation de l'Education nationale ont remplacé les ITE à partir de 2003/2004, et prennent en charge la formation des stagiaires reçus aux différents concours de recrutements de cadres pour le milieu scolaire

(enseignants, inspecteurs, intendants, chefs d'établissement); ils organisent des stages et séminaires de courte durée ou de formation continue pour les différents corps de gestion et de pédagogie, et secondent l'Institut National de Formation des Personnels de l'Education (INFPE)⁴⁸.

Face à ces réalités d'un enseignement universitaire complété par des stages dans des instituts de formation pédagogique, la question est de savoir si l'université peut offrir une formation préparatoire à une activité professionnelle⁴⁹ ? Pour le moment, il semble que non puisque l'on ressent le besoin à l'Education nationale d'appuyer l'enseignement universitaire par une formation à caractère plus pédagogique. Mais est-ce la solution pour préparer à l'enseignement ? Une année suffit-elle pour donner une formation pédagogique ? Ne vaut-il pas mieux renforcer cette formation préparatoire à l'activité professionnelle dès les premières années de l'université ?

N'oublions pas enfin l'encadrement administratif du système éducatif, dont la formation est à revoir compte tenu du climat scolaire instauré, qui continue à vouloir générer des têtes bien pleines: l'originalité de l'EPS est faite surtout d'activité physique et d'expression multiple (motrice, verbale, émotionnelle); paradoxalement, c'est de par ces particularités même, qui font son adaptation aux choix modernes de l'école active, que l'EPS est marginalisée, du moins dans le système éducatif algérien. Face aux autres disciplines scolaires, à caractère intellectuel, elle dérange parfois des responsables pourtant soucieux du progrès de leurs élèves, mais uniquement au plan du rendement scolaire à caractère intellectuel. Il se trouve en effet des administrateurs qui supportent mal sa présence dans des établissements ne possédant que des courettes au milieu de classes où sont exigés silence et concentration pour préparer les examens: le «bruit» engendré par des élèves « libérés » des cours théoriques est mal supporté, et attire les foudres de l'administration sur un enseignant d'EPS parfois débordé par les besoins d'élèves pressés de se dépenser et se défouler dans une activité qui offre l'opportunité du changement; d'autant qu'en salle de classe, il ne s'agit pas toujours d'installer le silence propice à la réflexion, mais plutôt d'imposer la passivité et la dépendance, propices à la domination autocratique des enseignants; ce qui induit la révolte des élèves contre des contraintes parfois insupportables, tant ils ont besoin de dépenser leur énergie, de décharger leur agressivité et de se mettre en valeur. Il arrive parfois que quelques élèves affirment leurs capacités et leur personnalité dans le cadre plus particulier du Sport scolaire. Hélas les cas sont encore rares en raison là aussi d'une organisation encore peu efficace, et qui semble même se détériorer.

⁴⁸ Liaison pédagogique avec la « République des sports » animée à Calais, en France, par la FARE.

⁴⁹ Conférence nationale sur la redynamisation du sport scolaire, organisée par la commission technique mixte (MEN/MJS) le 03 juillet 2011 à SETIF.

Section 2 : Activités et mouvement sportif

Le mouvement sportif est naturellement très concerné par l'existence, la création, l'implantation, la sécurité, la sureté, les mises à disposition d'équipements. La logique en est évidente : la grande majorité des sports appellent une infrastructure adaptée pour leur pratique.

1. Le développement de tourisme sportif :

De nos jours, le sport investi le temps de loisir et se transforme en un marché de consommation. On constate tout d'abord que sous sa forme ludique, l'activité sportive revêt les caractéristiques d'une marchandise et que d'autre part, il investit depuis peu la sphère du tourisme. La conséquence est une consommation sportive grandissante en termes de pratique et en termes de marché économique⁵⁰.

Une nouvelle offre qui doit être mobilisé, les pouvoirs publics, le secteur économique privé et le mouvement sportif, associés au marché du tourisme.

Généralement, si un marché prend de l'ampleur et suit la vois de développement, il engendre avec lui un processus d'industrialisation avec la rationalisation de son offre et une commercialisation active des produits. Il est donc nécessaire que l'activité du tourisme sportif suit cette règle.

L'entreprise de tourisme sportif doit se rendre accessible à ses clients et le sport s'affranchir de ses tutelles éducatives et culturelles, il devient possible de le considérer comme une activité marchande ordinaire. Le tourisme sportif doit communiquer sous la forme d'une gamme de prestation où les considérations technique et économiques priment.

Sous l'aspect économique, le développement du tourisme sportif favorise la création d'entreprises à savoir : agence de voyage ; organisateurs de circuit ; hôtellerie ; restauration ; commerce liées au tourisme ; artisanat locale... . Ainsi que la création d'emplois liés à ces activités.

Le tourisme sportif varie selon les pays, chaque pays à sa propre spécificité, sa culture, sa géographie, ses paysages, ses sources.

Selon la géographie de l'Algérie, voici les atouts de développement du tourisme sportif.

⁵⁰ Serge PAUTOT, les potentialités de développement du tourisme sportif P3

- **Le littoral et le tourisme sportif balnéaire**

Le littoral en Algérie s'étend sur 1622 km. Il est caractérisé par des paysages remarquables et la beauté de ses sites. L'Etat algérien a favorisé le développement de sites balnéaires. Par exemple ceux de Tipaza, Zeralda, et Sidi Fredj, des sites balnéaires existent sur toutes les cotes algériennes. Les activités pratiquées sont : la nation, plongée sous-marine, pêche en mer, voile et ski nautique...

- **Le tourisme sportif Saharien**

Le plus grand désert du monde qui couvre 80% du pays, sa morphologie varie entre de vastes reliefs dunaires, des plateaux rocheux et des plaines caillouteuses, espaces ponctués d'oasis luxuriantes.

Au sud-est, la chaîne du Hoggar, sur une superficie quasiment équivalente à celle de la France, étend ses colonnes vertigineuses sculptées par les éléments dans la roche volcanique. Dans le massif de l'Atakor, le Mont Tahat domine l'Algérie à 2918 M⁵¹.

2. Le sport comme espace politique :

L'Algérie d'aujourd'hui, est un pays qui s'ouvre vers la démocratie. Nous envisagions de distinguer en termes de sociologie politique une collusion entre sport et politique. Depuis les événements d'octobre 1988, durant lesquels les algériens, épuisés par le monopole du FLN, ont exprimé leurs aspirations à un changement qui entraîne plus de liberté et une intervention moins visible de l'Etat dans le sport.

La situation du sport en Afrique selon Mbengalack, « Dire... comment est géré le sport dans une société, c'est dire dans quel Etat vit cette société, et comment elle est gouvernée »⁵²

On constate que dans le régime actuel algérien, la plupart des présidents de fédérations jouissent du double statut de dirigeant sportif et de politicien.

L'avènement de la démocratie en 1989, en Algérie a frisé l'émergence et la prolifération des associations sportives conformément à la loi 90/31 du 4/12/1990. Il a permis de libérer les associations sportives et de donner sens à la société civile.

Dans le régime démocratique actuel en Algérie, les dirigeants appelés à des fonctions sportives utilisent l'espace sportif pour légitimer et consolider leurs pouvoirs politiques.

⁵¹ Ibid, P3

⁵² Elias Mbengalack, la gouvernementalité du sport en Afrique-le sport et le politique au Cameroun, thèse de doctorat de science politique, Université de Bordeaux 1, 1993, p. 13.

Le sport en Algérie apparait comme un nouvel espace de visibilité et d'expression offert aux hommes politiques, espace qui élargit leurs prérogatives et leur pouvoir, il est à ce titre instrumentalisé à des fins politiques et de conquêtes de pouvoir.

3- La fédération et mouvement sportif :

La fédération sportive est à la fois un système d'action et un ensemble rationnel structuré et finalisé. Selon Crozier et Freiberg, la fédération est ; « un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stable et qui maintient sa structure c'est-à-dire la stabilité de ses jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes de régulations qui constituent d'autres jeux »⁵³.

Nous concevons le mouvement sportif comme l'ensemble des fédérations sportives. Il est pluridisciplinaire formé non pas par une seule fédération mais par l'ensemble des fédérations d'un même pays proposant une variété et produits sportifs et de services. Ces produits et ces services dépendent du contexte international car non seulement les fédérations sportives nationales sont réglementées au niveau national mais elles répondent aux normes internationales et très généralement à celles du CIO (Comité International Olympique). Celui-ci transfère ses attributions à des représentations nationales des pays par l'entremise des comités nationaux olympiques. Dans le cas de l'Algérie, c'est le CNOSA (Comité National Olympique et Sportif Algérien) qui assure cette fonction au sein du mouvement sportif.

L'ensemble des organisations sportives algériennes forme donc un vaste système comprenant des sous-systèmes constitués eux-mêmes par de petites organisations articulées entre elles et avec d'autres dans l'environnement national, régional et même international. Remarquons qu'une fédération peut être analysée comme une organisation c'est-à-dire le lieu d'articulation de deux réalités : l'existence d'une structure fédérale avec les enjeux du pouvoir des acteurs et leurs stratégies mises en jeu d'une part, les désirs et les attentes des sportifs d'autre part.

⁵³ Michel Crozier, ErhandFreidberg, l'acteur et le système, Paris, Points Payot. 1977, p245

Une fédération sportive est bien le lieu de coopération entre ses différentes composantes (associations, clubs, ligues... etc.). Pour développer un même sport même si dans son organisation, il existe une part de contraintes dépendantes des règles institutionnelles qui y sont fixées. Par exemple la loi prévoit que « pour qu'une association sportive soit reconnue, il faut qu'elle soit déclarée au ministère de l'intérieur, après avis du ministre de la jeunesse et des sport »⁵⁴. Aussi pour permettre l'existence d'une structure organisationnelle comme par exemple la fédération de football, il faut nécessairement la coopération, le fonctionnement harmonieux et l'animation dynamique des associations sportives de base que sont les clubs de football des quartiers, des villes, des sous-préfectures... et des ligues au niveau départemental. Il peut avoir aussi manipulation intentionnelle pour des fins et des intérêts individuels et partisans comme nous tenterons de le montrer. Car les intérêts accordés au sport en Algérie ces dernières années par les élites de la classe politique et même par de simples citoyens, se sont considérablement multipliés et renforcés au point que le mouvement sportif regroupe désormais acteurs de tous genres : les sportifs les pratiquants, les gouvernants et hommes politiques qui se retrouvent parmi les dirigeants des structures sportives, les spectateurs, les cadres techniques, les collectivités locales, les représentants de la presse, et les sponsors. La fédération sportive ainsi entendue comporte des parties toutes finalement interdépendantes dont les acteurs semblent rechercher la maximisation des intérêts dans le contexte et les opportunités qui se présentent à eux.

Les stratégies des acteurs du mouvement sportif algérien comportent pour nous un grand intérêt sociologique que nous tenterons d'appréhender dans le cadre de cette étude dans la mesure où, l'espace sportif reste un espace ou un champ d'interaction pour les acteurs sociaux et politiques de ce mouvement. Il comporte de par son organisation, ses structures et sa pratique, un ensemble de structures (clubs, ligues, fédérations, comité national olympique) qui en font une véritable institution moderne, où se déploient depuis l'avènement de la démocratisation intervenue en 1989, une dynamique sociale et politique singulière.

Nous pensons qu'on ne peut pas parler de l'organisation du sport sans faire référence à l'organisation de l'Etat et à son rôle politique en matière sportive. Ordonner le sport, le consacrer, c'est conjointement orienter la nation et la société algérienne.

⁵⁴ Loi n° 91-008 du 25 février 1991 portant charte nationale des sports.

3.1- Les fédérations sportives : les premières structures du sport algérien

Les fédérations sportives, qui désignent de manière générale une union de sociétés, de syndicats en vue d'un intérêt commun apparaissent à la fin du 19^oème siècle. Résultant pour l'essentiel de l'influence française, leurs ressortissants étant pionnier en la matière, « leur création va de pair avec le développement de la société industrielle libérale et celui du sport moderne caractérisé par la multiplication des sociétés sportives et la volonté de donner une assise nationale aux diverses rencontres sportives »⁵⁵. Mais c'est au lendemain des indépendances que les fédérations sportives, pour un grand nombre d'entre elles, se sont constituées⁵⁶. Elles adoptent la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association, le statut d'association déclaré à but non lucratif. Elles sont susceptibles de recevoir des subventions publiques et d'être reconnues d'utilité publique. Cette loi constitue, sans nul doute, une étape importante dans le processus de structuration et de développement du mouvement sportif algérien. Les fédérations sportives nationales sont l'émanation directe des ligues sportives de wilayas civiles qui pratiquent l'activité sportive appropriée. Chaque fédération est soumise à la loi 589, relative aux associations.

Les fédérations sportives occupent alors une place prépondérante dans la politique sportive du ministère de la jeunesse et des sports. De cette façon, on peut admettre que l'architecture générale du sport algérien devrait se reposer sur deux piliers à savoir : le sport de masse et le sport de performance, car elle possède diverses attaches mais surtout une interaction dialectique entre les deux pans.

Ainsi, le sport de masse englobe trois aspects de la pratique sportive qui sont l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), pratique éducative de masse dans le secteur de l'éducation nationale, l'animation sportive pratique compétitive de masse et la pratique récréative. Quant au sport de performance, il devrait tisser ses liens interactionnels ou dialectiques avec le sport de masse, véritable réservoir des talents sportifs par le biais d'un système de détection et de la sélection pour les équipes nationales.

Le tableau suivant montre les dates de création des fédérations algériennes.

⁵⁵ Charles Dudognon, Denis Musso (1993) Organisation et promotion du sport en France, les éditions du CNFPT, Paris. p. 18.

⁵⁶ Ibid. p. 80

Tableau 01. Présentation des dates de création des fédérations algériennes :⁵⁷

N°	Nom des fédérations	Dates de création	Champ d'intervention
01	Fédération algérienne de natation	Le 20 octobre 1962	Natation
02	Fédération algérienne de football	Le 21 octobre 1962	Football
03	Fédération algérienne de box	Le 21 novembre 1962	Box
04	Fédération algérienne de cyclisme	Le 12 décembre 1962	Cyclisme
05	Fédération algérienne d'athlétisme	Le 23 décembre 1962	Athlétisme
06	Fédération algérienne de volleyball	Le 22 mai 1963	volleyball
07	Fédération algérienne de gymnastique	Le 02 aout 1963	Gymnastique
08	Fédération algérienne de basketball	Le 12 mai 1963	Basketball
09	Fédération algérienne de handball	Le 22 avril 1963	Handball
10	Fédération algérienne d'haltérophilie	Le 11 janvier 1963	Haltérophilie
11	Fédération algérienne de voile	Le 5 mai 1963	Voile
12	Fédération algérienne de judo	Le 13 mars 1963	Judo
13	Fédération algérienne de tennis	Le 23 mars 1963	Tennis
14	Fédération algérienne d'échec	Le 02 mai 1963	Echec
15	Fédération algérienne de tennis de table	Le 13 février 1963	Tennis de table
16	Fédération algérienne de sport scolaire	Le 18 mars 1963	Sport scolaire
17	Fédération algérienne de sport universitaire	Le 18 mars 1963	Sport universitaire
18	Fédération algérienne de gymnastique	Le 09 juin 1964	Gymnastique
19	Fédération algérienne de sport et travail	Le 22 mai 1964	Sport et travail
20	Fédération algérienne de sport pour tous	Le 07 juin 1965	Sport pour tous
21	Fédération algérienne de tir sportif	Le 23 juin 1965	Tir sportif

⁵⁷ Mémoire de l'université de Bordeaux « stratégie de conquête du pouvoir et mouvement sportif associatif dans un Etat d'Afrique du nord en mutation, les trajectoires des personnalités entre sport et politique du niveau local au niveau national en Algérie », par Hocine Rida

22	Fédération algérienne de handisport	Le 14 juillet 1965	Handisport
23	Fédération algérienne de kick-boxing	Le 05 février 1965	Kick-boxing
24	Fédération algérienne de sports traditionnels	Le 05 mars 1965	Sports traditionnels
25	Fédération algérienne de lutttes associées	Le 24 juin 1965	Lutttes associées
26	Fédération algérienne de sport mécanique	Le 10 mai 1965	Sport mécanique
27	Fédération algérienne de sports aériens	Le 04 mai 1965	Sports aériens
28	Fédération algérienne de ski/sport de montagne	Le 02 aout 1965	Ski/sport de montagne
29	Fédération algérienne de sport de boules	Le 13 janvier 1977	Boules
30	Fédération algérienne d'activités subaquatiques	Le 12 mai 1988	Activités subaquatiques
31	Fédération algérienne d'arts martiaux	Le 02 juin 1988	Arts martiaux
32	Fédération algérienne d'aviron/canoe-kayak	Le 20 aout 1990	Aviron/canoe-kayak
33	Fédération algérienne d'escrime	Le 11 septembre 1990	Escrime
34	Fédération algérienne d'équitation	Le 30 juillet 1991	Equitation
35	Fédération algérienne de badminton	Le 05 juin 1999	Badminton
36	Fédération algérienne de bodybuilding	Le 26 aout 1999	Bodybuilding
37	Fédération algérienne de golf	Le 10 septembre 2000	Golf
38	Fédération algérienne de rafle et billard	Le 13 aout 2001	Rafle et billard
39	Fédération algérienne de vovinamviet vo dao	Le 27 mars 2001	Vovinamviet vo dao
40	Fédération algérienne de rugby	Le 17 novembre 2015	Rugby

Le tableau ci-dessus met en avant les dates de création des différentes fédérations sportives algériennes. On observe que la natation est la fille ainée des fédérations sportives, suivie de trente-neuf fédérations et du comité olympique algérien qui a vu le jour le 18 octobre 1963, présidé par Abderrahmane Hammad (par intérim).

Le pouvoir de l'Etat dans l'organisation du sport en Algérie tient au fait qu'il subventionne alors les fédérations, finance les préparations des rencontres internationales et paie les fonctionnaires et techniciens du ministère chargé des sports. On peut parler sans se tromper d'une sorte d'intégration nationale du sport étant donné le rôle considérable qui incombe aux instances gouvernementales. Ainsi le sport semblait servir l'Etat et sa politique comme en témoignent les nombreux changements intervenus dans l'évolution du système sportif naissant. C'est sans étonnement en effet, qu'à la suite d'un coup d'Etat, la charte de 1963, fut modifiée en 1965. Le pouvoir de l'Etat sur le sport se renforce pendant qu'on prétend donner plus de responsabilités aux fédérations sportives nationales déjà affiliées aux fédérations internationales.

Conclusion au chapitre

Il faut reconnaître en toute objectivité que l'EPS comme le sport scolaire ne vont pas bien à l'école algérienne : ils sont pratiquement inexistant à l'école primaire, la participation féminine est en grande régression surtout en sport scolaire, le nombre d'activités sportives scolaires réelles est réduit, la formation de l'encadrement est disparate dans les enseignements moyen et secondaire, et très peu fiable pour les instituteurs de l'école primaire, les causes de ces faiblesses semblent commencer à s'accumuler et se surajouter les uns aux autres dès le lendemain de l'indépendance.

Les causes de la régression de l'EPS semblent donc nombreuses ; et celles qui nous semblaient en hypothèse les plus graves, liées à l'inapplication des lois, apparaissent bien réelles mais ne constituent qu'une partie de l'explication : depuis la parution du code de l'EPS en 1976, nous avons connu quatre autres lois relatives au développement de l'EPS et du sport, soit un total de cinq lois fondamentales en 37 ans, très peu suivies d'effet exécutoire. Et nous sommes toujours au point de départ d'une école primaire sans EPS, au lendemain du cinquantenaire de l'indépendance.

Chapitre 03 :
Evaluation de l'impact des
infrastructures sur le
développement des activités
sportives et ludiques

Introduction au chapitre

Dans le projet de développement local, plusieurs paramètres de différents domaines y entre dans le jeu et dans la combine afin de le réussir. On prend le domaine du sport comme exemple, la wilaya de Tizi-Ouzou est dotée de plusieurs infrastructures sportives qui lui permettent d'engendre le développement dans d'autres secteurs à savoir le secteur social et économique, c'est-à-dire ces infrastructures vont participés d'une grande partie à la création d'emploi et aussi avoir un impact important dans le développement du commerce dans cette localité. Le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya de Tizi-Ouzou est d'une importance particulière dans le processus de développement de la wilaya, comme le complexe 1^{er} Novembre, ces programmes visant l'insertion sociale des jeunes et la participation citoyenne, la promotion de leurs initiatives ainsi que lutter contre les maux sociaux, et la marginalisation.

Section 01 : La présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou

Dans cette section on va présenter la situation géographique et administration de la wilaya de Tizi-Ouzou. Plus les différentes instances qui interviennent, et qui sont liées aux activités sportives et ludiques dans la localité de Tizi-Ouzou.

1. Situation géographique et administrative :

La wilaya de Tizi-Ouzou est située sur le littoral centre-est du pays et dispose d'une façade maritime de 85 km, elle comprend une chaîne côtière composée des daïras de Tizirt et Azeffoun, un massif central situé entre l'Oued Sébaou et la dépression de Draa El Mizan, Ouadhias. La wilaya présente un relief montagneux fortement accidenté qui s'étale sur une superficie de 2994 km².

La wilaya de Tizi-Ouzou est limitée par la mer méditerranée au Nord, la wilaya de Bouira au Sud, la wilaya de Boumerdès à l'Ouest et la wilaya de Bejaia à l'Est.

1.1- Aspect administratif :

A l'issue du dernier découpage administratif de 1984, la wilaya de Tizi-Ouzou s'étend sur une superficie de 2957,93 km², avec une population estimée à plus de 1 300 000 habitants. Celle-ci est composée de 21 daïras et de 67 communes. Elle compte actuellement le plus grand nombre de communes à l'échelle nationale.

Figure n°1 : le découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou :

La figure suivante c'est le découpage administratif de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle nous montre la situation géographique de la wilaya ; le chef-lieu de la wilaya, ces différentes daïra et aussi les communes de chaque daïra.

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques



Source : Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2013.

Tableau n°2 : Daïras et nombre de communes

N°	Daïras	Communes	Superficie en km²
1	Tizi-Ouzou	Tizi-Ouzou	102,39
2	Ain-El-Hammam	Ain-El-Hamman, Akbil, Abiyoucef, Ait- Yahia	144,89
3	Azazga	Azazga, Freha, Ifigha, Zekri, Yakouren	360,27
4	Azeffoun	Azeffoun, Aghribs, Akerrou, AitChafaa	319,01
5	Beni Douala	Beni-Douala, Aitmahmoud, Beniaïssi, Benizmenzer	102,35
6	Beni Yenni	Beni Yenni, Iboudraren, Yatafen	82,74
7	Boghni	Boghni, Mechtras, Bounouh, Assi Youcef	122,13
8	Bouzeguene	Bouzeguene, Benizikki, ILLOULAOUMALOU, Idjeur	209,98
9	Draa-Ben-Khedda	Draa-Ben-Khedda, Sidi-Namane, Tadmait, Tirmitine	172,21
10	Draa El Mizan	Draa El Mizan, Ainzaouia, Frikat, Aityahia-Moussa	239,22
11	Larbaa-Nathirathen	Larbaa-Nathirathen, Aitagouacha, Irdjen	84,48
12	Iferhounen	Iherhounen, ILLILTEN, Imsouhel	65,49
13	Matkas	Matkas, Souk-	66,15

**Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement
des activités sportives et ludiques**

		Elthninen	
14	Makouda	Makouda, Boujima	92,37
15	Mekla	Mekla, Ait-Khellili, Souamaa	129,25
16	Ouacifs	Ouacifs, Ait-Boumahdi, Ait-Touddert	75,00
17	Ouadhias	Ouadhias, Aitbouaddou, Tizin'Tleta, Aguouniguehrane	139,54
18	Ouaguenoun	Ouaguenoun, Aitaissamimoun, Timizart	141,22
19	Tigzirt	Tigzirt, Iflissen, Mizrana	166,39
20	TiziGheniff	TiziGheniff, M'kira	35,84
21	TiziRached	TiziRached, Aitoumalou	44,79

Source : www.aniref.dz

Ce tableau nous montre les différentes daïras qui composent la wilaya de Tizi-Ouzou, et le nombre de communes que chacune d'elles se disposent et aussi leurs superficie en kilomètres carré (km²).

2. Présentation de la Maison de la Culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (MCMMTO) :

La maison de la culture « MOULOUD MAMMERI » de Tizi-Ouzou a été inaugurée le 10 octobre 1975 par le Ministre de l'information de l'époque. Ainsi cet établissement considéré comme « la première Maison de Culture pilote » lancée à l'échelle nationale et ce conformément au décret N° 75-244 du 06 décembre 1974 portant création des maisons de culture dans les chefs lieux de wilaya.

En 1989 lors de l'enterrement de feu Mouloud Mammeri la population avait souhaité que la Maison de la Culture de Tizi-Ouzou soit baptisée du nom de cet illustre homme de culture. Ce qui fut à l'occasion du premier anniversaire de sa mort le 29 février 1990, en présence de tous les artistes et personnalités du monde de la culture de la région.

2.1-Les objectifs et missions :

La mission principale de la maison de la culture Mouloud Mammeri consiste à diffuser et promouvoir les produits culturels qui englobent non seulement des disciplines artistiques telles que le théâtre, le cinéma, la musique, la danse, les arts plastiques mais aussi les sciences et les techniques.

Les activités culturelles de la MCMMTO sont prises en charge par des animateurs qualifiés notamment en Musique, Danse, Arts Dramatiques, Cinéma, Arts Plastiques ... etc.

La maison de la culture est dirigée par un directeur nommé par arrêté du ministre de la culture, assisté dans ses fonctions par un chef de service de l'administration un chef de service de l'animation culturelle ainsi que des chefs de sections.

Au plan des infrastructures, Maison de la Culture Mouloud Mammeri de T-O est dotée d'une salle de spectacle, d'une bibliothèque, d'un petit théâtre, de deux salles d'expositions et de 10 salles où se relaient des ateliers d'initiation aux disciplines artistiques.

Par ailleurs, pour mieux ancrer ses actions, notre établissement travaille en collaboration avec mouvement associatif qui est le prolongement naturel et dont la contribution au développement de la culture dans la région est indéniable.

2.2-L'organigramme de la Maison de la Culture :

La maison de la culture est dirigée par un Directeur nommé par le ministère de la culture. Il est assisté dans ses fonctions par :

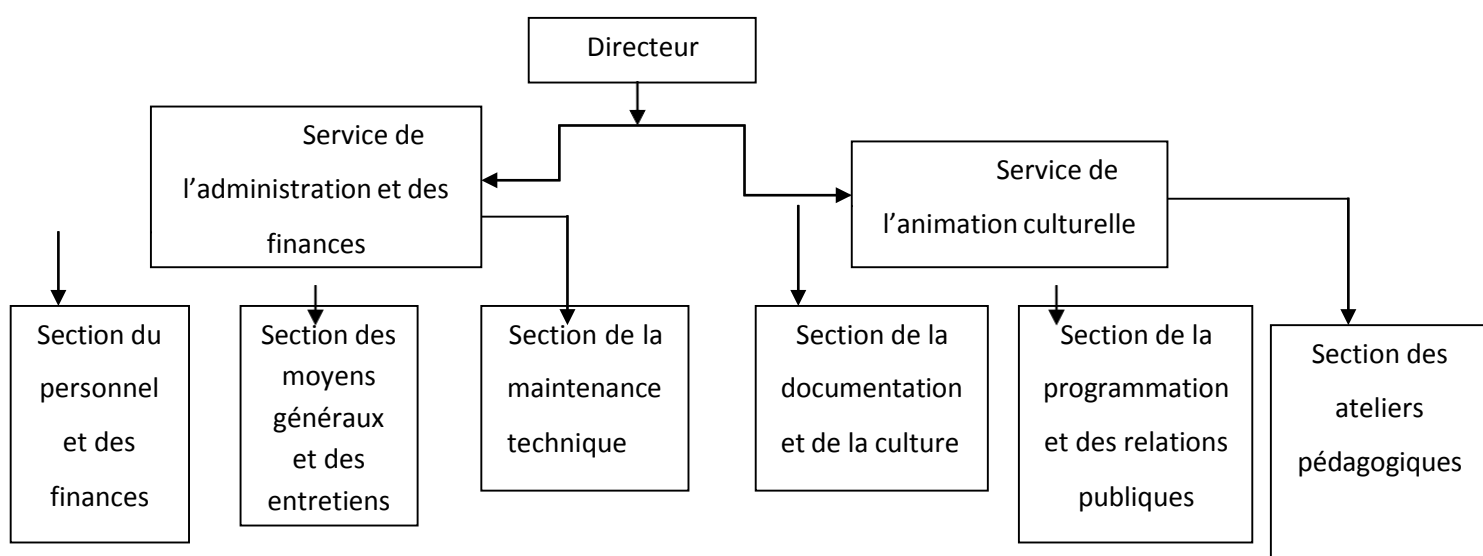
- Un chef de service de l'administration et des finances : ce service est constitué de trois sections qui sont dirigées par trois chefs : chef de section du personnel et des

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

finances ; chef de section des moyens généraux et de l'entretien ; et chef de section de la maintenance technique

- Chef de service de l'animation culturelle : ce service est composé de trois sections qui sont dirigées par trois chefs de sections : chef de section de la documentation et de la culture ; chef de section de la programmation et des relations publiques ; chef de section des ateliers pédagogiques

2.2.1-L'organigramme de la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou



Source : le service de la documentation de la maison de la culture Mouloud Mammeri

3. Centre de loisirs scientifiques (CLS) :

Dans le cadre de la célébration du 59^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale. Le centre de loisirs scientifiques de Tizi-Ouzou (CLS) a ouvert ses portes au grand public. Ce centre est situé à l'ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, il est implanté sur l'ancien site du marché du gros, en fruits et légumes, à proximité d'un collège et d'un lycée, ce CLS est doté d'une salle audiovisuelle, un amphithéâtre, une salle de musique, un espace pour les jeux d'échecs, un atelier de l'astronomie, un espace informatique, une salle de langue, une cafétéria, et les différents bureaux de l'administration se situent au premier étage y compris le bureau du directeur du centre. A l'extérieur du bâtiment y'a un mure pour l'escalade, un petit stade du foot et une salle du sport, appartient tous au CLS.

Comme son nom l'indique centre de loisirs scientifiques, c'est un lieu qui permet aux jeunes talentueux de dévoiler leurs talents dans plusieurs domaines : culturel, sport, scientifique... .

Ce centre est un lieu de détente, il permet aux jeunes de pratiquer leurs activités préférées en utilisant tous les moyens mis à leur disposition de la part du centre.

3.1-Les activités ludiques de centre de loisirs scientifique de Tizi-Ouzou

Le centre de loisirs scientifique organise plusieurs activités ludiques durant toute l'année, ces activités ludiques, comme leurs nom l'indique ; sont des activités qui procurent aux jeunes une certaine liberté, une manière de se détendre et de s'occuper d'autres choses à part les études, une façon de défouler, elles leurs permettent aussi de découvrir des talents cachés, ce qui les motivera de poursuivre leurs rêves. Ces activités donnent aux jeunes du plaisir, et leurs permettent aussi d'assurer leurs équilibre affectif et intellectuel. Sont des activités qui permettent aux jeunes d'améliorer leurs connaissances, leur niveau d'intelligence, leurs capacités de réagir aux différentes situations, leurs capacités à résoudre des problèmes auxquels ils sont exposés dans quelconques domaines. Ces activités leurs procurent ainsi une certaine confiance en soi. Les activités dites ludiques se résument en ce qui suit :¹

3.1.1- Les jeux ludiques (pour enfant) :

- Atelier de dessin et coloriage : le dessin et le coloriage sont des activités importantes chez l'enfant qui sont ponctuées d'étapes clés. En dessinant ou en coloriant, l'enfant va développer sa motricité fine, améliorer sa compréhension de l'espace et stimuler sa créativité.
- Atelier d'escalade : escalade, ou grimpe, est une pratique et un sport consistant à progresser le long d'une paroi pour atteindre le haut d'un relief ou d'une structures artificielle par un cheminement appelé voie ou itinéraire, avec ou sans l'aide de matériel. C'est une activité de déplacement dans un espace plus au moins vertical.

¹ La direction de CLS de Tizi-Ouzou

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

- **Jeu d'échec** : le jeu d'échecs, ou les échecs, est un jeu de société opposant deux joueurs de part et d'autre d'un tablier appelé échiquier composé de soixante-quatre cases, 32 claires et 32 sombres nommées les cases blanches et les cases noires. Les joueurs jouent à tour de rôle en déplaçant l'une de leurs seize pièces, claires pour le camp des blancs, sombre pour le camp des noirs. Chaque joueur possède au départ un roi, une dame, deux tours, deux fous, deux cavaliers et huit pions. Le but du jeu est d'infliger à son adversaire un échec et mat, une situation dans laquelle le roi d'un joueur est en prise sans qu'il soit possible d'y remédier.
- **Mots croisés** : les mots croisés sont un jeu de lettres connu dans le monde entier. Son but est de retrouver tous les mots d'une grille grâce aux définitions données en annexe. Des définitions sont données pour toutes les lignes (mots horizontaux) et toutes les colonnes (mots écrits verticalement) de la grille : ainsi les mots de ces deux directions s'entrecroisent, d'où le nom « mots croisés ».
- **Théâtre** : le théâtre est à la fois l'art de la représentation d'un drame ou d'une comédie, un genre littéraire particulier, et l'édifice dans lequel se déroulent les spectacles de théâtre. Aujourd'hui, à l'heure des arts dits pluridisciplinaires, la définition de l'art du théâtre est de plus en plus large, si bien que certains grands metteurs en scène n'hésitent pas à dire que pour qu'il y ait théâtre, il suffit d'avoir un lieu, un temps, un acte et un public.
- **Cours de Musique** : la musique est un art et une activité culturelle consistant à combiner sons et silences au cours du temps. Les paramètres principaux sont le rythme (façon de combiner les sons dans le temps), la hauteur (combinaison dans les fréquences), les nuances et le timbre. Elle est aujourd'hui considérée comme une forme de poésie moderne.

3.2.2-Les autres activités (pour adultes) :

- **Cours d'informatique** : les cours d'informatique sont essentiels dans toute formation scientifique. Elle a des objectifs généraux comme ; donner aux étudiants les outils de compréhension et de maîtrise de l'informatique, permettre à l'étudiant d'utiliser l'informatique comme appui aux études et aux sciences.
- **Cours de Musique** : la musique est un art et une activité culturelle consistant à combiner sons et silences au cours du temps. Les paramètres principaux sont le

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

rythme (façon de combiner les sons dans le temps), la hauteur (combinaison dans les fréquences), les nuances et le timbre. Elle est aujourd'hui considérée comme une forme de poésie moderne.

- Cours de Langues : les cours de langues sont la meilleure solution pour approfondir la maîtrise d'une langue vivante.
- Atelier Gymnastique : c'est une pratique physique et sportive, elle est composée de sept types ; la gymnastique masculine, la gymnastique féminine, la gymnastique rythmique, le trampoline, le tumbling, la gymnastique acrobatique, et l'aérobic.
- Cours d'électronique : sont des cours présentés par des enseignants spécialisés dans l'électronique.
- Jeux d'échecs : le jeu d'échecs, ou les échecs, est un jeu de société opposant deux joueurs de part et d'autre d'un tablier appelé échiquier composé de soixante-quatre cases, 32 claires et 32 sombres nommées les cases blanches et les cases noires. Les joueurs jouent à tour de rôle en déplaçant l'une de leurs seize pièces, claires pour le camp des blancs, sombre pour le camp des noirs. Chaque joueur possède au départ un roi, une dame, deux tours, deux fous, deux cavaliers et huit pions. Le but du jeu est d'infliger à son adversaire un échec et mat, une situation dans laquelle le roi d'un joueur est en prise sans qu'il soit possible d'y remédier.
- Cours de soutien scolaire : sont des cours assurés par des enseignants de tous les niveaux, permettant aux élèves d'améliorer leur compréhension des cours, et bien préparer leurs examens.
- Cours d'Astronomie : l'Astronomie est la science de l'observation des astres, les enseignants du CLS expliquent l'histoire de cette science vu qu'elle est considérée parmi les plus anciennes sciences.
- Théâtre : le théâtre est à la fois l'art de la représentation d'un drame ou d'une comédie, un genre littéraire particulier, et l'édifice dans lequel se déroulent les spectacles de théâtre. Aujourd'hui, à l'heure des arts dits pluridisciplinaires, la définition de l'art du théâtre est de plus en plus large, si bien que certains grands metteurs en scène n'hésitent pas à dire que pour qu'il y ait théâtre, il suffit d'avoir un lieu, un temps, un acte et un public.

- Gâteaux : c'est une formation de courte durée assurés par les formateurs du CLS, et présente les différentes recettes et comment les utiliser afin d'avoir son gâteaux oriental ou traditionnel.
- Couture : est une formation que les formateurs du CLS présentent. Elle consiste à la confection professionnelle des vêtements.
- Football : est un sport collectif qui se joue avec un ballon entre deux équipes de onze joueurs. C'est l'activité la plus pratiquée par tous les jeunes. Le CLS du Tizi-Ouzou organise des tournois du football

4. Présentation du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou :

4.1- Présentation de la direction de la jeunesse et des sports de Tizi-Ouzou

La direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Tizi-Ouzou est une administration déconcentrée, sous tutelle du ministère de la jeunesse et des sports. La direction a pour mission ; le développement, l'impulsion, la coordination, l'évaluation et le contrôle des établissements, structures, organes et activités relevant de sa compétence, opérant dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation physique et des sports.

4.2- Le fonctionnement des structures de la jeunesse et des sports

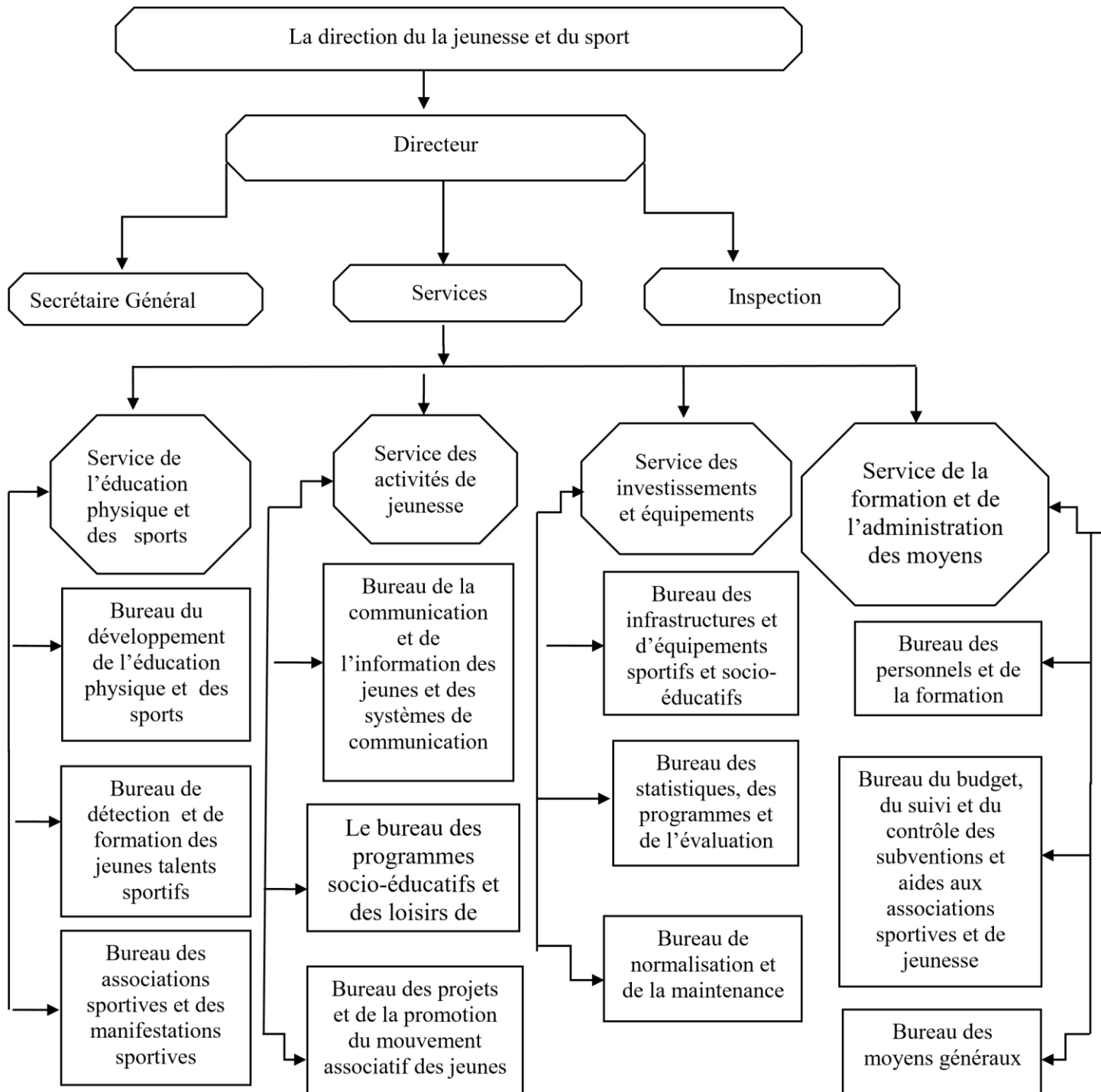
La direction de la jeunesse et du sport comprend les services suivants :

- Le service de l'éducation physique et des sports ;
- Le service des activités de jeunesse ;
- Le service investissement et équipements ;
- Le service de la formation et de l'administration des moyens.

4.3-Organigramme de la direction de la jeunesse et des sports :

L'organigramme suivant est un schéma récapitulatif de la direction de la jeunesse et des sports, qui nous donne l'organisation de cette direction, au sommet y'a le directeur puis le secrétaire général, les services, et une inspection des services.

Chapitre 03 :Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques



Source : Secrétariat de directeur de la DJS de Tizi-Ouzou²

4.4- Les objectifs et rôle de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou

A ce titre la DJS de Tizi-Ouzou est chargée notamment³ :

- De développer, d'animer et de suivre la mise en œuvre des programmes socioéducatifs, de loisirs, de mobilité et d'échange de jeunes et leurs espaces d'expression
- D'élaborer, de développer et d'animer les programmes d'information, de communication, et d'écoute des jeunes
- De promouvoir, développer et réguler le mouvement associatif de jeunes et de sports ainsi que leurs structures
- De mettre en œuvre, en liaison avec les services et organismes concernés de wilaya, les programmes visant l'insertion sociale des jeunes et la participation citoyenne, la promotion de leurs initiatives ainsi que la lutte contre les maux sociaux, la violence et la marginalisation
- De mettre en œuvre, en liaison avec les services et organismes concernés de wilaya, les programmes pour la promotion et la généralisation de l'éducation physique et des sports, notamment en milieux éducatifs, de formation, de rééducation et de prévention
- De mettre en place, de développer et de suivre les dispositifs et pôles de détection
- D'orientation et de formation des jeunes talents sportifs et de promotion de la pratique sportive féminine
- D'organiser, dans le cadre de la réglementation en vigueur, des actions de formation, de recyclage, de perfectionnement et de qualification des personnels et de l'encadrement permanent et/ou exerçant au sein des structures du mouvement associatif
- D'élaborer le plan de développement sportif de la wilaya en coordination avec l'ensemble des structures et organismes concernées
- De veiller à l'application de la réglementation, quant au fonctionnement,

l'exploitation et la gestion des établissements et organismes de jeunes et des sports implantés dans la wilaya

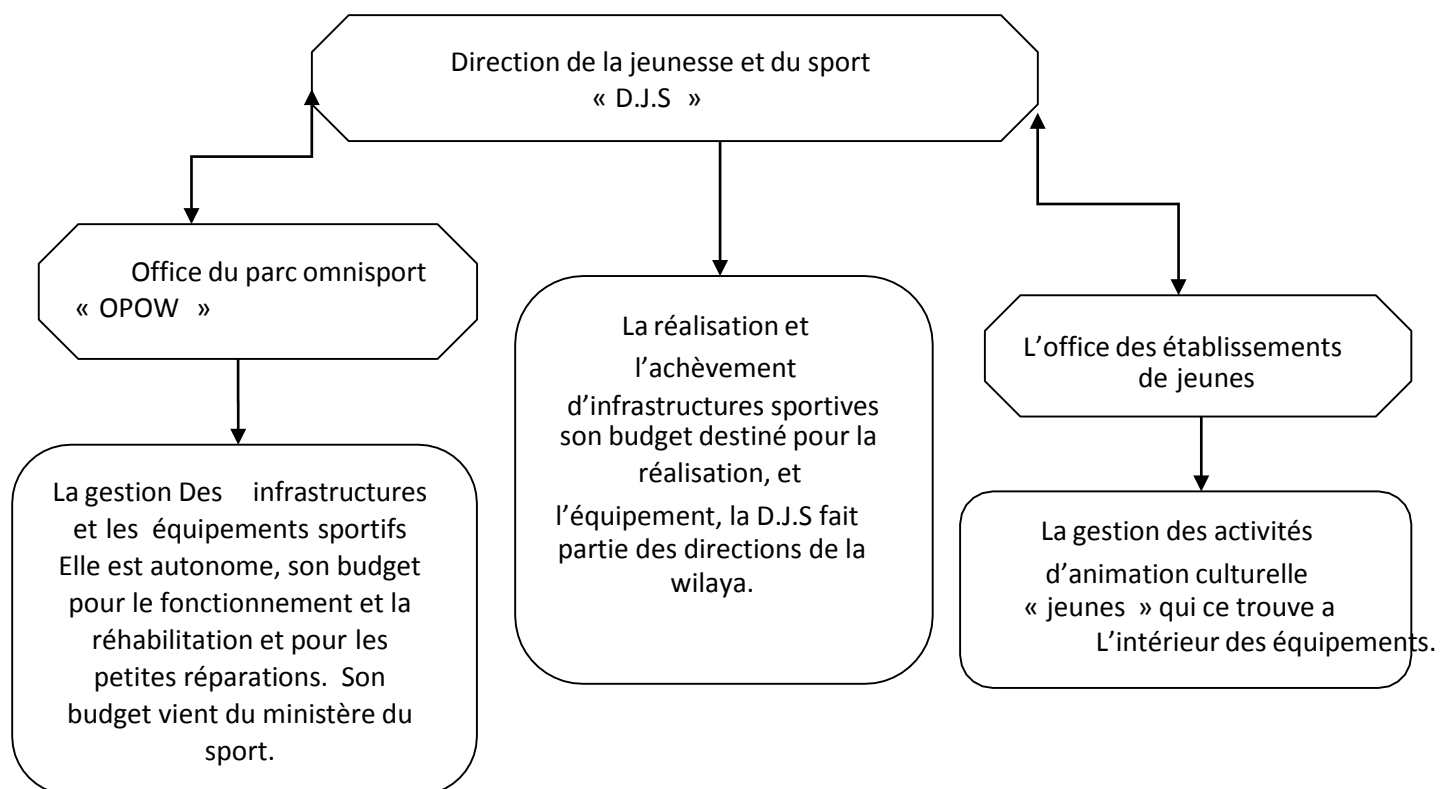
- De mettre en place les systèmes d'évaluation et de contrôle des structures, organismes et établissements relevant de leurs compétences et de veiller au contrôle des aides de l'état au mouvement associatif sportif et de jeunesse
- D'assurer le suivi des programmes d'investissement, ainsi que leur normalisation, homologation, maintenance et entretien
- D'assurer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la réalisation de leurs missions, et la préservation du patrimoine et des archives
- D'évaluer périodiquement les activités déployées et en établissant les bilans et les programmes différents selon les formes, modalités et échéances établies
- Le secteur de la jeunesse et du sport contribue au développement du tourisme

4.5- Le rôle de chaque direction

La figure suivante nous montre les tâches de la direction de la jeunesse et du sport, de l'office du parc omnisport (OPOW), et de l'office des établissements de jeunes. Elle nous donne aussi le rôle que joue chaque direction au sein de cette entité⁴.

⁴Izourar Nassima, Tavares Daviga Adilson 'impact des infrastructures sportives sur le développement territorial : cas du complexe sportif du 1^{er} Novembre de la wilaya de Tizi-Ouzou', mémoire de master en sciences économiques Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou

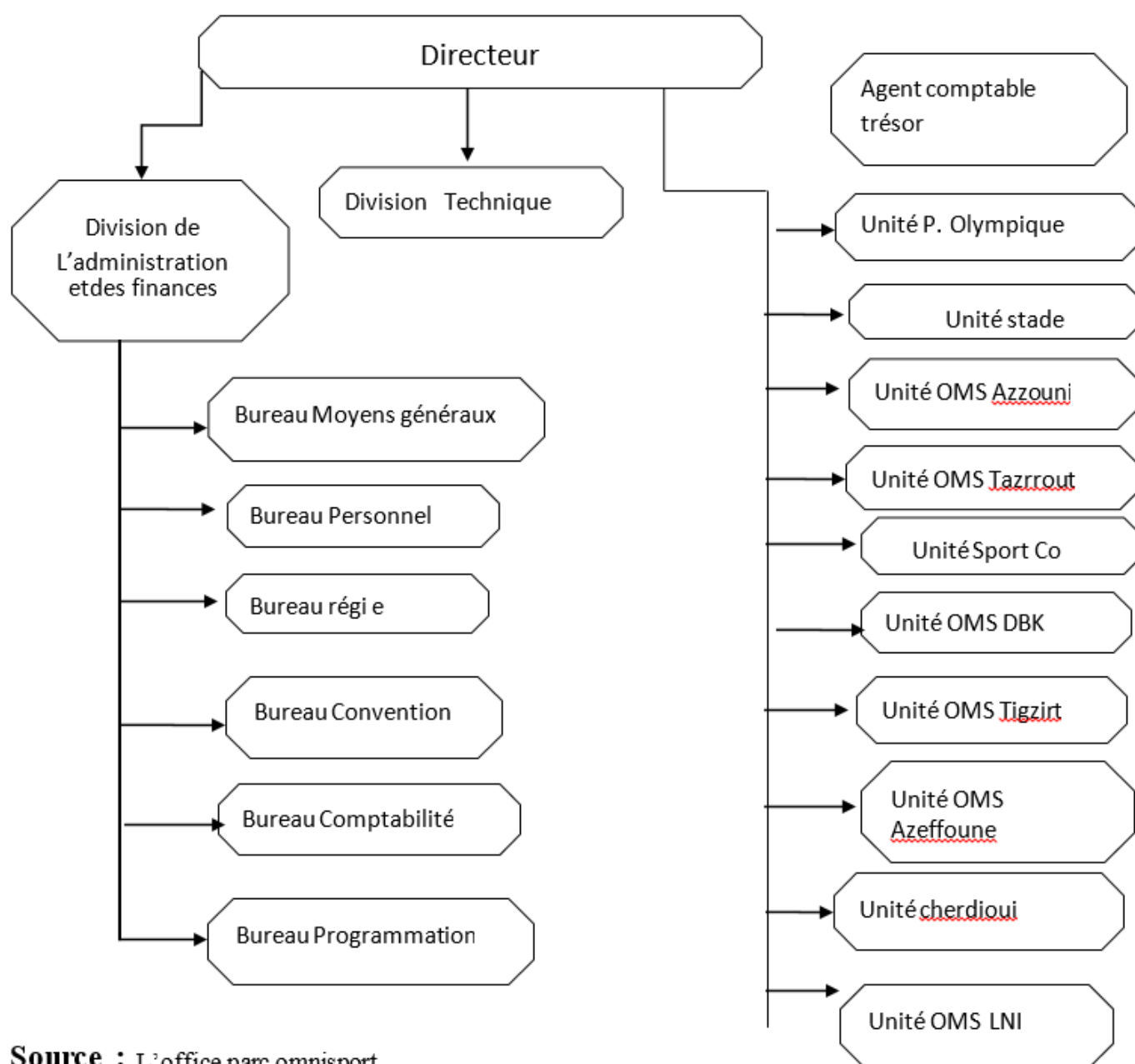
Figure N°2 : direction de jeunesse et du sport (DJS)



Source : Réaliser par deux étudiants 'Izourar Nassima, Tavares Daviga Adilson'

Figure N°3 : Organigramme de l'Office Du Parc Omnisport de la wilaya de Tizi-Ouzou

L'organigramme suivant nous montre comment l'office du parc omnisport de la wilaya de Tizi-Ouzou est composé. A sa tête un directeur général, puis une division de l'administration et des finances, ensuite la division technique, et enfin les différentes unités qui sont reliées à cette organisation.

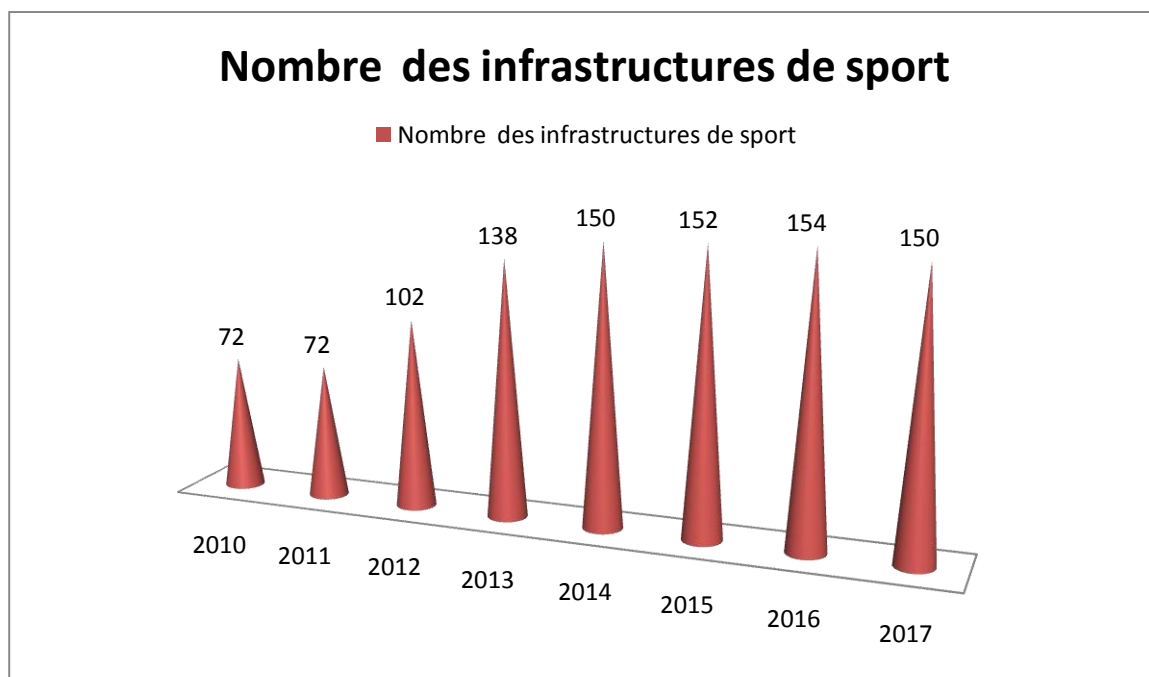


Source : L'office parc omnisport

4.6- Les réalisations de la direction de la jeunesse et des sports

Depuis 2010 à ce jour la il ya eu énormément d'efforts ont étaient consentis, portant notamment sur la réalisation et la rénovation des infrastructures sportives dans la wilaya de Tizi-Ouzou, des salles de sports, des piscines, un pont flottant au niveau de Taksebt, des aires de jeux au niveau des quartiers et villages, de nouveaux établissements d'animation et de loisirs (centre culturel, maison du jeune), des stades de proximités gazonnés, tous équipés de matériels de grandes ont été bâtis .Tout a été réalisé dans un temps record, selon les responsables de la direction de la jeunesse et des sports. « En 2017 la wilaya a pris la tête de classement à l'échelle national, il y a 5 terrains plus le grand stade qui vont être livraient cette année d'après les responsables »⁵.

Figure N°4 : Nombre des infrastructures de sport

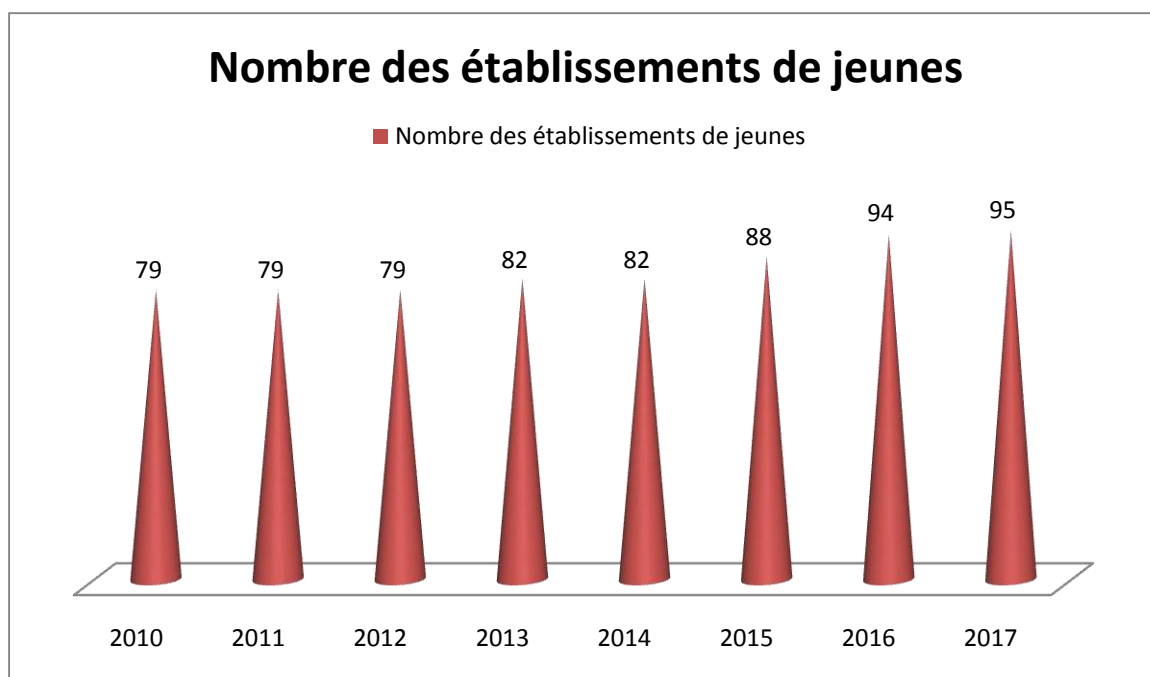


Source : service statistique de la direction de la jeunesse et des sports.

A partir de ce graphique, on note que la province de Tizi-Ouzou a réalisé de forts progrès dans le développement des infrastructures à partir de 2010, passant de 72 infrastructures en 2010 à 154 infrastructures en 2017. Cette évolution lui permet d'occuper une position de leader dans la construction d'infrastructures, selon le classement national de 2017.

⁵ D'après la ligue du football de Tizi-Ouzou

Figure N° 5 : Nombre des établissements de jeunes



Source : service statistique de la direction de la jeunesse et des sports.

L'infrastructure des jeunes dans la province de Tizi-Ouzou s'est développée d'année en année, passant de 72 établissements pour les jeunes en 2010 à 95 établissements en 2017.

Enfin, il est important de souligner que même si les chiffres semblent satisfaisants, la demande de la population est toujours forte. Les responsables font de leur mieux pour construire davantage d'infrastructures et répondre aux besoins d'une grande partie de la population.

Le tableau suivant montre le bilan prévisionnel de livraison des infrastructures sectorielles au titre des années 2019+2020+2021.

**Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement
des activités sportives et ludiques**

**Tableau N°3 : le bilan de livraison des infrastructures sectorielles au titre des
années 2020+2021**

N°	Numéro, inscription et intitulé d'opération	Pec à fin 2020	Projets livrés en 2020	Projets livrés en 2021	Total
01	Auberge de jeunes	1		1	1
02	Maisons de jeunes	2		1	1
03	Centre de loisir scientifique				
04	Salles polyvalentes		1		
05	Camps de jeunes				
06	Complexes sportifs de proximité (CSP)	4	1		2
07	Bases nautiques (aviron, voile,...)				
08	Salles spécialisées				
09	Salles	3			2

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

	omnisports				
10	Stades omnisports				
11	Stades 50.000 places	1			
12	Stades de football	1			
13	Terrains de football	1		1	1
14	Aire de jeux de football				
15	Terrains sportifs de proximité (TSP)/aires de jeux				
16	Boulodromes				
17	Centre de regroupement	1			
18	Stades d'athlétisme				
19	Piscines de proximité	5		2	5
20	Piscines couvertes 25 m	2			
21	Piscines couvertes 50 m				

**Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement
des activités sportives et ludiques**

22	Unités d'hébergement de soins et de récupération				
23	ODEJ	1			1
24	Actif résiduel (salle de sport IMSOUHAL)				
S/TOTAL 1		21	3	5	13
01 éclairage nocturne des stades					
02 engazonnements des stades					
03 réhabilitations des infrastructures de jeunesse et sportives					
04 équipements des infrastructures de jeunesse et sportives					
05 réhabilitations et équipement des stades					
S/TOTAL 2		0	0	0	0
TOTAL GENERAL		21	3	5	13

Source : la DJS de Tizi-Ouzou

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

Ce tableau nous donne le nombre des infrastructures sectorielles de deux années précédentes à savoir (2020,2021). C'est une image aux projets qui sont réalisés au cours de ces deux années, et en quelle année ont été livrés.

Dans ce tableau on constate que la plus part des projets qui ont été pris en charge dans l'année 2020, et qui sont prévus être livrés en 2021 ne sont pas été livrés en 2021, à savoir 21 projets pris en charge en 2020, 3 d'entre eux ont été livrés dans la même année 2020, et seulement 13 autres projets qui ont été pris fin en 2021.

Dans la partie de réhabilitation, d'équipement et de mise à niveau, on remarque qu'aucune opération n'a été entreprise par les instances concernées en vue de réhabilitation ou de mise à niveau des infrastructures sportives dans la wilaya de Tizi-Ouzou dans les deux dernières années 2020, et 2021.

Section 2 : L'impact des institutions sportives sur le développement local

Généralement l'activité physique est en rapport direct avec le territoire : emplacement géographique, environnement climatique et les espaces physiques sont autant d'éléments qui favorisent et contribuent à la fois au développement des activités physique et sportives mais également au développement des territoires. A ce propos l'Etat a opté pour une politique territoriale décentralisée, et ce afin d'assurer le développement économique, humain et sportif en combinant le facteur humain et les infrastructures sportives.

1. L'impact économique du sport

L'analyse de l'impact économique du sport porte sur divers objets : manifestations, infrastructures, clubs ou sport en général. Le sport a connu ces vingt dernières années un développement considérable, tant au niveau du nombre de pratiquants que des masses financières en jeu, devenant un phénomène économique et social majeur. Il s'est transformé en une branche d'activité importante impliquant de nombreux acteurs publics et privés.

C'est sans doute la raison de l'intérêt manifesté pour une meilleure connaissance du sport engénéral⁷.

L'influence du sport sur l'économie d'une région peut s'exercer par le biais des infrastructures sportives. En tant que support physique des manifestations, elles influencent comme ces dernières, le développement économique d'un territoire. Installations et événements sportifs sont donc étroitement liés. Il est cependant utile d'évaluer séparément l'impact économique des infrastructures sportives car elles sont susceptibles d'accueillir un ensemble d'événements et exercent ainsi une influence potentielle importante sur l'activité économique d'une ville ou d'une région.⁸

⁷ Gil WEINMANN et Pierre MONNIN, L'impact économique des manifestations sportives, Université Neuchâtel, Juin 1999.P 3.

⁸ Idem.

2. Le sport et l'emploi

Le développement de l'emploi dans le secteur du sport doit être appréhendé de façon spécifique parce que le sport n'est pas une activité économique a priori. "Le développement de l'emploi dans le secteur sportif répond certes à des principes généraux communes à toutes les branches de services, mais le respect des missions sociales dévolues au sport doit conduire à engager ce développement de façon conforme à cette spécificité"⁹.

Le sport est considéré comme l'un des principaux facteurs de développement local et donc un levier important de la politique de développement territorial.

3. L'impact direct des infrastructures sur le développement local

On prend l'exemple du complexe sportif du 1^{er} Novembre 1954 de Tizi-Ouzou :

3.1. La convention annuelle

Le stade du 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou, est compris parmi les stades du championnat professionnel en Algérie. Il est utilisé par deux clubs locaux à savoir la JSK et l'US BENI DOUALA, ces équipes utilisent de même les vestiaires, les douches, l'éclairage et le stade pour les entraînements. Ces équipes paient une somme de un million de dinars par ans, via une convention annuelle.

3.2. La convention de rencontre

48 heures avant le début de la rencontre, le club doit signer la convention de la rencontre, y compris ce que le club doit faire, et ce que le Bureau Omnisport Parc de la Wilaya « OPOW » doit fournir pour assurer le bon déroulement de la rencontre.

3.3. Les contrats et les cartes d'abonnements

Les écoles de sport, d'athlétisme et de sport qui s'entraînent sur le stade, ils signent des contrats ou des conventions annuelles, ils payent 50% à la signature de la convention et 50% avant la fin de la saison sportive.

9 Selon l'observatoire européen

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

3.4. Le prix du billet

Les prix des billets qui permettent l'accès aux stades se varient d'une wilaya à une autre d'une région à une autre, généralement ils varient entre 200DA et 500DA .L'année 2016 le prix du billet été de 200 DA, l'année 2017 été de 300DA, l'année 2018 été de 500DA ¹⁰.

Tableau N°4 : Le bilan financier Annuelle de l'unité stade 1^{ère} novembre

Unités	Le montant							
	2014	%	2015	%	2016	%	2017	%
Stade	5294311,52	78,52%	6.072965,85	43,86%	3.709101,35	22,42%	2386299,82	8,65%
Tazrout	380.000,00	5,63%	763400,00	5,51%	1.074600,00	6,50%	1532100,00	5,56%
Azzouni	129000,00	1,91%	25000,00	0,18%	30.000,00	0,18%	25000,00	0,09%
P. olympique	940.000,00	13,94%	6.985.400,00	50,45%	11725999,90	70,90%	23.309300	84,54%
Salle 1 ^{er} Novembre	-	-	-	-	-	-	320.550,00	1,16%
Totaux	6.743311,52	100%	13846765,85	100%	16539701,25	100%	27573249,82	100%

Source : service de division de l'administration et des finances de l'office du parc omnisport¹¹.

¹⁰ Mémoire de master « impact des infrastructures sportives sur le développement territorial : cas du complexe sportif du 1^{er} Novembre de la Wilaya de Tizi-Ouzou

¹¹ Service de division de l'administration et des finances de l'office du parc omnisport.

3.5. Les projets en réalisation dans la wilaya de Tizi-Ouzou :

En vue de satisfaction d'une forte demande de la population, la commune de Tizi-Ouzou a débloqué plusieurs projets en faveur de la jeunesse de la wilaya, le total général des opérations et projets est de 45, le montant total initial de ces projets est 4 995 525 000DA soit 4 milliards 995 millions de dinar, à la fin de l'ensemble de ces projets le montant cumulé est de 44 960 121 858,77DA soit 44 milliards 960 millions de dinars. Il y'a certains projets sont achevés à 100%, d'autres à moins de 100%, et il y'a aussi certains projets qui sont complètement à l'arrêt, leurs travaux de réalisation sont gelés.

Ces projets vont permettre à la population de la wilaya et surtout à la catégorie des jeunes de pratiquer le sport qu'ils désirent, ces donnent un appui très important au développement de territoire. On distingue plusieurs projets à savoir :

- Etude, construction et équipement d'une piscine de 25M à Tizi-Ouzou Nouvelle Ville, le montant initial été de 120 000000DA (120 millions de dinar), le montant cumulé à la fin de l'année 2021 été de 245 819336,92DA (245 millions 819000mille de dinar), actuellement ce projet est à 40% des travaux, il est prévu d'être livré dans le premier semestre de l'année 2022.
- Suivi, réalisation, équipement d'un siège d'office d'établissement de jeunesse à Tizi-Ouzou, le montant initial de ce projet été de 68 500000DA, le montant cumulé à la fin de l'année 2021 est 148 494107,08DA (148 millions 494mille de dinar), le taux d'avancement des travaux est de 98%, il été prévu d'être livré dans le premier semestre de l'année 2021.
- Suivi, réalisation, équipement d'une auberge de jeunes 50 lits à Tizi-Ouzou, le projet a été lancer avec un montant de 56 667000DA (56 millions 667mille dinar), le montant cumulé à la fin de 2021 est de 126 887827,84 (126 millions 887 mille de dinar), le projet est achevé et livré à la fin de l'année 2021.
- Etude et suivi pour la réalisation d'une maison de jeunes type 3 à Boukhalfa, le montant initial de ce projet est de 2 200000DA (2million 200mille dinar), à la fin de 2021 le montant cumulé été de 643844,31DA (643mille dinar), l'opération de réalisation est gelée.
- Réalisation et équipement d'une maison de jeunes type 3 à Boukhalfa, lancement de projet avec un montant de 42 800000DA (42 millions 800mille dinar), le montant cumulé à la fin de 2021 est de 7 351096,33DA (7 millions 351 mille de dinar), l'opération est gelée.

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

- Etude et suivi pour la réalisation d'une salle spécialisée à Tizi-Ouzou (Azib Ahmed), l'opération de réalisation été lancée avec 2 000000DA (2 millions de dinar), le montant cumulé à la fin de 2021 est de 1 943275,11DA (1 million 943 mille de dinar), à la fin de l'année 2021 le projet est achevé à 100% et livré dans les délais prévus.
- Réalisation et équipement d'une salle spécialisée à Tizi-Ouzou (Azib Ahmed), lancement de projet avec un montant de 45 000000DA (45 millions de dinar), le montant cumulé à la fin de 2021 est de 44 262080,39DA (44 millions 262 mille dinar), le projet est fini et livré à la fin de l'année 2021.
- Suivi et réfection de l'éclairage nocturne du stade 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou, le montant initial est de 40 000000 (40 millions de dinar), le montant cumulé à la fin de 2021 est de 50 969806,26DA (50 millions 969 mille de dinar), opération achevée en 2021.
- Etude, réalisation et équipement de sept(07) complexes sportifs de proximité (Tizi-Ouzou, Boghni, Abi Youcef, Mizrana, Azazga, Beni Douala), le montant initial de ces projets est de 210 000000DA (210 millions de dinars), le montant cumulé à la fin de l'année de 2021 est de 387 265345,91DA (387 millions 265 mille dinars), les projets ont été livrés à la fin de l'année 2021.
- Subvention pour la réalisation d'un parc OMS à Azazga, avec un montant initial de 22 896000DA (22 millions 896 mille dinar), le projet est achevé en 2021 avec un montant cumulé de 584 484 776,15DA (584 millions 484 mille dinar).
- Réalisation et équipement d'une salle OMS à Azazga, lancement de l'opération de réalisation été avec un montant de 120 000000DA (120 millions de dinar), le montant cumulé à la fin de l'année 2021 est de 62 943846,29DA (62 millions 943 mille dinar), actuellement le projet est à 50% des travaux, il est prévu d'être livré à la fin de l'année 2022.
- Réalisation et équipement d'une auberge de jeunes 50 lits à Azazga, avec un montant initial de 57 000000DA (57 millions de dinar), le projet à pris fin en 2021 avec un montant cumulé de 112 520440,85DA (112 millions 520 mille dinar).
- Etude et suivi pour la réalisation d'une maison de jeunes type 3 à Azazga, ce projet est lancé avec un montant de 2 200000DA (2 millions 200 mille dinar), été livré en 2021 avec un montant cumulé de 1 093015,25DA (1 million 93 mille dinar).
- Etude, réalisation et équipement d'un camp de jeunes à Azeffoun, lancement de projet avec un montant de 70 000000DA, l'avancement des travaux à la fin de l'année 2021 étaient à 100% avec un montant cumulé de 147 380076,59DA, le projet est livré en 2021.

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

- Réalisation et équipement d'une piscine de 25M à Boghni, le montant initial est de 200 000000DA, à la fin de l'année 2021 le montant cumulé été de 254 453672,55DA, le taux d'avancement des travaux est à 50% et l'achèvement du projet est prévu pour le premier semestre de l'année 2022.

Il y'a aussi six (06) autres opérations de réalisation de différentes infrastructures sportives qui sont inscrites dans le bilan prévisionnel au titre de l'année 2022, qui ont un montant initial de lancement de projets de 1 572000000DA. Le taux d'avancement des travaux au sein de ces projets est entre 10% et 55%, un taux très faible par rapport au montant cumulé qui est de 1 545206992,78DA, presque la totalité de montant initial.

❖ Proposition de nouveaux programmes pour 2022 :

Proposition de 49 projets au total en vue de réalisation dans des brefs délais généralement variant entre 12 mois et 06 mois. Ces projets représentent l'ensemble des infrastructures à être réalisées et destinées à l'usage collectif de la population dans la localité de Tizi-Ouzou. Le montant initial total de ces projets est de 2 276 000000DA, plus un montant total de besoin de crédit de paiement de 1 351 000000DA.

- Aménagement et réhabilitation de 08 infrastructures de sports dont, 06 salles OMS situées aux localités suivantes : Ouacif, Tigzirt, Azzefoun, Tazrout, Azzouni, Ain El Hamam, 01 piscine olympique de Tizi-Ouzou, et 01 stade OMS 1^{er} Novembre ; avec un montant initial de 100 000000DA, et plus un montant de besoin de crédit de paiement de 50 000000DA, le délai de réalisation de l'opération est de 12 mois.
- Equipement de 08 infrastructures de sports celles citées au-dessous, avec un montant de 50 000000DA, et un montant de besoin de crédit de paiement de 25 000000DA, avec un délai de réalisation de l'opération de 2 mois.
- Etude réalisation et équipement d'un stade de football à Sliha Attouche, avec un montant de lancement de projet de 80 000000DA, plus un montant de besoin de crédit de paiement de 40 000000DA, sur un délai de livraison de 12 mois.
- Etude et mise à niveau de 18 stades communaux, par un montant initial de 1 620 000000DA, plus un montant de besoin de crédit de paiement de 810000000DA, sur un délai de réalisation de l'opération de 12 mois.

- Réalisation de 20 aires de jeux en gazon synthétique, réservés aux zones d'ombres à travers la wilaya, avec un montant initial de 360 000000DA, et un montant de besoin de crédit de paiement de 360 000000DA, dans un délai de réalisation de l'opération de 06 mois.
- Réalisation d'un revêtement en gazon synthétique à Draa El Mizane, le montant initial de cette opération est de 50 000000DA, plus un montant de besoin de crédit de paiement de 50 000000DA, sur un délai de réalisation de l'opération de 12 mois.
- Réalisation de 02 TSP à Irdjen avec un montant initial de 16 000000DA, plus un montant de besoin de crédit de paiement de 16 000000DA, sur un délai de réalisation de l'opération de 08 mois.

4. L'impact indirect des infrastructures sur le développement local

Le sport de nos jours est considéré comme l'un des piliers de développement local, et cela par son influence sur d'autres secteurs à savoir le commerce et le tourisme¹².

4.1. Le commerce

Le commerce dans la province de Tizi-Ouzou est une activité très ancienne. Le commerce a permis à la région de développer des relations avec le reste du pays. Les municipalités de la province s'assurent d'une certaine complicité entre les activités et les services pour répondre aux besoins des citoyens en matière de produits marchands et d'emplois.

La commune de Tizi-Ouzou est une ville prospère et c'est le centre de la plupart des achats. Les produits vendus répondent aux besoins d'alimentation, d'habillement, d'hygiène et de santé, de culture et de loisirs. Grossistes, demi-grossistes et détaillants assurent la distribution. L'ensemble de ce potentiel constitue une assiette fiscale importante pour la ville.

De notre point de vue, ce lieu est une stratégie géographique importante pour l'exercice de ce métier. Les commerçants préfèrent s'installer autour des institutions publiques car celles-ci leur permettent de maximiser leurs profits.

¹² Mémoire de master « impact des infrastructures sportives sur le développement territorial : cas du complexe sportif du 1^{er} Novembre de la Wilaya de Tizi-Ouzou

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

Sur la base de notre analyse de terrain, nous avons conclu qu'en raison de cette complexité, certains commerçants réalisaient des bénéfices plus importants, en particulier les jours de match ou autres compétitions. Il existe également des commerçants qui ne sont installés que de manière ponctuelle, notamment les jours de match. Il a également été constaté qu'il y a des gens qui en bénéficient même dans d'autres domaines, à savoir; gymnases; pharmacies; et cliniques... etc.

Ce complexe donne un avantage important aux commerçants qui vendent tout sorts d'équipements sportifs (ballons, tenues, souliers,... etc.), mais également il demande aussi à être rénové que ce soit en termes de matérielles ou autres.

4.2. Le tourisme

Le tourisme fait partie des moteurs de développement local pour chaque Pays au monde, en Algérie il est plus au moins considéré. La wilaya de Tizi-Ouzou renferme un potentiel naturel alternant entre un tourisme balnéaire (régions côtières) et climatique (régions de montagne) auquel il faut ajouter une richesse artisanale et archéologique indéniable. La wilaya dispose également d'un riche patrimoine archéologique et elle est réputée pour la diversité, l'originalité et la qualité de son artisanat traditionnel qui couvre plusieurs métiers¹³.

Tizi-Ouzou est un grand centre historique, culturel, sportif et de loisirs, avec sa beauté unique et la variété de sites naturels, culturels et artistiques en raison de sa situation et de son emplacement. (Sites archéologiques, monuments, l'artisanat). Les villes sont des carrefours économiques, commerciaux et administratifs qui répondent aux besoins de mobilité et d'approvisionnement des populations. Tous ces potentiels en font une région à vocation touristique à l'échelle nationale voire internationale, et la richesse peut être utilisée pour redynamiser l'économie locale.

Par conséquent, les événements sportifs organisés à willaya peuvent apporter un plus aux activités touristiques de willaya. Grâce aux différents événements organisés chaque année, un grand nombre de personnes viennent de différentes provinces, en tant que participants, exposants, supporters et visiteurs, etc., ces personnes engagent des dépenses pour la nourriture, l'hébergement, le transport, etc. Des actions devront alors être menées pour améliorer les performances du réseau d'hébergement, de restauration et d'hôtellerie. Notre travail de terrain a révélé que la province de Tizi-Ouzou dispose d'une importante infrastructure d'hébergement de type hôtelier et a longtemps été un pilier du tourisme.

¹³ Site Web WWW.interieur.gov.dz, Tizi-Ouzou le 16/01/2022 : une diversité naturelle et des efforts soutenus de développement local

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

Le secteur de la jeunesse et du sport mobilise un certain nombre d'hôtels, comme les deux Palmiers et ITTOURAR¹⁴. Selon les responsables, les hôtels soutiennent tous les clubs sportifs algériens et d'autres clubs africains. Au total, 25 clubs de football viennent chaque année. L'hôtel est responsable de la restauration et de l'hébergement.

Selon les responsables de ces hôtels, avoir des clubs sportifs comme clients est une opportunité, et aussi une sorte de marketing pour l'établissement. C'est pour cela ces hôtels ont démarré avec les équipes sportifs, comme la JSK pour faire une très bonne publicité à l'échelle national et international.

¹⁴ Les responsable des hôtels ITTOURAR et les deux palmiers.

Section 03 : les acteurs et leur participation au développement :

Dans cette section on va parler de différents acteurs qui ont un impact avec le développement des activités sportives et ludiques dans deux différentes localités à savoir la localité d'Assi Youcef et la localité d'Azeffoun.

1.La commune :

C'est une personne morale de droit public qui exerce des compétences générales sur un territoire donné. La commune bénéficie d'une autonomie administrative en disposant de son propre personnel et de son propre budget. Elle détient des compétences qui lui sont confiées par l'Etat central.

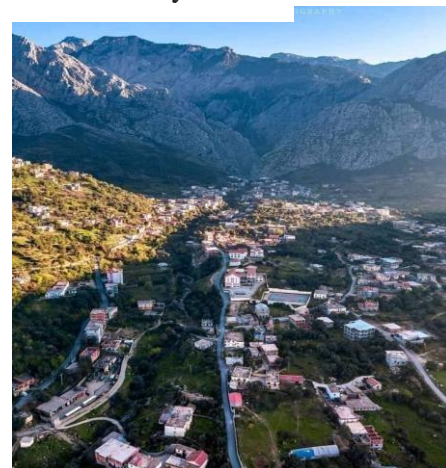
Assi Youcef (en Kabyle et usuellement **Ath-Vuyardhan**, qui veut dire les gens qui ont des grandes épaules) est une commune de la wilaya de Tizi-Ouzou, en Kabylie au pied de la montagne du Djurdjura, à environ 50 km au sud-ouest du Chef-lieu de la Wilaya, et à 100 km d'Alger via l'autoroute est-ouest. Le Douar d'Amlouline (appellation coloniale officielle) a été rebaptisé par le Colonel Mohand Oulhadj au nom du lieutenant de l'Armée de Libération Nationale (l'ALN), **Si Youcef** de son vrai nom Bouiri Boualem, né en 1927 à Bordj- Menail, tombé au champ d'honneur dans la bataille d'Athali Mohdh le 04 mai 1960. La commune d'Assi Youcef a été créée par la loi n° 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays.

La commune d'Assi Youcef est située à environ 50 km au sud-ouest de la wilaya de Tizi Ouzou Avec une superficie de 26,28 km². Elle est délimitée au nord par la commune de Mechtras, à l'est par les communes Aït Bouaddou et Tizi N'tlatha, à l'ouest par la commune de Boghni et au sud par le massif du Djurdjura qu'elle partage avec une partie de la Wilaya de Bouira.

Le dernier recensement général de la population et de l'habitat effectué par l'ONS en 2008 fixait cette population à 17 304 habitants.

La commune compte aujourd'hui environ 20 000 habitants. Selon les données de l'Office national des Statistiques (ONS).

En termes d'infrastructures scolaires, la commune dispose d'un lycée, trois collèges et cinq écoles primaires. Récemment une maison de jeunes et une bibliothèque communale ont été inaugurées.



Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

En termes d'infrastructures sportives, la commune dispose d'un stade communal en gazon synthétique, d'un petit stade en gazon synthétique et de trois autres stades en réalisation, ces infrastructures sont gérées par la commune.

Il existe aussi d'autres infrastructures qui relèvent du secteur privé (des investisseurs), à savoir la piscine qui se trouve au niveau de la commune, c'est un investissement privé qui demande une contrepartie pour y accéder, un prix de 500 DA pour les adultes et 300 DA pour les enfants. Il y'a aussi une salle de sport privé au nom de Chemakh GYM, plus une association sportive adhérente à cette même salle au nom de la Jeunesse Sportive Assi Youcef avec 07 membres fondateurs et nombre d'adhérent de 40, c'est une association qui permet à ses adhérents de participer aux différentes compétitions au niveau national et local. Le budget de cette association vient de l'Etat comme suite : une partie de budget vient de la DGS, de la Wilaya et de l'APC.

Le tableau suivant nous montre le budget annuel de l'association Jeunesse Sportive Assi Youcef, de l'année 2018 à 2021.

On remarque que le budget de 2018 est différent de celui de 2019, cette différence revient aux activités que cette association a organisées, autrement dit le budget a varié augmenté ou diminué par rapport au nombre d'activités que l'association a organisées, et on constate aussi que pour l'année 2020 et 2021, l'Etat n'a pas délivré le budget à cette association et cela revient à la période de covid-19 qui a causé un arrêt de toutes les activités sportives ou sociales.

Le tableau suivant nous montre le nombre d'associations sportives existantes au sein de la commune :

Année	2018	2019	2020	2021
Budget	470000 DA	420000 DA	0000 DA	0000 DA

Dénomination	Statut	N° et date d'agrément	Président
Etoilesportive ASSI-YOUCEF	A Tit Hidja	04 du 10/04/2017	BELKESSA AMAR
Club sportif amateur des vétérans	A Tit Hidja	04 du 06/04/2017	BOUMRAH AMAR

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

Club sportif Djurdjura	Ait Hagoun	05 du 05/03/2017	MOHAM ED SEGHIR AMAR
Association sportive ASSI-YOUCEF	Ait Hidja	02 du 27/02/2019	CHEMAKH RAMDANE
Vétérans Taburt Lansar	Ait El Hadj	Dossier en instance	YAHIAOUI MOHAMED

On remarque qu'il existe trois (03) association ou clubs de football, le sport le plus pratiqué par les jeunes, il y'a aussi une association sportive de karaté et une association sportive qui s'organise pour la préparation aux différentes compétitions de musculation.

Le tableau suivant nous montre les différentes associations existantes au sein de la commune d'Assi Youcef

Dénomination	siège	N° et date agrément	président
Parents d'élèves école des frères Bakiri	Ait El kacem	06 du 28/06/2017	AZAIMMOHAMED
Association sociale Ighallen	Ait Bouchama	01 du 17/04/2018	KACEFAREZKI
Association sociale Tadart oufella	Tadart oufella	02 du 23/09/2018	HAMOUNI M.AREZKI
Association Sociale TAFRARA	Ait Bouchama	03 du 03/12/2018	AZIZBOUSSAD
TAJMAIT	As	01	DJARO
N LARCH	si-youcef	du 20/03/2019	UM RACHID
Parents d'élèves école des frères kaci	Tamsilt el djamaa	01 du 23/01/2019	YAZAG AMAR

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

Association Louvayar	Lo uvayar	02 du 30/12/2019	AMROUNI AHCENE
Association religieuse Timsift	Ti msift	agrée le 08/09/2020	CHEBALLAH HAMID
Association des activités de jeunesse	Ait hagoun	agrée le 07/02/2021	MOHAMEDI YACINE
Association sociale At bu gherdan	Ait Hidja	Agrée le 22/09/2021	MENAIMOURAD
Association IDURAR	Cité des 58 logts	agrée le 10/09/2021	TITRAOUI
Parents d'élèves école Ait hidja	Ait Hidja	Agréé le 09/12/2021	BENBELKACEMAREZKI
Association sociale BUJANA	Bujana	02 du 23/09/2018	ATTABALI

On constate que la plus part de ces associations sont à caractère social, elles ont été créés dans le but de répondre aux besoins d'utilité sociale et afin d'améliorer la qualité de vie et la solidarité entre les citoyens des territoires.

2. La maison de jeunes d'Assi Youcef :

✓ Un bref historique de la Maison de Jeunes Assi Youssef :

La Maison des Jeunes d'Assi Youssef est une institution sectorielle rattachée au Ministère de la Jeunesse et des Sports. Sa construction a été initiée en raison du besoin urgent des jeunes d'un site qui contient et encadre leurs activités et les accompagne en les activant artistiquement, culturellement, sportivement, et les informer et les guider¹⁵.

La date de sa construction était le 10 janvier 2016 et un an plus tard, l'activité a commencé.

- Date d'achèvement : 10 janvier 2016
- Date de début d'activité : 10 janvier 2017
- Capacité : 150 participants
- Étages : un étage

✓ Organigramme

- | | |
|--|-----------------------|
| -Salle d'informatique. | -Salle multiservices. |
| -Point d'écoute et direction (bureau). | - Salle de lecture. |
| -Salle de peinture et d'artisanat. | - Salle d'échecs. |
| -Salle de musique. | - Magasin. |
| -cour extérieure | |

✓ Définition de la Fondation de jeunes :

Parler des activités jeunesse à caractère social, éducatif et culturel que la Maison des Jeunes entreprend nécessite de passer par les grands axes des missions, objectifs et programmes de la Maison des Jeunes qui sont approuvés annuellement.

C'est un établissement public à caractère éducatif qui reçoit tous les segments dans le cadre de l'organisation et de l'utilisation du temps libre. C'est un informateur permanent pour suivre les désirs et les aspirations des jeunes. C'est aussi le miroir de la relation entre les jeunes et le secteur administratif chargé de suivre leurs questions, préoccupations et intérêts dans tous les domaines. Le commandement est pour la catégorie des jeunes.

Les institutions de jeunesse sont considérées comme des annexes du Centre d'État pour l'information et l'animation de la jeunesse, et les organisations de jeunesse font partie des

¹⁵ Selon les documents officiels de la maison de jeunes Assi Youcef

annexes du Centre d'État pour l'information et la revitalisation de la jeunesse et travaillent sous sa tutelle. Il s'agit de répondre aux désirs des jeunes selon leurs penchants, et la personne impliquée à la liberté de choisir l'activité qu'elle désire et l'aide à libérer son énergie créatrice.

- **Définition de la Fondation Jeunesse** d'un point de vue juridique :

La Maison de la Jeunesse est un établissement public éducatif, culturel et social qui embrasse toutes les activités culturelles et sportives et fonctionne dans le cadre de la législation confiée au Ministère de la Jeunesse et des Sports, l'article 21 de l'honoraire numéro 01-07 correspondant au 6 janvier, 2007.

✓ **Les missions des institutions de jeunesse**

Les tâches des organisations de jeunesse sont réparties en trois branches :

3. Médias jeunesse

Les missions de la Fondation Jeunesse à cet égard sont de fournir aux jeunes toutes les informations liées à leur vie quotidienne et future, y compris celles liées à l'emploi, à la formation, à l'éducation et aux concours, où toutes ces informations sont réalisées dans tous les domaines dans le cadre de coordination entre les secteurs qui s'y intéressent.

2- Guider les jeunes

Les jeunes sont orientés, accueillis et écoutés pour les empêcher de tomber dans les maux sociaux et les aider à concrétiser leurs ambitions et à mener à bien leurs projets. Les cadres jeunesse participent à cette tâche par un accompagnement direct ou par l'application de techniques d'activation parallèlement à l'écoute. Et des cellules de conseil psychologique situées dans les institutions pour jeunes.

3- Activer la jeunesse :

La mission de la Maison des Jeunes s'incarne dans l'encadrement d'activités scientifiques telles que les médias automatisés, la photographie solaire audiovisuelle, les activités culturelles telles que le théâtre, la musique et les arts plastiques, ainsi que les activités sportives et de divertissement et le tourisme des jeunes tels que les remises de diplômes, les cours et les activités internes. Tels que des événements locaux, régionaux et nationaux. Dans un cadre pédagogique, le but est d'investir le temps libre des jeunes.

✓ **Les objectifs et l'importance de la Maison des Jeunes :**

A. Objectifs de la maison des jeunes :

- Inclusion sociale à travers des activités.
- Découvrir et développer divers jeunes talents.
- Aider les jeunes à profiter de leur temps libre.
- Développer l'esprit de coopération et créer une atmosphère de compétition.
- Développer des préparations techniques pour eux et affiner les talents.
- Diffuser le respect de la lance aux autres.
- Inculquer les principes du patriotisme et les composantes historiques de chaque région.
- Former une culture nationale et historique qui développe l'aspect spirituel et patriotique.
- Soins et protection des jeunes contre divers ravageurs et attention aux problèmes des jeunes.

B. L'importance de la maison des jeunes :

- Contribuer à l'éducation et à la citoyenneté des jeunes.
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets.
- Protéger les jeunes des fléaux sociaux qui mènent au monde de la délinquance et du crime.
- Inculquer les principes du patriotisme et les composantes historiques de chaque région.
- Former une culture nationale, historique et religieuse qui développe l'aspect de l'esprit et du patriotisme.
- Intégration sociale des jeunes par des activités.

Aspect statistique

- Nombre général d'employés : 05 ouvriers.
- Nombre de participants : 80 pour la saison 2021-2022.
- Personnel pédagogique : 01.
- Personnel administratif : 01.
- Ouvriers professionnels : 03.

✓ **Blog des activités pratiquées**

sétivitca	xuat
uqitamrofnie	% 31,25
euqisum	% 18,75
nissed	% 17,50
théâtre	% 15

Commentaire :

On note que l'activité la plus active que les acteurs de la Maison de Jeunes ont tendance à faire est l'informatique qui constitue 31,25%, suivi de la musique avec 18,75%, majoritairement masculins, puis des arts plastiques et de l'artisanat avec un pourcentage de 17,50 %, la plupart d'entre eux sont des femmes, et le théâtre de 15 %.

Les associations impliquées dans la Maison de Jeunes :

L'Association Jeunesse Activiste est une association affiliée à la Fondation et la seule qui fonctionne selon le programme général de tutelle. La Direction de la Jeunesse et des Sports est chargée de gérer les différentes activités de la Maison de Jeunes, telles que la réalisation de voyages exploratoires pour les jeunes. , organisation de concours divers, informatique... L'association travaille en continu, car elle est active tout au long de l'année et s'occupe des activités.

Points positifs

Parmi les points positifs observés dans la maison de jeunes Assi Youcef : bonne sélection d'activités appropriées impliquant une diversification dans la méthode d'activation, une bonne planification et organisation des activités, ainsi que la préparation des documents nécessaires pour chaque activité, la prise en charge des adhérents, propreté de l'établissement à l'intérieur et à l'extérieur, disponibilité de toutes les fournitures nécessaires au déroulement des activités.

Points négatifs :

Parmi les points négatifs observés on distingue : l'indisponibilité de réseau internet, manque de l'élément humain (jeunes éducateurs).

4. Scouts d'Assi Youcef

Le **groupe scout En-Nadjah d'Assi-Youcef** est un groupe créé en 1984 par le doyen Amiar Mohamed Said dans la commune d'Assi Youcef (wilaya de Tizi-Ouzou), dans le cadre de l'UNJA, agréé le 24 décembre 1992 par le bureau national des SMA (numéro 0295)¹⁶.

Ce groupe offre aux jeunes un environnement d'apprentissage en vue de contribuer à leur éducation sur les plans physique, intellectuel, affectif, social et spirituel. Ils évoluent dans un programme original destiné à les rendre responsables d'eux-mêmes et autonomes, capables de jouer un rôle utile dans la société. Et d'apprendre aux jeunes de s'engager et de se montrer fidèles à leur engagement, en fonction de valeurs humanitaires indispensables pour assurer la paix et la solidarité entre les êtres humains. Cela signifie que les jeunes, au sortir de leur expérience dans le scoutisme, seront en mesure :

- De se respecter et de se comporter dignement.
- De respecter chaque être humain sans Discrimination ni Préjugé
- De protéger l'environnement.
- De rejeter toute forme de violence.
- De participer dans le développement de leur communauté.

L'association des scouts d'Assi-Youcef est un mouvement éducatif pour les jeunes, fondé sur le volontariat; c'est un mouvement à caractère non politique, ouvert à tous sans distinction d'origine, de race ni de croyance, conformément aux buts, principes et méthode tels qu'ils ont été conçus les statuts des Scouts musulmans algériens.

L'association des scouts d'Assi-Youcef a pour but de contribuer au développement des jeunes en les aidant à réaliser pleinement leurs possibilités physiques, intellectuelles, sociales et spirituelles, en tant que personnes, que citoyens responsables et que membres des communautés locales, nationales et internationales.

¹⁶ https://fr.scoutwiki.org/Scouts_SMA_Assi_youcef. consulté le 23-09-2022.

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

Le groupe scout "En-Najdah" est composé de 137 adhérents (scouts) qui sont organisés de la manière suivante :

Catégorie

- Commissaires : 03
- Chefs d'unités : 12
- Cheftaine : 01
- Routiers : 15
- Pionniers : 20
- Pionnières : 17
- Éclaireurs : 14
- Guides : 21
- Lionceaux : 10
- Lutins : 23
- Doyen : 01

Ce qui donne un total de 137 adhérents.

Les différents ateliers du groupe

- (05) six branches scoutées.
- (02) deux chorales.
- (01) une troupe théâtrale.
- (01) une section de secourisme.
- Informatique.
- Bibliothèque.

Les séances de regroupement des unités

- MARDI : 15h – 17h
- VENDREDI : 15h – 17h
- SAMEDI : 15h – 17h

5. L'historique de la commune d'Azeffoun

Azeffoun du temps des Romains, la ville d'Azeffoun s'appelait Rusazus et était une base militaire très stratégique en raison de sa situation géographique, bordée au nord par la Méditerranée, au sud par des montagnes s'élevant à 500 m d'altitude et à l'est par la région de Béjaïa qui fut au temps de la dynastie des Hammadides une capitale qui a marqué son passage dans l'histoire de l'Algérie.

Azeffoun (en berbère : Azfun en caractères tifinaghs : ⵓⵣⴼⵓⵏ, en arabe : أزفون), est une commune algérienne, ville côtière de la wilaya de Tizi-Ouzou, située à 70 km au nord-est de Tizi-Ouzou et à 95 km à l'ouest de Béjaïa, avec une population 17 935 hab. (2008). Elle est délimitée au nord par la mer Méditerranée, à l'Est par la commune Ait Chaffaa, à l'Ouest par la commune Iflissen et Aghribs, au Sud par la commune Akerou. Son littoral ou bien son linéaire maritime est de 27,47 Km, ce qui donne un avantage à cette localité, ce linéaire maritime lui donne une attractivité considérable envers les touristes qui viennent chaque année pour passer leurs vacances, cela va engendrer une importante activité dans le commerce en général dans cette ville balnéaire. Le massif d'Azeffoun limite la chaîne côtière pas l'Est à un relief très accidenté. Le massif d'Azeffoun et la Zone montagneuse sont couverts par des forêts de chêne liège avec de petites plaines entre elles. Cela offre un relief intéressant, attractif pour les touristes. On peut citer : la forte TAMGOUT d'une altitude de 1218m et la forêt AZZOUZA avec une altitude de 1084m. La possibilité de chasse dans ces forêts constitue une autre potentialité naturelle touristique. La bande côtière se situe entre Oued M'LETA et la limite de la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que la limite de Bejaia. La région est dotée d'une belle côte rocheuse escarpée par endroits animés par des falaises déchiquetées et sculptées par l'érosion marine formant une série d'arcs, de cercles, le long desquels on trouve de petites et belles plages composées de sable fin et doré.

La région d'Azeffoun recèle d'énormes potentialités touristiques et constitue un espace où l'offre naturelle est exceptionnelle par la richesse et les opportunités dont dispose ce site (plages, forêt, ruines,...). Elle comporte plusieurs sites archéologiques, historiques et religieux. De ce fait, elle offre un intérêt culturel spécifique à cette région et constitue de par sa vocation, une station balnéaire importante.

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

En termes d'infrastructures sportives la ville d'Azeffoun dispose d'un stade communal en gazon synthétique et de trois autres petits stades en gazon synthétique. Une infrastructure qui permet aux jeunes de la commune de pratiquer leur sport préféré. En plus de ces stades, la commune d'Azeffoun dispose ainsi d'une salle de sport, et une salle omnisport en construction selon le programme neuf de 2022. La ville dispose aussi d'une auberge de jeunesse de plus de 120 lits.

Le tableau suivant nous donne les résultats de l'enquête auprès des gérants des établissements hôteliers « hôtel le Marin » qui a porté sur le nombre des nuitées, les durées de séjours, le mode de leurs gestions... ;

Années	Arrivées		Nuitées	
	Nationalité algérienne	Nationalité étrangère	Nationalité algérienne	Nationalité étrangère
2016	3843	31	3925	31
2017	3217	74	3435	74
2018	4213	27	4358	27

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de T.O, 2018

La lecture du tableau nous permet de dire que la nationalité de la clientèle est majoritairement Algérienne. Concernant la clientèle étrangère, sa part est réduite.

Cet établissement « hôtel le Marin » est un complexe touristique, il est doté de plusieurs lieux de détente, une piscine avec plusieurs jeux pour enfant...

Cette ville côtière, est une destination de plusieurs estivants dans la période de l'été la saison estivale, elle contient quatre plages. Le tableau suivant nous montre le nombre d'estivants sur une durée de trois années.

Nom de la plage	2016	2017	2018
Plage Caroubier	1 444 250	1 428 500	1 028 930
Plage du Centre	1 398 300	2 300 900	200 850
Plage Sidi-Khelifa	442 300	438 500	243 350
Plage Petit Paradis	1 207 000	935 700	739 850
Total	4491850	5103600	2212980

Source : Direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) T.O, 2018

Chapitre 03 : Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

L'observation des chiffres nous montre une baisse du nombre d'estivants enregistrés sur les plages autorisées à la baignade par rapport aux deux dernières années. Les deux plages caroubier et petit paradis attirent la majorité des estivants.

La commune d'Azeffoun contient plusieurs associations qui sont occupés par des jeunes, par exemple l'association scientifique « AYEN » association for youth and engagement, est issue d'un mouvement de jeunes intéressés par les sciences, les nouvelles technologies et le numérique. Ils se sont regroupés autour d'une initiative citoyenne, dont l'objectif est de vulgariser les sciences et le numérique pour développer l'esprit critique et d'analyse chez les jeunes et les enfants, à travers des animations et des expériences et des jeux. Cette association est crée au village tigounatine commune d'Akerrou daïra d'Azeffoun, son siège actuel est au CLS d'Azazga, contient 18 membres fondateurs avec 33 adhérant en 2021, son budget pour l'année 2021, est de 710000DA, ses activités principales sont des animations scientifique, numérique et débat, en plus des sorties pédagogiques.

Conclusion au chapitre

La wilaya de Tizi-Ouzou a eu une progression en termes d'infrastructures ces dernières années, la chose qui lui permet de développer ce secteur. La DJS de Tizi-Ouzou a pu se doter récemment de certaines infrastructures supplémentaires (stades, piscines, salles, centres sportifs, maisons de jeunes...etc.), de la période de 2010 à 2017, aussi par d'autres projets en réalisation de 2019 à 2021. Grâce aux activités sportives et ludiques la wilaya de Tizi-Ouzou a réussi son développement au niveau local dans différents secteurs que ce soit économique ou social. Les infrastructures sportives ont des retombées économiques et sociales au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou. Le complexe de 1^{er} Novembre de Tizi-Ouzou a permis de créer des postes d'emplois au niveau local, plus de 600 emplois.

Ce complexe a une influence positive sur d'autres secteurs comme le commerce et le tourisme, en accueillant des visiteurs et touristes nationaux et internationaux, ce qui permet à ce territoire de profiter de tous les avantages de ce complexe.

Conclusion générale

Conclusion générale

Pour conclure, notre travail de recherche s'est porté sur les activités sportives et ludiques, et sur le rôle que jouent les acteurs territoriaux dans le développement de ces dernières.

A nos jours, le sport a pris de l'ampleur dans la vie quotidienne, il est considéré comme un atout de développement territorial, suite aux avantages qu'il apporte sur d'autres secteurs et surtout sur l'activité économique. Il est un levier majeur de la croissance économique et sociale. Il constitue un outil de développement territorial intéressant, à la condition que soient mis en place des infrastructures nécessaires, une planification et des stratégies viables. Il est donc nécessaire et important de concevoir le secteur sportif comme un secteur qui peut être bénéfique pour notre société et surtout pour la catégorie la plus jeune de la population.

Le développement local est un processus par lequel diverses institutions et divers acteurs locaux se mobilisent et travaillent ensemble pour planifier et mettre en œuvre des stratégies de développement local au sein d'un territoire donné.

En un autre sens le développement local est comme une dynamique d'acteurs, un processus, une démarche, un mouvement conduisant à l'action et à la création institutionnelle sur un territoire ou à travers d'actions de proximité structurées par une économie solidaire.

La finalité globale du développement local est de renforcer la capacité économique et le cadre réglementaire et juridique d'une zone locale, de veiller à améliorer son avenir économique et la qualité de vie de tous. Il s'agit d'un processus par lequel divers partenaires issus du secteur publics, des entreprises et de secteur non gouvernemental.

Les activités sportives et ludiques sont des activités relevant du secteur de la jeunesse et du sport. Ce secteur a pour mission d'assurer le déroulement de toutes compétitions sportives.

Dans la wilaya de Tizi-Ouzou, ce secteur a connu une véritable amélioration notamment au chef-lieu de la wilaya, ce constat est relevé suite aux infrastructures dont dispose cette localité : les piscines ; les salles polyvalentes ; les salles omnisports ; aires de jeux ; centre de loisirs scientifique ; complexe sportif... etc.

L'existence de ces infrastructures sportives et leur l'impact sur les projets de développement local, et particulièrement la promotion du complexe 1^{er} Novembre un facteur

important de développement local. Ce complexe génère un potentiel considérable et attractif sur le plan de la création des richesses et de l'emploi direct et indirect ainsi il propulse une véritable dynamique territoriale. L'existence de ce complexe sportif permet au territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou de profiter de tous les avantages que ce complexe offre, notamment la flexibilité et la dynamisation d'autres secteurs

Ces infrastructures ont un impact économique et social. Grâce à ces infrastructures, le commerce dans cette ville a pu se prospérer, notamment les commerces qui ont un lien direct avec le sport comme : les centres de vente du matériel du sport ; les salles de sport privés..., ou bien les commerces situant auprès de ces infrastructures comme : les restaurants ; les cafétérias..., on peut ajouter aussi les hôtels qui assurent l'hébergement soit aux sportifs, soit aux visiteurs.

Sur le volet social, ces infrastructures contribuent au développement des relations humaines.

Selon cette analyse menée à la direction de la jeunesse et des sports, on a constaté que les infrastructures sportives ont un apport bénéfique en matière de développement local, parce qu'elles engendrent la création des richesses et de l'emploi, elles génèrent aussi une dynamique territoriale.

On a constaté aussi que l'intervention de différents acteurs locaux permet l'évolution dans le secteur sportif. Et leur implication dans ce domaine est vraiment indispensable pour donner une naissance à une dynamique de développement local.

C'est dans ce sens que nous avons traité la thématique « rôle des acteurs territoriaux dans le développement des activités sportives et ludiques dans la wilaya de Tizi-Ouzou ». Notre étude nous a permis de tirer les résultats suivants.

Le développement local vise l'amélioration des conditions de vie des populations par la recherche collective et locale, des solutions, aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux des collectivités et des territoires.

Les acteurs territoriaux ont un rôle très important dans le développement de tous les secteurs relevant de l'Etat, à leur égard le secteur sportif. L'intervention de ces acteurs dans le développement des infrastructures sportives a permis une évolution considérable dans le domaine sportif dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Conclusion générale

Pour réussir le développement quelconque dans n'importe quelle activité économique en particulier l'activité sportive, il est nécessaire d'assurer la bonne gouvernance et ainsi que l'ensemble des projets présentés dans ce secteur soient menés en toute coopération avec l'ensemble des partenaires publics et privés. En effet, le secteur sportif nécessite une totale coopération entre les différents acteurs locaux qui ont un impact direct ou indirect avec ses activités, afin de réussir, d'assurer et de mettre en valeur ce domaine qui est un atout essentiel dans la démarche de développement local.

Bibliographie

La bibliographie

I. Ouvrages

- LORTHIOIS.J. (1996), « Le développement local : quelques éléments théoriques et pratiques » communication au colloque international : « Articulation Espace-Local-Espacemondial », Bejaia 21 et 22 juin, Université de Bejaia, Laboratoire Recherche et développement.
- Patrick Vassort, *Le sport ou la passion de détruire*, Lormont, Le Bord de l'eau, coll.
- «Altérité critique Sport », 2015.
- Yahiaoui, B. (2010), « L'Education Physique et Sportive à l'adolescence – Objectifs éducatifs du domaine socio-affectif », in *Psychologie*, Alger, Association pour l'Aide, la Recherche et le Perfectionnement en Psychologie (SARP), n° 16/17 (2009/2010).
- ABID Lakhder « Les collectivités locales en Algérie ». OPU. 1995.
- COURLET Claude, « Territoire et régions : les grands oubliés du développement économique » L'Harmattan, Paris, 2001.
- Frédéric TESSON Introduction au cours développement local L2.L3.
- Greffe, « Territoire en France », Ed ECONOMICA, 1984.
- GUIGOU J-L, « le développement local : espoirs et freins », Paris, 1983.
- Laure Tourjansky-Cabart, « Le développement économique », presse universitaires de France, 1996.
- PREVOST Paul, « Le développement local : contexte et définition », Cahiers de recherche IREC01-03, institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke IRECUS.
- Charles Dudognon, Denis Musso et Jocelyne Pécout, «Organisation et promotion du sport en France », les éditions du CNFPT, Paris.1995.
- Fates, Y. (2009), « *Sport et politique en Algérie* », Paris, l'Harmattan.
- Michel Crozier, Erhard Freidberg, «l'acteur et le système », Paris, Points Payot. 1977.
- Serge et M. PAUTOT, « Le sport et la loi », 2eme édition, juris édition, 2004.
- Yahiaoui .B, « L'éducation sportive à l'école : Entre le virtuel et le réel », Alger, éd.
- INSP (Institut National de la Santé Publique), n° 1 (Vol.1).

II. Textes

- Des sports- Article N°14 de Loi n° 13-05 du 14 Ramadhan 1434 correspondant au 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, journal officiel de la république algérienne n° 39 du 31 juillet 2013.
- NAIT-CHABANE Abdelatif, « gouvernance territoriale et stratégies des acteurs : cas de la wilaya de Bejaia », mémoire de magister en Science Economiques, UMAB, 2010.
- Les deux ministères concernés MEN et MJS, installent une « Commission Mixte de Conception » et des « Groupe mixtes d'animation et de formation » (GMAF regroupés en séminaire national du 18 au 21/11/1974, au CNEPS à Alger.
- Ministère de la jeunesse et des sports, septembre 1970. Les « instructions officielles pour l'organisation de l'enseignement de l'éducation physique et sportive en Algérie».
- Décret n° 82-511 du 25/12/1982 portant statut particulier des Professeur de l'Enseignement Fondamental.
- Loi n° 13-05 du 14 Ramadhan 1434 correspondant au 23 juillet 2013 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives, journal officiel de la république algérienne n° 39 du 31 juillet 2013.
- Loi n° 91-008 du 25 février 1991 portant charte nationale.
- Ordonnance n° 76-81 DU 23/10/1976 portant Code de l'Education Physique et Sportive.

III. Mémoires :

- Mémoire « le rôle des acteurs locaux dans le développement local : cas de la commune de Feraoun », Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 2014.
- Mémoire de l'université de Bordeaux « stratégie de conquête du pouvoir et mouvement sportif associatif dans un Etat d'Afrique du nord en mutation, les trajectoires des personnalités entre sport et politique du niveau local au niveau national en Algérie ». par Hocine Rida
- Elias Mbengalack, la gouvernamentalité du sport en Afrique-le sport et le politique au Cameroun, thèse de doctorat de science politique, Université de Bordeaux 1, 1993.
- Mémoire de master « impact des infrastructures sportives sur le développement territorial : cas du complexe sportif du 1^{er} Novembre de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

Bibliographie

- Mesbah A., « 8 millions d'élèves pour la rentrée 2011/2012—A l'école de Benbouzid », le quotidien *L'Expression* du 10/09/2011, consulté sur site web:<http://www.lexpressiondz.com/autres/dossiers/13864>.
- Gil WEINMANN et Pierre MONNIN, «L'impact économique des manifestations sportives», Université Neuchâtel, Juin 1999.
- PECQUEUR.B. Développement local, acteurs et les dispositifs,revitalisation urbaine dans la commune bruxelloise de Molenbeek-Saint-Jean, Louvain, la- neuve, 2007.

IV. Rapports et documents divers

- Bilan dressé au MJS, daté du 13/02/1967, intitulé « L'enseignement de l'éducation physique et des sports dans les écoles et les lycées ».
- Service de division de l'administration et des finances de l'office du parc omnisport.
- Conférence Nationale sur la Redynamisation du Sport Scolaire, organisée par la Commission Technique Mixte le 03 juillet à Sétif, en marge des premiers Jeux Nationaux des classe sport-étude.
- D'après la ligue du football de Tizi-Ouzou.
- Document « Rapport concernant les réunions départementales des moniteurs d'EPS des Ecoles populaires de sport », 30 décembre 1963. P 37.
- Document interne Secrétariat de directeur de la DJS de Tizi-Ouzou.
- Document interne d'hôtel ITTOURAR et les deux palmiers.
- Document interne de la direction de CLS de Tizi-Ouzou.
- J.P.GILLY, J.PERRAT, « entre gouvernance locale et régulation globale » colloque économie méditerrané monde arabe Sousse 20-21 septembre 2002, P.4-5.
- D'après le document: « Point de situation de la dotation en matériel sportif des écoles primaires à la date du 21/08/2011 ».
- Evaluation effectuée par les inspecteurs de l'éducation nationale chargée de l'EPS.
- Liaison pédagogique avec la « République des sports » animée à Calais, en France, par la FARE.
- Conférence nationale sur la redynamisation du sport scolaire, organisée par la commission technique mixte (MEN/MJS) le 03 juillet 2011 à SETIF.

V. Sites web

- Edufrance.com.
- DE GRANDMONT. Nicole, « Pédagogie du jeu, jouer pour apprendre », De Boeck, Paris, 1997, P 83.
- J.P Cuq et GRUCA, cours de didactiques du français langue étrangère et seconde, 2003, Grenoble : presses universitaire de Grenoble. P.457
- <http://www.foreps.blogspot.com>.
- www.aniref.dz
- Www. Wikipédia. Décentralisation.com : consulter le 18/12/2021.
- Www. Définition d'acteurs territoriaux. Consulté le 9/02/2022.
- Meirieu, P(1999), L'éducation aux droits humains. Intervention lors du congrès CIFEDEHOP, Genève.
- Site web: <https://www.Eipcifdhop.org/publications/thématiques5/Meirieu.htm>.
- Liaison pédagogique avec la « République des sports » animée à Calais, en France, par laFARE.
- Conférence nationale sur la redynamisation du sport scolaire, organisée par la commission technique mixte (MEN/MJS) le 03 juillet 2011 à SETIF.

VI. Dictionnaires

- CUQ. J.P, Dictionnaire de didactique du français, Paris, 2003.
- Le dictionnaire du français langue étrangère et seconde.

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre 01 :	
Théorie sur les acteurs territoriaux et le développement local	
Introduction au chapitre.....	5
Section 1 : Notions de développement et acteurs territoriaux :	6
1. Définition et objectifs de développement local :.....	6
1.1. Origine du concept.....	6
1.2. Définition de développement local.....	6
1.3. Les objectifs du développement local :	7
2. La décentralisation :	7
2.1. La définition :	7
2.2. Les éléments de la décentralisation :.....	8
2.3. Les formes de la décentralisation :	8
2.4. La décentralisation : une politique de transfert des compétences administratives de l'Etat aux collectivités locales :	8
3. Les modes de développement local :	9
3.1. L'agglomération :	9
3.2. Le processus de spécialisation :	9
3.3. Le processus de spécification :	9
4. Les composantes du développement local :	10
4.1. Le territoire :	10
4.2. Les acteurs :	10
4.4. Un croisement des logiques économiques, sociales et politiques :.....	12
4.5. L'articulation du local à son environnement :	12
Section 2 : La notion d'acteurs territoriaux	13
1. Définition de la notion d'acteurs :	13
2. Les différents acteurs territoriaux	13
2.1. Le secteur privé.....	13
2.1.1. Les PMI.....	14
2.2. L'Etat	14
2.3. Les organisations de la société civile (ONG, OCB, Association, ...).	15
2.4. Les collectivités locales.....	15
2.5. La communauté.....	15

Sommaire

3. Le rôle et implication des acteurs locaux :	15
3.1-Implication des acteurs locaux :.....	15
3.1.1-Les acteurs publics	16
3.1.2-Les acteurs privés	16
3.1.3-Les autres acteurs :	16
3.2-Le rôle des acteurs locaux dans la construction de leur localité	16
4.Les stratégies d'acteurs locaux et dynamiques des territoires :.....	17
4.1-La mise en réseaux des acteurs locaux :.....	17
4.1.1-L'évolution des réseaux :	17
4.1.3-Intérêt du concept :.....	18
Conclusion au chapitre	19

Chapitre 02 :

Evolution des activités sportives et ludiques en Algérie

Introduction au chapitre.....	20
Section1 : Théorie sur les activités sportives et ludiques	21
1. Définition des activités sportives	21
1.1-Les types d'activités physiques et sportives :	21
1.1.1-L'éducation physique et sportive	21
1.1.2-Le sport scolaire et le sport universitaire.....	22
1.1.3-Le sport militaire	22
1.1.4-Le sport pour personnes handicapées.....	23
1.1.5-Le sport de compétition.....	23
1.1.6-Le sport d'élite et de haut niveau	24
1.1.7-Le sport pour tous.....	24
1.1.8-Le sport dans le monde du travail	25
1.1.9-Les jeux et sports traditionnels	25
2. Définition des activités ludiques	26
2.1-Les différents types d'activités ludiques :.....	26
2.1.1-Le jeu linguistique :.....	26
2.1.2-Le jeu de créativité :.....	27
2.1.3-Le jeu culturel :	27
2.1.4-Les jeux dérivés du théâtre :.....	27
3. L'évolution du sport en Algérie	27

4. Situation actuelle de l'EPS.....	33
4.1. Des activités physiques et sportives insuffisantes	33
4.2. Une infrastructure et des moyens matériels insignifiants.....	37
4.3- Un encadrement pédagogique dont la formation est disparate	39
Section 2 : Activités et mouvement sportif.....	42
1.Le développement de tourisme sportif :	42
2. Le sport comme espace politique :	43
3- La fédération et mouvement sportif :	44
3.1- Les fédérations sportives : les premières structures du sport algérien	46
Conclusion au chapitre	50

Chapitre 03 :

Evaluation de l'impact des infrastructures sur le développement des activités sportives et ludiques

Introduction au chapitre.....	51
Section 01 : La présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou.....	52
1. Situation géographique et administrative :	52
1.1- Aspect administratif :	52
2. Présentation de la Maison de la Culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (MCMATO) :	56
2.1-Les objectifs et missions :	56
2.2-L'organigramme de la Maison de la Culture :	56
2.2.1-L'organigramme de la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou	57
3. Centre de loisirs scientifiques (CLS) :	57
3.1-Les activités ludiques de centre de loisirs scientifique de Tizi-Ouzou	58
3.1.1- Les jeux ludiques (pour enfant) :	58
3.2.2-Les autres activités (pour adultes) :	59
4. Présentation du secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou :	61
4.1- Présentation de la direction de la jeunesse et des sports de Tizi-Ouzou	61
4.2- Le fonctionnement des structures de la jeunesse et des sports.....	61
4.3-Organigramme de la direction de la jeunesse et des sports :	61
4.4- Les objectifs et rôle de la direction de la jeunesse et des sports de la wilayade Tizi-Ouzou.....	63
4.5- Le rôle du chaque direction.....	64
4.6- Les réalisations de la direction de la jeunesse et des sports	67

Sommaire

Section 2 : L’impact des institutions sportives sur le développement local	73
1. L’impact économique du sport.....	73
2. Le sport et l’emploi	74
3. L’impact direct des infrastructures sur le développement local.....	74
3.1. La convention annuelle	74
3.2. La convention de rencontre	74
3.3. Les contrats et les cartes d’abonnements.....	74
3.4. Le prix du billet	75
3.5. Les projets en réalisation dans la wilaya de Tizi-Ouzou :	76
4. L’impact indirect des infrastructures sur le développement local.....	79
4.1. Le commerce	79
4.2. Le tourisme.....	80
Section 3 : les acteurs et leur participation au développement :	82
1. La commune :	82
2. La maison de jeunes d’Assi Youcef :	86
3. Médias jeunesse.....	87
4. Scouts d’Assi Youcef.....	90
5. L’historique de la commune d’Azeffoun	92
Conclusion au chapitre	95
Conclusion générale	96
Bibliographie	